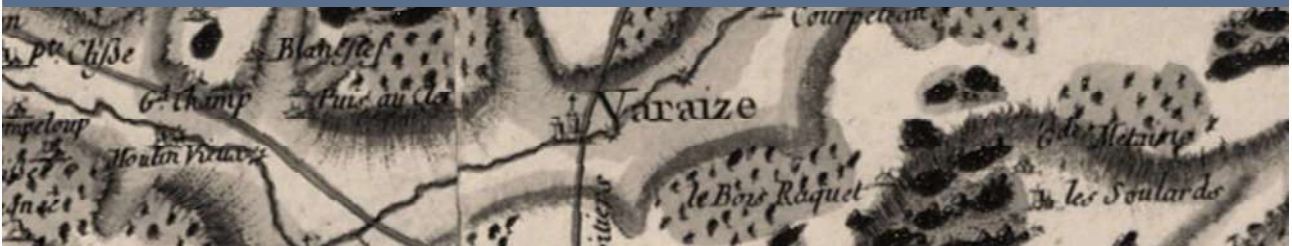


église saint Germain Cl.MH

Varaize



étude préalable à la restauration de



Jan2020

Niguès Architecte du Patrimoine

ISB Ingénieur Structure

ERM Laboratoire Monuments Historiques

Sommaire

Historique

Fiche technique.....	2
Plans de situation et carte géologique.....	3
Occupation ancienne	7
Histoire de l'église saint Germain du Xe au XVIIIe siècle	8
Témoin archéologique de modification du bâti.....	26
Cartes et plans du XVIIIe et XIXe siècles.....	29
Lithographies de Mr Auguin	35
Plan des abords nord en 1896.....	42
L'église saint Germain et ses abords au XIXe siècle	43
Les travaux du début du XXe siècle et l'aménagement des abords.....	57
Les travaux à l'église des années 30 aux années 50	64
Les travaux d'entretien réalisés à la fin du XXe siècle.....	77
Les travaux du XXIe siècle	89

Diagnostic

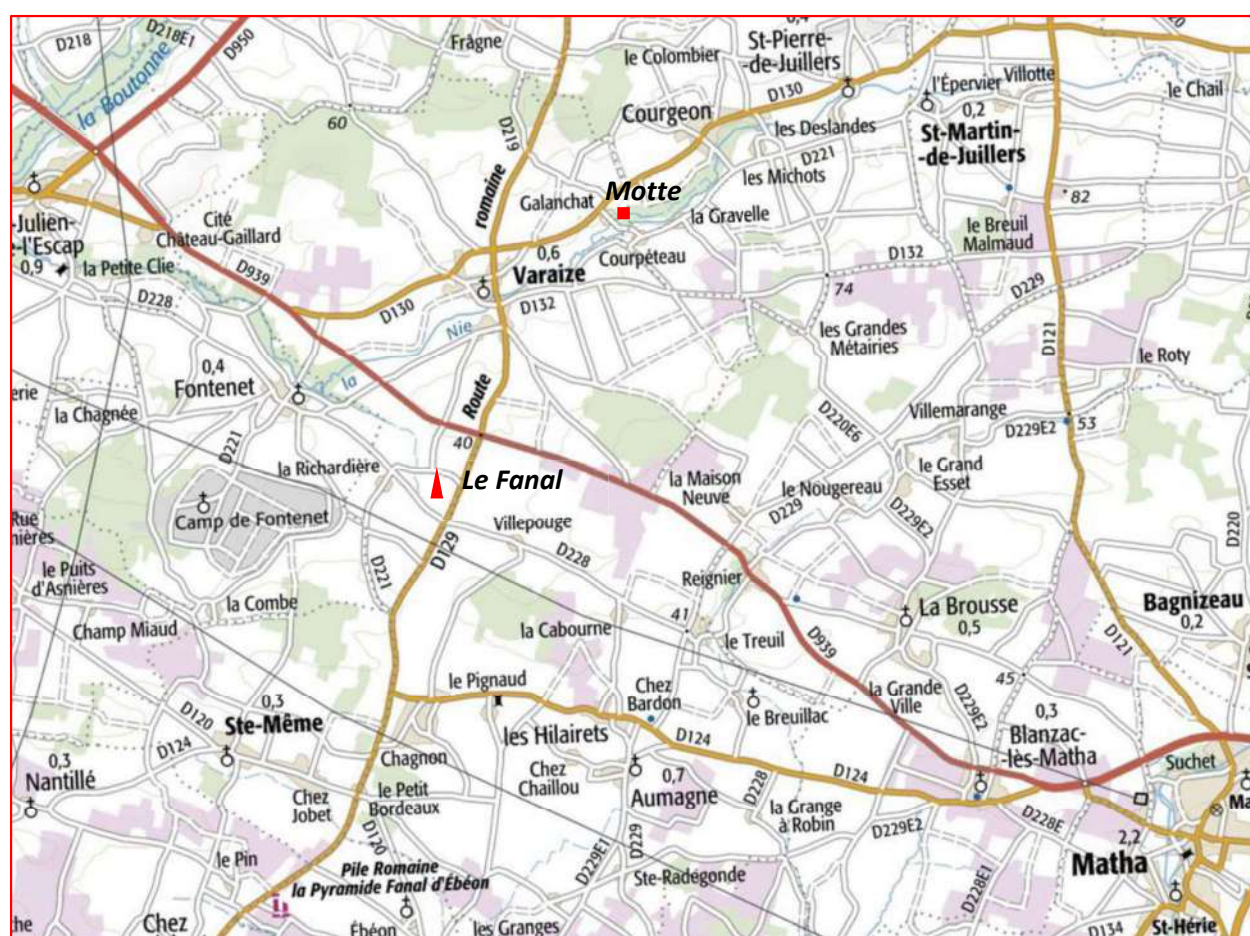
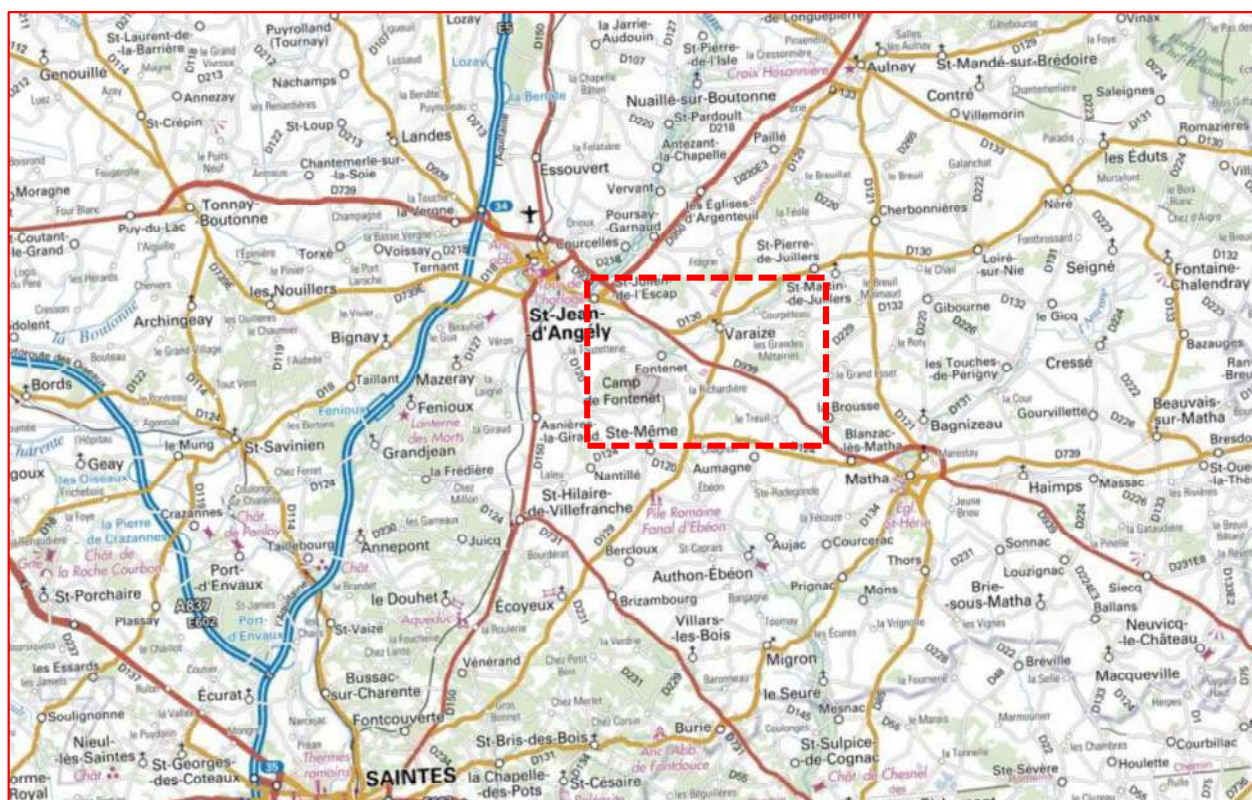
Les pathologies structurelles	98
Projet de consolidation de l'église	116
Désordres liés à l'humidité	117
Pathologies matériauologiques	129
Etat sanitaire des couvertures	137
Etat sanitaire des charpentes	148
Pathologies des occultations	155
Mise en valeur intérieure	164

Estimatif	173
------------------------	------------

Fiche technique

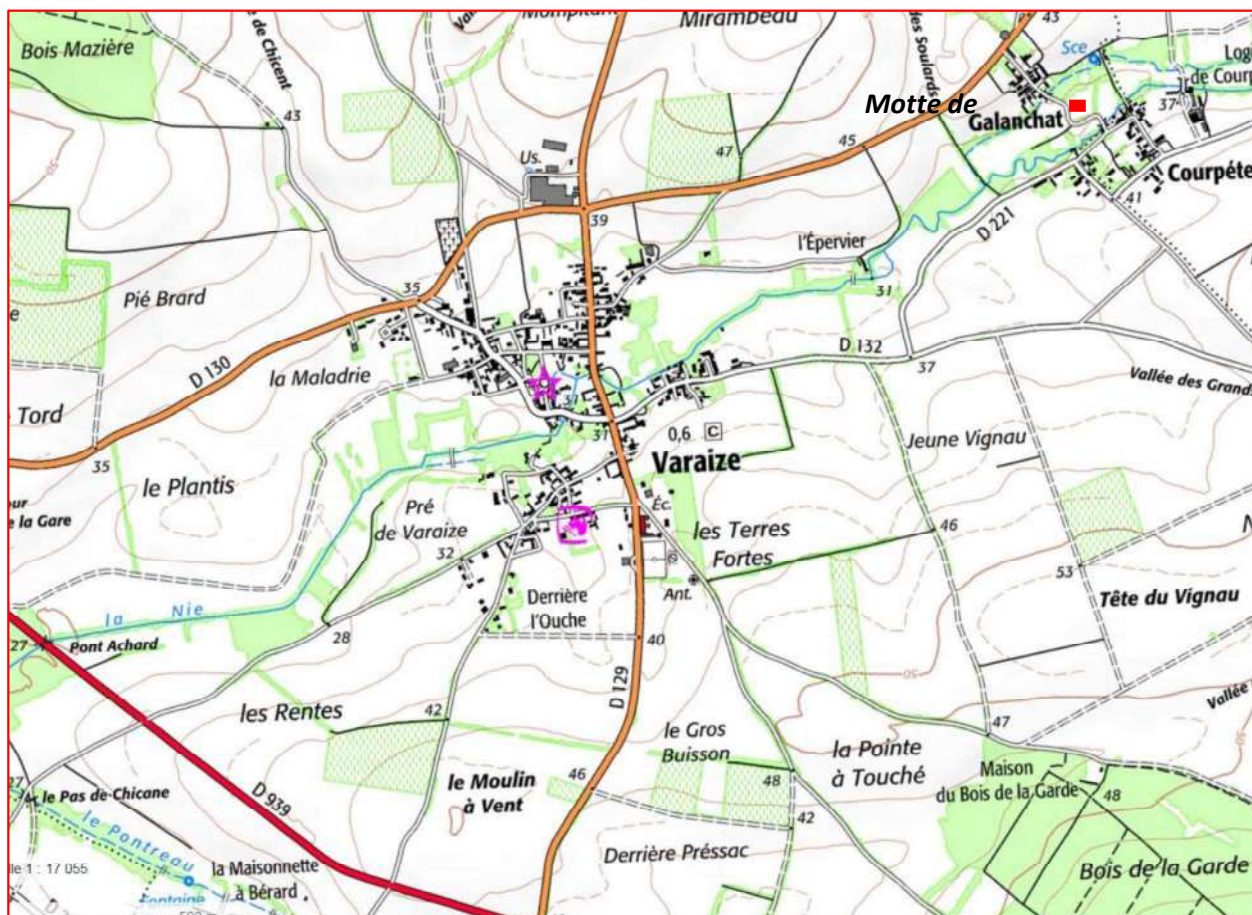
Titulature	Eglise saint Germain		
Adresse	Place saint Germain		
Commune	Varaize (17400)	Paroisse	Saint Jean Baptiste/ Secteur de saint Jean d'Angely
Canton	Saint Jean d'Angely	Doyenné	Saint Jean d'Angely
Arrondissement	Saint Jean d'Angely	Diocèse	La Rochelle
Département	Charente-Maritime		
Référence cadastrale	Section AB parcelle 122		
Cadastre napoléonien	Année 1822, section E, parcelle 256		
Protection	-Classement Monument historique de l'église par arrêté du 20 juillet 1908 -Inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques au titre objet mobilier du calice en argent ciselé du XVIIIe siècle de l'église de Varaize, par arrêté du 14 juin 1989. Il était conservé au presbytère de saint Jean d'Angely en 1997.		
Propriétaire	La commune		
Ancien rattachement administratif :	Intendance de la Rochelle, baillage et élection de saint Jean d'Angely, parlement de Bordeaux, gouvernement de Saintonge-Angoumois. Généralité de Limoges 1558-1694, puis de La Rochelle. Diocèse de Saintes, archidiaconé de Saintonge, archiprêtré de Taillebourg puis de Matha.		
Étymologie	Du celte, <i>var</i>, « eau » ou de <i>villa Varatia</i>, « domaine agricole de Varatius » ou de <i>Vareziae</i>, village gallo-romain au IXe siècle. Texier en 1966 propose <i>Varezia</i>, ville romaine du nord de l'Italie. Lesson en 1840 propose, du celte <i>Vara</i> ou <i>Waren</i>, « terre de chasse, terre gardée », dérivé de Varenne ou Garenne ou de <i>Vara</i> « étang » et <i>Aize</i>, « territoire, district, domaine. » ou de <i>Vara</i> « chemin ». Bacon : <i>Var</i>, héros celte divinisé et <i>eze</i>, diminutif d'<i>Esus</i>, <i>dieu gaulois</i>		
Hagiographie :	Saint Germain est un évêque du Ve siècle.		

Plans de situation *(extrait de la carte IGN)*



Cartes IGN 5 km et 1 Km Géoportail. La commune de Varaize se trouve dans le nord de la Saintonge à 10 km environ au sud-est de st Jean d'Angély. Elle est traversée par une ancienne voie romaine, d'axe nord-sud, l'actuelle D129.

Plans de situation



Carte IGN 500m, géoportail.



Photo aérienne, 2014, 100m, géoportail. L'église est implantée au centre du bourg, en bordure de la Nieu, sur une terre de groie.

Les abords de l'église



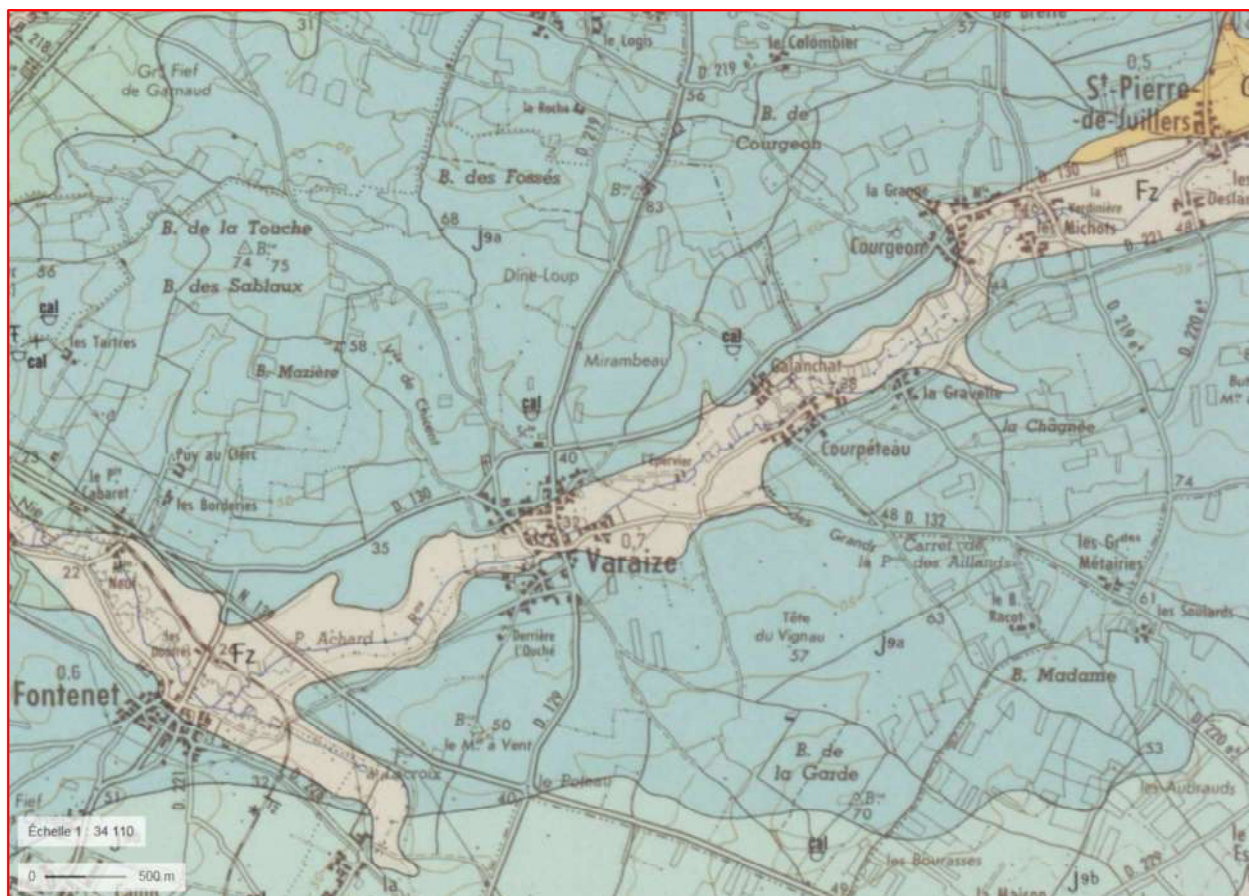
Photo aérienne 2014 et cadastre actuel, 50m, géoportail.

L'église, parcelle 122 est entourée au nord d'une grande place publique plantée et enherbée, comprenant l'emprise de l'ancien cimetière (parcelle 123) et de l'ancien champ de foire (parcelle 179), ainsi que l'emprise d'anciens jardins aux abords immédiats. Le petit édicule, parcelle 24 correspond à l'abri du char funéraire construit au XIXe siècle et à la limite de l'ancien cimetière. La façade occidentale de l'église se trouve juste séparée de l'ancien presbytère (parcelle 200) par une venelle. Y subsistent incorporés dans le mur d'enceinte du presbytère les vestiges d'une absidiole romane (point rouge). Une petite place plantée de tilleul se trouve le long du mur sud de la nef et La Nie, qui est enjambée par l'ancienne voie romaine à l'Est, coule presque au pied de l'abside.

L'ancien cimetière était régulièrement submergé par la Nie depuis le début du XIXe siècle. Son exigüité et son insalubrité conduisent à son abandon en 1882 et à son transfert à l'extérieur du bourg sur la D130 entre 1883 et 1885. Les tombes y sont retirées en 1895, ses murs abattus en 1914 et le terrain aplani pour accueillir à la place de la vieille croix du cimetière le monument aux morts, œuvre d'Altidor Soulard en 1922. Cette nouvelle place publique est agrémentée de tilleuls et d'un chemin empierré en 1926. Un cimetière plus ancien, sans doute médiéval, se trouvait peut-être au sud de l'église, où gisent d'anciens sarcophages semi-enterrés.

Un château, mentionné au XIe siècle dans le cartulaire de saint Jean d'Angely se trouvait non loin de l'église à l'Ouest du bourg (parcelle 120). Il appartient à la famille de Varaize jusqu'à la fin du XIVe siècle, puis passe par mariage aux de La Personne. Il dépendait de la vicomté d'Aulnay. A la fin du XVIe siècle, il devient le siège d'une châtellenie aux mains de la famille Gélinaud, puis d'une vicomté érigée en 1657. Au XVIIIe siècle, il appartient aux Amelot, dont les armes se retrouvent sur une litre funéraire peinte dans l'église. À la Révolution, le maire de Poitiers, François Desvaux acquiert le château déjà en mauvais état. Il avait été incendié en 1785 et en 1793. Non entretenu, le château disparaît au début du XIXe siècle. N'en subsiste sur le cadastre napoléonien de 1822 que la toponymie : « le château » et « les près du château ». En 1840, Mr Lesson indique qu'il ne subsiste dans l'ancien parc du château qu'un if gigantesque. En 1877, l'instituteur de Varaize, Mr Birot signale que « le château était entouré de douves profondes abreuvées par la Nie. Ces douves, presque comblées, sont les seules traces qui en subsistent. ». Un bras de la Nie faisait peut-être partie de son système défensif. La présence d'un important vivier « renouvelé par la Rivière de La Nie » est en tout cas mentionnée en 1791 au bout du principal jardin du château. (Sur le château, voir Bonnin, 2000, p.41-42.) Les problèmes d'inondation du cimetière au XIXe siècle sont peut-être liés au comblement de cette rétention d'eau ?

Carte géologique



Carte géologique imprimée 1/50 000 BRGM.

Légende :

- Alluvions fluviales récentes : limons, argiles et sables (Quaternaire)
- Colluvions et dépôts de pente : grèzes litées (Quaternaire) : jaune
- Calcaire en plaquettes (Portlandien moyen, faciès purbeckien)
- Calcaire et calcaire argileux à Gravesia (Portlandien inférieur)
- Calcaire et calcaire argileux à Aspidoceras (Kimméridgien supérieur)

L'église est implantée sur des alluvions fluviaux de formation récentes composés essentiellement de limons, d'argiles et de sables.

Occupation ancienne

L'occupation humaine connue à Varaize remonte à l'âge du Bronze et surtout à la période gallo-romaine : Quelques sites de l'Age du bronze et de l'Age de fer ont été repérés lors de prospections archéologiques. L'ancienne voie romaine de Saintes à Poitiers (actuelle D129) traverse du sud au Nord la commune et forme l'axe principal du bourg. Deux autres voies partent de Varaize vers Saint Martin de la Coudre et le camp de sainte Sévère, faisant du bourg de Varaize un important carrefour à l'époque gallo-romaine.

Un fanal gallo-romain, nommé alternativement « faneau de Persac » « fanum de Villepouge », « pile de Chagnon, d'Aumagne ou de Varaize », se trouvait, avant son démantèlement au XIXe, tout près de la Richardière, lieu-dit « Le Fanal » (parcelles 552-624 de la section C de la Richardière). Il a été représenté vers 1605 par Chastillon. Amas de pierre en 1660, il est rasé et déblayé en 1850. Les fouilles entreprises en 1896 « mirent au jour la base du monument, les fondations d'un mur d'enceinte, des monnaies d'Antonin et de nombreux éléments sculptés, corniches, chapiteaux, ainsi qu'une tête de divinité féminine de 75cm et 2 tablettes en plomb gravées. »

Une citerne romaine, correspondant probablement à l'impluvium d'une ancienne villa a été découverte à Courpéteau* en 1863 et des substructions associées à des tombes en pierre, peut-être gallo-romaines, ont été observées au nord du bourg par D'Aussy en 1892. La présence contre le mur sud de l'église d'anciens sarcophages à demi-enterrés et la motte de Galanchat témoignent d'une occupation au Haut Moyen âge. Une auge trapézoïdale a également été découverte vers 1864.

Pierrick Barreau, la commune de Varaize, Inventaire du patrimoine du pays des Vals de Saintonge, enquête 2013.

Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.9-10.

Louis Maurin, carte archéologique de la Gaule, 17/1, FMSH, Paris, 1999, p.312.

Jean Texier, inventaire archéologique de l'arrondissement de Saint-Jean d'Angély, t.3, 1966, p. 37-38.

J.A. Guillaud et Camille Jullian, le monument gallo-romain de Chagnon, in revue de Saintonge et d'Aunis, t.17, 1897, p.252-260.

Denis d'Aussy, Varaize, notes historiques. Saint-Jean d'Angély, 1892, p.5-6.

*ce bassin se trouve dans la partie du hameau de Courpéteau relevant de la commune de saint-Pierre-de-Juillers.

*Les Faniaulx ruines
antiques de Vareze en pays
d'Angoumois, gravure de
Claude Chastillon, publiée
dans sa topographie
française, Chez Louys
Boissevin, Paris, 1655,
planche 102.
Hypothèse : au premier
plan, Villepouge, au
deuxième plan, juste
derrière la pile, La
Richardière et à droite
Varaize ? Quelques détails
d'importances,
l'emplacement du pont
franchissant la Nie et la
topographie représentée ne
correspondent pas
exactement au lieu, mais
Chastillon était sujet à
recomposer ses paysages,
comme des décors...*

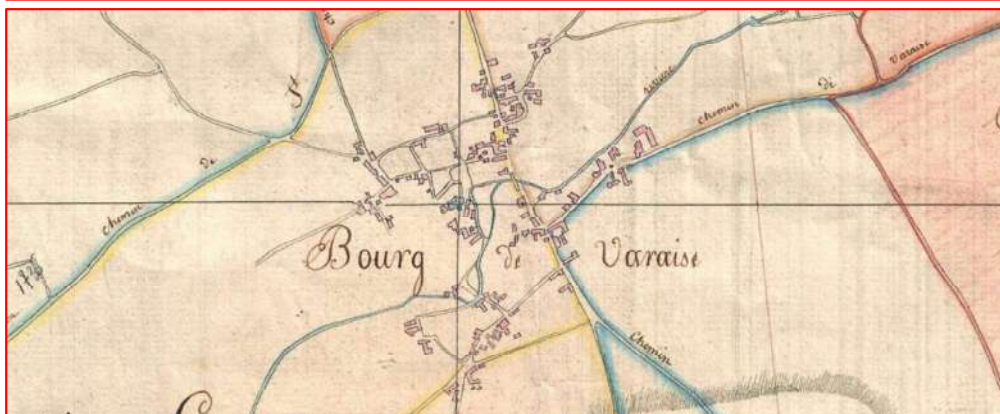


Tableau
d'assemblage
cadastre
napoléonien 1827

Histoire de l'église saint Germain du Xe au XVIIIe siècle

Des sources manuscrites du Xe au XIIe siècles

974	Don d'une chapelle située « <i>in Villa Varesia</i> » par un certain Frothier et sa famille à l'abbaye de saint Jean d'Angely : « <i>nostrum dominicatum qui est situs in pago Santonico, in viccaria Juliacense, in villa quae vocatur Varesia, cum capella et vineis et terris, et pratis et sylvis, aquarum decursibus, et molendinis</i> » : notre domaine, qui est situé dans le pays santon, dans la vicairie de Juilliers, dans la villa qui s'appelle Varaize, avec une chapelle, des vignes, terres, près et forêts, un cour d'eau et un moulin. » (Georges Musset, cartulaire de Saint-Jean d'Angely t.1, in : Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, t.30, Picard, Paris, 1901, p.122-123 : charte XCV.) Nota : à cette époque, Varaize fait partie de la vicairie de Juilliers, cette dernière sera plus tard absorbée par celle d'Aulnay devenue vicomté.
Milieu XIe Vers 1037	Don de dîme et de droits ecclésiastiques sur l'église de saint-Germain de Varaize, par Bertrand, Aimeri et Gauzbert, fils de Gosbert Maletterre, à l'abbaye de Charroux ; parmi lesquels se trouvent les droits de prémices qui viennent à l'autel, en dehors de trois fêtes spéciales et une dîme sur les sépultures... « <i>dedimus decimam, ad ecclesiam Santi Germani, illam partem quam ipsi habebant; hae sunt quinque partes ecclesiae de decimis de sepulturis de preferendis extra tribus festis, et de ipsis tribus, quinque partes ; et de beneficio presbiteri, [...]</i> dedit, et ipsam partem quam Andrea, presbiter, retinuit de beneficio presbiteri, post mortem suam. [...] » *Nota : cette donation est antérieure au conflit avec l'abbaye de st Jean d'Angely, soit antérieure à 1080-1096. La présence de Constantin de Melle comme témoin de l'acte suggère une datation au milieu du XIe. Mr Musset proposait comme date : vers 1037. (Georges Musset, cartulaire de Saint-Jean d'Angely t1 et 2, in Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, t. 33 1903, p. CLXXXIX et t.30 1901, p.128-130 : charte CI : <u>carta sancti Germani de castro Varesia</u>) (D P. de Monsabert, chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Charroux, Archives historiques du Poitou, t 39, 1910, p.99.)
1077	-Don à l'abbaye de Saint-Jean d'Angely par Bertrand de Varaize de l'église de Varaize et d'un four nommé Arnald : « <i>ecclesiam de Varesia et unum furnum nomine Arnaldum*</i>, in ipsa villa, et medietatem de pratis dominicis que sunt juxta castellum ». * lieu dit Bois-du-Four à Varaize. (Georges Musset, cartulaire de Saint-Jean d'Angely t.1, in Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, t.30, Picard, Paris, 1901, p.124-125 : charte XCVI.) -Mention du monastère de saint Germain, dans le château de Varaize en Saintonge : « <i>et monasterium sancti Germani in castro Varesia in Xanctonico pago.</i> ». Il figure parmi la liste des biens de l'abbaye de Charroux, confirmés par le pape Léon, et pour lesquels Philippe 1^{er} accorde des privilèges d'immunité.

	(D P. de Monsabert, chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Charroux, Archives historiques du Poitou, t 39, 1910, p.64.) = Fondation au XI^e siècle d'un prieuré par l'abbaye
1080-1096	Conflit entre l'abbaye de Charroux et l'abbaye de Saint-Jean d'Angely pour la possession de l'église de Varaize. -1080 : jugement du concile de Bordeaux qui rejette les prétentions de l'abbé de Charroux sur la possession de l'église de Varaize. -1096 : traité entre les deux abbayes entérinant la précédente décision : Il est accordé entre les deux abbés, que tous les biens en litige dans la châellenie de Varaize et la villa d'Asnières demeureront en la possession de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély. = Mention du château de Varaize : « <i>in castello Varesiae</i> ». (Georges Musset, cartulaire de Saint-Jean d'Angely t.1, in : Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, t.30, Picard, Paris, 1901, p.127- : charte C et p.131, charte CII.)
Vers 1100 1095-1103 ?	Don par Gosbert de Varaize* à l'abbaye de saint Jean d'Angely d'une chapelle sise près du château de Varaize, de terres, vignes et dîmes sises à Varaize près de l'église : « <i>dedit capellam de super castellum, et terram quae est circa ecclesiam [...], necnon decimam totius terrae suae. [...]</i> <i>ea terra inculta. Dedit vineam quae est ad vitram ecclesiae.</i> » (Georges Musset, cartulaire de Saint-Jean d'Angely, in Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, t.30, Picard, Paris, 1901, p. 127, charte XCIX : carta de capella de Varesia.) Nota : vestige d'une abside semi-circulaire romane, intégrée dans le mur de clôture de l'ancien presbytère, rue de l'église. *Don par Gosbert de Varaize et Cécile sa femme, du consentement d'Hélie de Varaize, leur fils, de Millésende, leur belle fille et de Bertrand leur fils. Témoins : Guillaume, Lambert et Kalon de Varaize. S. Gosbert de Varaize (acte transcrit par Dom Estiennot dans <i>antiquitates benedictinae xantonenses</i>, p.289.) Cet acte n'a pas de date. Chaque auteur en propose une : antérieur à 1050 pour Denis d'Aussy puisque lors de sa prise de tonsure, en 1077, Bertrand de Varaize, cité dans cet acte, cède l'église à l'abbaye de st Jean d'Angely, mais il peut s'agir d'un autre Bertrand... ;1050 ou 1095 pour Texier ; entre 1095-1103 pour Musset ; vers 1100 pour Pierrick Barreau et Mr Bonnin.
XI XIIe	Construction de l'église à trois vaisseaux par les moines bénédictins de Saint-Jean-d'Angély : Nota : les églises à 3 vaisseaux sont rares en Saintonge, ce dispositif témoigne de l'influence du Poitou, tout proche et notamment d'Aulnay. Présence à Varaize sur la nef d'une corniche à arceau de type poitevin. (René Crozet, l'art roman en Poitou, Paris, 1948, p.163-164.) Les piles de la croisée forment « <u>un passage Berrichon</u> » permettant un accès direct entre les bas-côtés et les bras du transept, comme à l'église de Petosse située près de saint Hermine en Vendée. Ils sont fréquents dans le Berry. <u>Comparaison architecturale</u> : L'église Saint Gemme, datée de la fin du XI^e et qui dépendait de l'abbaye de Chaise-Dieu pour la nef à bas-côté. Pour la sculpture : Aulnay et Fenioux datées du XII^e. (François Eygun, Arts des pays d'Ouest. Paris : Arthaud, 1965, p. 90, 110.)

Sculpture et modénature romane :

-Portail latéral sud sculpté à 4 voussures et une archivolt, en partie restauré au début du XXe : 6 anges adorant l'agneau pascal ornent la 1^{ère} voussure, surmontée d'une main bénissante entre un ange et un abbé. La 2^{ème} voussure est ornée des 4 Vertus terrassant les Vices, la 3^{ème} voussure est ornée de rinceaux en S imitant ceux d'Aulnay et sur la 4^{ème} voussure, un Christ en majesté est encadré par une dizaine d'apôtres et des saints, ainsi que par les 8 vieillards de l'apocalypse. Au-dessus, 6 anges thuriféraires ornent l'archivolt. Le portail est surmonté d'une corniche figurant des personnages et des animaux enveloppés d'entrelacs, dont des oiseaux becquetant des fruits et une chouette aux ailes étendues, dit « corbeau de nuit ».

Les chapiteaux de ce portail sud sont également sculptés de rinceaux, de motifs végétaux (fleurs, feuillage), d'oiseaux luttant contre des canidés et de figures humaines dont un homme tenant des oiseaux et deux personnages luttant contre un dragon bicéphale.

-Les fenêtres romanes plein cintre du mur sud de la nef ont des colonnes à chapiteaux sculptés représentant des feuillages, des rinceaux, des vignes et des figures humaines dont un homme avec des oiseaux.

-Les fenêtres plein cintre du bras sud du transept, de l'abside et des absidioles nord et sud sont ornées de chapiteaux sculptés de feuillage et de voussures à motifs géométriques (losanges, pointes de diamant).

-Les modillons sculptés de la corniche de l'abside et des absidioles Nord et sud représentent des animaux (bouc, canidé, serpent, lions dévorant des humains), des monstres (dragons, harpie) et diverses représentations humaines, dont des acrobates, des musiciens (un harpiste), un soldat en armure interprété comme saint Georges sauvant la princesse du dragon.

-A l'intérieur, les chapiteaux de la nef sont ornés de motifs végétaux (feuillages et épis de blé), ceux de la croisée du transept de feuillages et de motifs géométriques et d'une scène représentant Daniel entre les lions.

(François Eygen, Saintonge Romane, Zodiaque, 2^{ème} édition, 1979, p.183-184.)

Proposition de datation de Mr Bonnin en 2000 : « *la construction semble s'étager sur deux ou trois campagnes de construction au cours des XIe et XIIe siècles. Le transept serait la partie la plus ancienne (XIe siècle). La façade paraît lui être postérieure de quelques décennies (début XIIe siècle ?). Nef, abside et clocher paraissent bien ciblés dans la seconde moitié du XIIe siècle.* (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.20-21.)

Une rupture d'appareil entre le bras sud du transept et les piles de la croisée Ouest et Est, pourrait suggérer que les piles du clocher ont été construites après le bras sud. Mr Tonnellier l'avait déjà remarqué en 1957 : « *à l'examen des lits du parement, on constate que les piles de la croisée du transept englobent en reprise les angles des transepts auxquels elles se relient. Elles sont donc plus récentes qu'eux. L'église, dans son plan primitif, devait donc se terminer à l'Ouest ou par un chevet droit, ou par une abside plus courte que l'actuelle, sans clocher. L'ensemble croisée clocher avant chœur abside est une*

	<i>construction postérieure à l'ensemble nef-transept.</i> » (P.-M Tonnellier, l'église de Varaize, in : Semailles, 8^e année n°37, juillet-août-septembre 1957.) <u>Contexte</u> : développement d'un important bourg médiéval à Varaize le long de l'ancienne voie romaine, qui perdure au Moyen âge sous le nom de « grand chemin d'Aquitaine », avec un prieuré, un château et au moins 2 édifices de culte, comprenant une chapelle et l'église. L'église devait être une étape du chemin de st Jacques de Compostelle reliant Aulnay à Saintes.
1242	Passage de saint Louis à Varaize
1307	Mention d'inhumation dans l'église de Varaize. Testament de Jean Mercier, fils de feu Méry Mercier et de Pétronille demandant que <u>son corps soit inhumé dans l'église de Varaize.</u> (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.12.)
1326	Lors de la levée des subsistes par la pape Jean XXII, le prieur de Varaize « <i>prior de Varicia</i> » est imposé à 6 livres 5 sols tournois et le « <i>capellanus de Varicia</i> » à 60 sols tournois. Nota : en 1342, Frère Maingot de Pranzac, prieur de Varaize, soutient une affaire devant le parlement de Paris. (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.12 et 18. Jean Depoin, La levée des subsides du pape Jean XXII sur la province de Bordeaux et le diocèse de Saintes, in Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis, t. XLV, 1914, p.198 et p.204.)
18 juillet 1351	Galois de Jumel, capitaine de la « <i>bastide</i> » de Varaize, délivre au receveur royal de Saintonge quittance de ses gages pour la garde de cette bastide. Pour Mr Bonnin, la bastide en question correspond au château de Varaize. Pourquoi fortifier l'église de Varaize s'il existe déjà en face un château ? (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.41)
XIV	La seigneurie de Varaize passe par mariage à la famille de la Personne*. Armes des de la Personne : Trois pattes de lion posées en pal. Ou de gueules à trois pattes de griffon d'or. (*Mariage de Marie de Varaize et de Lancelot de la Personne, proche parent du vicomte d'Aulnay, Jehan de La Personne, époux en seconde noce de la vicomtesse après la mort lors de la bataille de Poitiers en 1356 de Jean de Clermont. Lancelot de la Personne habitait saint Jean d'Angély.) (Denis d'Aussy, Varaize, notes historiques. Saint-Jean d'Angély, 1892, p.11. Les détails du mariage sont contestés par Mr Bonnin en 2000 (op.cit, p.31-32).)
XIV-XV	Fortification de l'église pendant la guerre de Cent Ans : -Surélévation de l'abside et des bras du transept pour accueillir des chambres de défense : « <i>chambres fortes percées de petites ouvertures pour le tir.</i> » N'en subsistent que quelques pans de mur en léger encorbellement au-dessus de l'abside, à la base du clocher. Elles sont par contre conservées au transept. Présence d'une « archère », dans le retour ouest du bras du transept nord Vestiges des solins des anciennes toitures en bâtière des bras du transept visibles à l'intérieur du clocher mur nord et sud relevés en 1966 par Mr Texier. La dernière restauration des parements en aura lissé les arrachements. (Jean Texier, inventaire archéologique de l'arrondissement de Saint-Jean d'Angély. "Canton de Saint-Jean d'Angély", t.3. Saint-Jean d'Angély, 1966, p.40.)

	Des dispositifs similaires étaient peut-être aussi aménagés dans les combles de la nef, comme en témoigne l'escalier à vis situé à l'angle nord-ouest du transept sud qui accédait à un étage disparu, sans doute au-dessus des voûtes disparues de la nef et la porte murée qui permettait l'accès depuis la salle haute du bras nord sur le comble du collatéral nord. <u>Contexte</u> : Nombreuses incursions anglaises dans la banlieue de saint Jean d'Angély à la fin du XIV^e siècle et occupation de Fontenet par les anglais, maître de Bouteville, de Neuvicq et de Merpins, délogés par le maréchal de Sancerre vers 1386-1387. (Denis d'Aussy, Varaize, notes historiques. Saint-Jean d'Angély, 1892, p.7.)
1402	Mention de l'église paroissiale de saint Germain de Varaize, à la présentation de l'abbé de Saint-Jean d'Angély et à la nomination de l'évêque de Saintes dans la pancarte de Rochechouart : « <i>Ecclesia parochialis Sancti Germani de Varaize, ad presentationem abbatis Sancti Joannis Angeriacensis, institutio ad dominum episcopum pro procuratione 3 l. et pro fabrica 7 s. 6 d.</i> » (Jean-Claude Bonnin, Varaize, notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.12.)
20 mai 1486	Partage de la terre de Varaize entre François de La Rochebeaucourt et Jacques de Montalembert, époux des deux dernières de La Personne. <u>Armes des Montalembert</u> : d'argent à la croix ancrée de sable, alias cotoyée en chef de deux losanges du même. Supports : deux autruches. <u>Armes des La Rochebeaucourt</u> : d'argent à neuf losanges de gueules 3-3-2-1. (Jean Texier, inventaire archéologique de l'arrondissement de Saint-Jean d'Angély. "Canton de Saint-Jean d'Angély", t.3. Saint-Jean d'Angély, 1966, p.42-43.) Nota : le détail des successions seigneuriales de Varaize a été repris par Mr Bonnin en 2000, (op.cit. p.33-35.)
1563-1564	13 septembre 1563 : Acquisition d'une rente sur le prieuré de Varaize par Pierre de Montalembert, co-seigneur de Varaize. 1564 : diverses ventes sur les revenus du prieuré et de la cure de Varaize en faveur de Pierre de Montalembert. <u>Contexte</u> : L'édit du roi Charles IX du 13 mai 1563 ordonne l'aliénation d'une partie des biens du clergé pour aider à régler la dette du royaume, dont les finances ont été mises à mal par les guerres de religions. (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.13. Victor, Carrière, Les épreuves de l'Église de France au XVI^e siècle, In: Revue d'histoire de l'Église de France, tome 11, n°52, 1925. pp. 332-362. Marc Seguin, La première aliénation du temporel ecclésiastique au diocèse de Saintes (1563-1567) in : Revue de la Saintonge et de l'Aunis : bulletin de la Société des archives historiques, t.25 1999, p.87-120.)
1585	Affrontement dans les bois de Varaize entre les troupes du duc de Mayenne et les calvinistes sous les ordres de François de Coligny siégeant à Saint-Jean-d'Angély. (D. Massiou, histoire politique, civile et religieuse de la Saintonge et de l'Aunis, V.5, 1846, p.44-45.) Incendie de l'église (?) : traces visibles sur l'absidiole Sud et à la base de la souche du clocher, côté Est. L'incendie aurait entraîné la destruction de la salle haute du chœur.
Fin XVI (Entre 1585-1588) ou début XVII ^e ?	<u>Reconstruction ou restauration de la voûte du chœur (?) :</u>

	Le berceau de la travée droite du chœur porte 2 pierres sculptées de blasons, dont l'une figure une croix pattée, armes des Montalembert, coseigneur de Varaize de 1486 aux environs de 1588. A noter : la voûte du bras sud du transept est également marquée d'un blason orné d'une croix pattée. Sa pierre support semble avoir été rajoutée. Armes des Montalembert : d'argent à la croix ancrée de sable. Nota : la famille est indirectement de nouveau représentée à Varaize par le mariage en 1624 de Marie de Pressac, arrière-petite-fille de Pierre de Montalembert avec François de Gelinard, fils, qui après restauration du château de Varaize résidera sur place. (Y. Comte, historique des travaux, 1997, p.2, dossier Drac.)
XVIe XVIIe	<u>Acquisition d'une partie de la terre de Varaize le 6 mai 1585 par François de Gelinard</u>, échevin de 1578 à 1597, maître aux comptes à Paris jusqu'en 1585, fils de Guillaume de Gelinard et de Marguerite de Pontalier. François de Gelinard porte les titres d'écuyer, seigneur de Rié, de Varaize, Malaville, saint Hermine, La Bouchardière, Vignolles, Saint-Médard, et Brossac. Il meurt en 1609. <u>Ascendance</u> : Son grand père était Jean de Gelinard, écuyer, seigneur de Malaville, maître des comptes à Paris en 1532, puis maître des requêtes de la reine de Navarre, Marguerite, sœur de François 1^{er} de 1540 à 1549, anobli par lettres patentes en août 1553, et maître des requêtes du palais en 1554. Et son père, Guillaume de Gelinard, reçu du roi de Navarre en 1559 un des six offices de conseiller maître des requêtes à Paris : la charge de premier président de la chambre des comptes et surintendant des finances. <u>Descendance</u> : Au XVIIe siècle, <u>son fils, François de Gelinard</u> (mort en 1656), seigneur d'Ardenant et Varaize, Malaville, sainte Hermine, la Bouchardière et Vignolles, <u>fit réparer le château de Varaize, incendié en 1569, pour le rendre habitable et reconstitua en grande partie l'ancien territoire de la seigneurie de Varaize, divisé en 1486, en épousant en 1624 Marie de Pressac, arrière-petite-fille de Pierre de Montalembert</u>. Le fief d'Ardenant lui fut également cédé par la famille Chevalier, qui l'avait acquis en 1608 de la famille Hillayret, qui l'avait elle-même acquis des filles de Mme de La Rochebeaucourt, héritière du fief d'Ardenant, ayant vendu leurs droits dans la châtellenie de Varaize à Denys Hillayret, membre du corps de ville de Saint-Jean-d'Angély, maire en 1574. Son petit-fils, Emmanuel de Gelinard (mort en 1693), <u>chevalier</u>, seigneur de Varaize et Malaville, demeurant en son château noble de Varaize acquière en 1648 pour 25 000 livres la dernière portion de la terre de Varaize d'Henri de Colincourt. Le roi fait ériger en vicomté la châtellenie de Varaize en sa faveur en 1657. Emmanuel de Gelinard était né en 1627 à Varaize comme son propre fils, messire Marc-François de Gelinard de Varaize, <u>chevalier, comte de Varaize</u> en Saintonge, seigneur de Malaville en Angoumois, colonel d'infanterie réformé, né à Varaize le 15 avril 1651. Ce dernier habitait par contre à Malaville avant d'acheter en 1705 un hôtel noble sur le port à Saint-Jean-d'Angély. Il y résidait encore en 1724, lorsque ses biens furent saisis à la requête de Charles de Béon de Luxembourg, marquis de Bouteville. A sa mort en 1727, tous ses biens furent vendus pour satisfaire ses créanciers. <u>Armes des Gelinard</u> : d'azur à trois palmes d'or. Alias « écartelé aux 1 et 4 d'azur à trois palmes d'or en fasce, aux 2 et 3 contre-écartelé d'or et de gueules. » <u>Armes des Chevalier</u> : de gueules au croissant d'argent, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or. (Les Gelinard de Malaville et de Varaize, in : Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, t.11, 1891. p.261-265 et p.314-315.)

	(Jean Texier, inventaire archéologique de l'arrondissement de Saint-Jean d'Angély. "Canton de Saint-Jean d'Angély", t.3. Saint-Jean d'Angély, 1966, p.43-44.) (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.36-39.)
XVI (?)	Campagne de peinture murale : -personnage barbu de la chapelle du bras sud du transept
1549 Et début XVIIe	Mention d'une maladrerie, située au nord-ouest du bourg, dans les dénombrements de la seigneurie de Varaize de 1549, de 1601 et de 1611, et sur laquelle le seigneur possède des droits, à savoir : <i>« l'usufruits qui me peuvent échoir pour cause de ladite maladrerie ; à savoir, des malades de la ville de Varaize, les deux parts de leurs héritages et de leurs meubles appartenant à moi de mon droit, et le tiers à prendre aux dits malades pour en faire leurs volontés. »</i> (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.13.)
1601	Mention d'un droit seigneurial dit de « <i>pain de chair</i> » lors des mariages célébrés à Varaize dans le dénombrement de la terre de Varaize rendu au roi : <i>« a droit aussi d'avoir un mets de pain et de chair de chacune noce qui se fait en ladite paroisse de Varaize o la charge de bailler un homme et un cheval pour aller quérir la mariée et la mener à la messe. Lequel homme et cheval ce faisant sont nourris ; et à l'après-dîner, vont tourner ledit sieur de Varaize à son chasteau, lequel baille la collation à la mariée et sa compagnie. »</i> (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.14.)
1658	André de Nesmond, curé de Magnac est prieur de Varaize. (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.18.)
1679	Echange entre Emmanuel de Gelinard, seigneur de Varaize, et le prieur de Varaize des rentes du prieuré et de la cure aliénées à la fin du XVIe siècle. (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.13.)
1683	D'après le pouillé du diocèse de Saintes de 1683, la cure et le prieuré de Saint Germain de Varaize sont toujours à la nomination de l'abbé de saint Jean d'Angely. Le revenu de la cure est de 300 livres et celui du prieuré de 1500 livres. (Charles Dangibeaud, pouillé du diocèse de Saintes en 1683, in : Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis, t. XLV, 1914, p.244 et 276.)
9 avril 1685	Le <u>prieur commendataire du prieuré</u> saint Germain de Varaize, François-Emmanuel de Gelinard de Varaize, clerc du diocèse de Saintes, <u>frère cadet du comte de Varaize</u> , afferme pour 5 ans les dîmes et revenus du prieuré de Varaize à Jacques Mercier, marchand, demeurant à Fontenet. En 1689, il se démet de son prieuré contre une rente à vie de 500 livres, et délègue sa charge de prieur commendataire à l'abbé de La Fosse. (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.18.) (Bail des dîmes du prieuré de Varaize du 9 avril 1685, passé devant le notaire Chouet à st Jean d'Angely, archives départementales de la Charente Maritime, 3 E 4102.)
19 juillet 1692	Abords : mention du presbytère, situé immédiatement à l'Ouest du portail occidental de l'église : <i>Jean Baudet de la Combe*, prêtre curé ou vicaire perpétuel de l'église paroissiale de saint Germain de Varaize, y demeurant, déclare jouir de la maison presbytérale dudit lieu de Varaize, contenant seulement une chambre</i>

	<i>et un dessous avec un petit jardin, le tout ce joignant, <u>confrontant d'un côté, vers l'Orient, à l'église dudit lieu de Varaize, d'autre bout au chemin qui va à Saint-Jean d'Angély, d'un bout, vers le midi, à la rue du bourg, et d'autre bout à l'emplacement de l'église.</u> Dépend également de la cure, une ouche et un petit lopin de vigne ruinée, que le curé a abandonné au prieur de Varaize. Ce dernier « <u>prêtant que la cure ne soit qu'une vicairie perpétuelle sujette à une portion congrue seulement.</u> » Le revenu du curé consiste donc à 300 livres annuelles payés par le prieur pour sa portion congrue, duquel il retranche ses impôts « <u>le don du roy ou décimes extraordinaire</u> » s'élevant à 125 livres et les frais d'entretien de l'autel. « <u>Comme, <u>il n'y a à son église ni revenu ni fabrique, ledit sieur de La Combe entretient à ses frais et dépend l'hostel et son nécessaire.</u></u> »</i> (Charles Dangibeaud, déclarations de biens de mainmorte dans l'ancien diocèse de Saintes sous Louis XIII et Louis XIV. In : Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, t. 35, 1905, p. 221-222.) Nota : le portail en anse de panier du presbytère, côté église porte la date de 1732. *Jean Baudet de la Combe, bachelier en théologie et graduel nommé de l'université de Bordeaux.
1696	L'année 1696 comptent 4 préposés au titre de prieur de Varaize : -1696 : un certain François-Bonnaventure Bosse, est dit prieur commendataire de Varaize. -7 juin 1696 : Prise de possession du prieuré de Varaize par Jean de la Croix, prêtre du diocèse de Lyon, secrétaire de l'archevêque de Tours. Elle est contestée par le seigneur de Varaize qui prétendait y placer son neveu, Jean de Crevan. -Monseigneur Séraphin de Pajot de Plouy, évêque et comte de Dié, conseiller du roi en tous ses conseils d'Etat et privé, est prieur commendataire de Varaize de 1696 à 1701. Il fait affermer pour 5 ans les revenus du prieuré à Charles Coullon, marchand demeurant à Varaize le 20 avril 1697, moyennant la somme de 1300 livres annuelles, auxquelles s'ajoutent la pension due au curé de Varaize, la rente due à l'abbaye de st Jean d'Angely et la rente due à l'ancien prieur François-Emmanuel de Gélinard, seigneur chevalier de Mallaville. (Voir 1685) « <i>Tous les fruits et revenus du prieuré de saint Germain de Varaize, consistant en bâtiment, granges, chais, treuil, maison, chambres basses, hautes, greniers, écuries, toit, basse-cour, ballet, ouches joignant lesdits bâtiment et basse-cour et un pré qui est au-devant desdits bâtiments, chemin entre deux, dîmes de blés, vins, chanvres, lins, agneaux et autres légumes qui appartiennent audit sieur prieur</i> » (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.18-19.)
1694-1701	Pierre Geoffre est curé de Varaize
7 décembre 1701	Prise de possession du prieuré de Varaize par René Duveau, prêtre, docteur en Sorbonne, chanoine prébendé et grand pénitencier de l'église de Tours, vicaire

	général et official métropolitain du diocèse de Tours, pourvu en continuation de commende du prieuré simple et sans résidence de Saint-Germain de Varaize le 22 novembre 1701. Les bâtiments, grange, écurie, colombier, chai et cave, sont alors en très mauvais état, plusieurs menacent ruine. (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.19.)
27 juin 1708	Prise de possession du prieuré de Varaize par Pierre-Michel Billard, clerc tonsuré du diocèse de Tours. (Jean-Claude Bonnin, op.cit., p.19.)
20 août 1709	Prise de possession du prieuré de Varaize par François Duvau, clerc tonsuré du diocèse de Tours, pourvu de cette charge le 5 juin 1709. (J.C. Bonnin, op.cit., p.19.)
10 avril 1714	Prise de possession de la cure de Varaize par Charles Cousseau, prêtre du diocèse d'Angoulême.
3 décembre 1714	Prise de possession de la cure de Varaize par Antoine Pépin, prêtre du diocèse de Saint-Flour.
5 avril 1715	Prise de possession de la cure de Varaize par Jacques Cathinaud, prêtre du diocèse de Limoges.
Mars 1719	Conflit entre le curé de Varaize et le comte de Varaize : le curé de Varaize, Jacques Cathinaud est arrêté et conduit dans la prison de saint Jean d'Angély puis de Saintes sur les accusations de Marc-François de Gelinard de Varaize, chevalier, comte de Varaize, seigneur de Malaville, chevalier de saint-Lazare et de son sergent pour diffamation et vole : « <i>volé le grain dans son aire, <u>volé les tombeaux du cimetière</u>, volé des raisins dans les vignes</i> » (Denys d'Aussy, Varaize, notes historiques. Saint-Jean d'Angély, 1892.)
5 juillet 1719	Prise de possession par procuration de la cure de Varaize par René François Petitbeau, vicaire de Manthelan en Touraine, pourvu de la cure par lettre de la cour de Rome d'avril 1719. (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.18.)
3 juin 1720	Rappel du droit de banc seigneurial dans l'église paroissiale de Varaize lors de la prise de possession de la vicomté de Varaize par Michel Amelot, chevalier, marquis de Gournay, conseiller ordinaire du roi, demeurant à Paris qui a acquis la vicomté, terre et seigneurie de Varaize, appartenances et dépendances le 26 mars 1720 de Marc-François de Gelinard de Varaize pour le somme de 450 000 livres : « <i>transportés en l'église de ladite paroisse où estant, se seroit mis à genoux dans le banc seigneurial.</i> » (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.13-14 et 38)
22 décembre 1720	Nomination d'un nouveau « fabriqueur » en remplacement du curé Cathinaud qui exerce cette charge contre l'ordre, lors d'une assemblée des habitants de la paroisse de Varaize, réunis par Pierre Renaud, syndic de la paroisse : Jean Gibouin, syndic perpétuel de la paroisse est nommé « <i>fabriqueur en ladite paroisse pour régir et avoir soin de la fabrique de ladite église, pour servir à l'entretien d'icelle, soit de cierges et autres choses nécessaires</i> ». (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.14.)
8 mai 1727	Prise de possession de la cure de Varaize par Ignace Durand Chadel, prêtre du diocèse de saint-Frou. (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.18.)

12 mars 1729	Les revenus du prieuré de Varaize sont affermés par Jean Daigremont*, clerc tonsuré, demeurant à Tours, prieur commendataire de Varaize, moyennant 1 600 livres, et à la charge de payer à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély une redevance annuelle de cents sols et à l'aumônerie une rente de 16 boisseaux de froment. Une redevance d'un boisseau de froment lui était également due sur le Moulin dit du Prieur. (Denis d'Aussy, Varaize, notes historiques. Saint-Jean d'Angély, 1892, p.9.)
21 avril 1729	Prise de possession de la cure de saint-Germain de Varaize, vacante par le décès de Messire Ignace Durand Chadel, par Philippe Paillot, clerc du diocèse de Saintes. Le curé de Varaize, Philippe Paillot est enterré dans l'église de Varaize en décembre 1738 à l'âge de 36 ans. (Denis d'Aussy, Varaize, notes historiques. Saint-Jean d'Angély, 1892, p.9-10.) (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.18.)
1748	Erection de Varaize en comté par lettres patentes en faveur de Michel, Marie, Noël Amelot, comte de Gournay né en 1713, conseiller au parlement de Paris. (Jean Texier, inventaire archéologique de l'arrondissement de Saint-Jean d'Angély. "Canton de Saint-Jean d'Angély", t.3. Saint-Jean d'Angély, 1966, p.44.)
1761	<u>Bénédiction de la cloche</u>, nommée Michelle Suzanne, œuvre de Baptiste Rigueur fondeur : Inscription sur la cloche : <i>« L'an 1761 j'ay été fondue au mois d'octobre et bénie par Mre Louis Daniel Barbaud p. curé de cette paroisse. Mon parrain est très haut et très puissant seigneur Mre Michel Marie Noël Amelot chevalier conseiller du roy en ses conseils maître des requêtes de son hôtel président au grand conseil seigneur comte de Varaize seigneur de Saint-Julien l'Escap les Eglises d'Argenteuil et autres lieux. Ma marraine est très haute et puissante dame Suzanne Adélaïde de Belloy son épouse. Baptiste Rigueur m'a faite ».</i> Nota : le seigneur de Varaize, Michel Marie Noël Amelot, né en 1713 de Charles Michel Amelot, marquis de Gournay, est mort à Paris en 1786 et sa femme à saint Jean d'Angely en 1793. Cette dernière séjournait à Varaize en 1759. (Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. Bulletin, t.11, 1891. p.261.) (Denis d'Aussy, Varaize, notes historiques. Saint-Jean d'Angély, 1892, p.18.)
XVIIIe	<u>Peinture de deux litres funéraires sur les murs de la nef, du transept et les piliers, avec armoiries de la famille Amelot</u> conservées sur le bras nord du transept et au revers de la façade occidentale. <u>Armoirie des Amelot</u> : d'azur à trois cœurs d'or surmontés d'un soleil du même.
1770	Effondrement des voûtes de la nef, par vétusté. <i>« L'église menace de la ruine la plus prochaine, la voûte est en partie tombée ou entrouverte et ne résistera pas jusqu'à l'hiver prochain si on manque d'y faire du moins quelques réparations et de la recouvrir, et ce n'est pas sans une crainte bien légitime que les habitants et le suppliant entrent et se tiennent dans cette église.</i> <i>L'état misérable où tous les habitants se sont trouvés la présente année avait retenu le suppliant, mais enfin un plus long retardement rendrait le mal sans remède et pourrait prendre sur la vie du pasteur et des habitants, c'est pour</i>

éviter ses malheurs qui les menacent de près que le suppliant à recours à votre autorité. [...] » (Lettre de Louis Daniel Barbeau, prêtre curé de la paroisse de Varaize à l'intendant de la généralité de la Rochelle, Mr Meilheur, au sujet de réparations nécessaires à l'église en mauvaise état et pour lesquelles l'intendant ordonne une visite en octobre 1770, archives départementales de la Charente-Maritime, G 43.)

Le 25 novembre 1770, les habitants de Varaize réunis à la demande de l'intendant, acceptent les réparations de l'église et la répartition de la dépense sur tous les habitants : « [...] *laboureurs et autres habitants de la dite paroisse de Varaize, ont unanimement déclarés et consentis que les réparations qui sont purement nécessaires et indispensables à faire à ladite église de la présente paroisse de Varaize soit faites incessamment attendu que la majeure partie de ladite église menace une prompte ruines, comme aussi consentent lesdits sus nommés que la somme qui pourra être adjugées pour lesdites réparations soit réparties et imposées sur tous lesdits habitants* » (Acte capitulaire de l'assemblée des habitants de Varaize du 25 novembre 1770, réunie par Anthoine Renaud, maréchal et syndic de la paroisse de Varaize, devant le notaire royal à st Jean d'Angely, Mr Fradet, archives départementales de la Charente-Maritime, G 43.)

Nota : les arrachements des anciennes voûtes en berceau de la nef sont visibles à la base du clocher :

Arrachement des voûtes visibles contre le bras nord, au-dessus de l'actuelle toiture : petit berceau ou demi-berceau pour les collatéraux.

Vestige d'un solin à deux pans mur ouest du clocher (visible à l'intérieur de la nef) : ancienne toiture d'une première nef romane moins large et plus basse que l'actuelle (signalé par Mr Y. Comte en 1997) ou arrachement des anciennes voûtes de la nef (?)

D'après P.-M Tonnellier (1957) : « *Le plan primitif prévoyait des voûtes en berceau, en arc brisé sur la grande nef, en plein cintre sur les collatéraux. Nous en avons pour témoins les deux sommets des murs qui ferment les collatéraux du côté des transepts : ils ne sont point arrêtés par une ligne horizontale, mais s'élèvent en demi-cercle à la manière d'un formeret sur lequel devrait venir s'appuyer la voûte. Les impostes des collatéraux étant à la même hauteur que ceux de la nef, les voûtes des collatéraux devaient remplir l'office d'étais à la retombée des voûtes de la grande nef. C'est encore le Partie Poitevin. Mais ces voûtes, ainsi prévues, ont-elles été en fait exécutées* ? Dangibeaud a cru pouvoir assurer le contraire. [...] Mais est bien étrange l'énorme dévers qu'ont subi des murs qui n'auraient eu à supporter que la pesée verticale d'une charpente. Le mur nord de la nef, atteint une inclinaison dangereuse. A notre avis, un tel dévers ne peut être le résultat que de la poussée latérale d'une voûte. [...]* » (P.-M Tonnellier, l'église de Varaize, in : Semailles, 8^e année n°37, juillet-août-septembre 1957.)

D'après Mr D'Aussy, en 1892, les murs de la nef n'avaient pas encore de devers.

« *Si ces voûtes étaient tombées par vétusté, on remarquerait dans les murs latéraux, soit un écartement dû à leur poussée, soit des amorces qui n'existent pas.* » (Denis d'Aussy, Varaize, notes historiques. Saint-Jean d'Angély, 1892, p.9.)

Y. Comte précise en 1997, que le devers ne concerne que les deux piles septentrionales. « *Déversement considérable de la file de piliers nord, vers le nord. Par contre le mur gouttereau nord, qui a gardé ses faisceaux de colonne romans n'est pas déversé.* »

*La question de Mr Tonnellier trouve réponse dans la requête du curé de 1770 ci-dessus et dans le devis de 1771, transcrit ci-dessous, attestant l'existence de voûtes en pierre sur la nef

	et ses collatéraux. D'autre part, l'absence des amorces de voûte et l'absence de devers du mur nord en 1892 s'expliquent par la reconstruction du mur nord de la nef et la démolition de toutes les naissances de voûte, jusqu'aux niveaux du cordon en 1772, également mentionnés dans la documentation archivistique...
1772	Restauration de l'église par André Vinet, marchand tuilier à Ecoyeux d'après un devis de Pierre Falquet, maître entrepreneur et Jean Coutanseau, maître charpentier : -Démolition des restes de la voûte de la nef et des voûtes de ses collatéraux encore debout, comprenant la démolition des naissances des voûtes. -Démolition des maçonneries hautes situées au-dessus de la corniche à arceau du mur sud de la nef. -Démolition du mur nord de la nef, à l'exclusion de la dernière travée Est -Reconstruction du mur nord de la nef en réduisant son épaisseur et en rétablissant à l'identique la façade intérieure. Nota : les vestiges d'une ancienne baie romane murée sont visibles à l'extérieur sur la dernière travée Est et la base primitive plus large du mur nord a été mise à jour en 1968, dévoilant un rythme de composition identique à celui du mur sud de la nef. -Restauration des maçonneries de la façade occidentale, comprenant une transformation du pignon, vraisemblablement diminué en hauteur et orné d'une croix en pierre. -(Ré) Ouverture de la baie surmontant le portail occidental avec installation d'un vitrail composé de 8 panneaux de vitre à plomb et châssis en fer. -Restauration des maçonneries de la façade sud de la nef, -réouverture des 4 grandes baies murées de la façade sud de la nef avec installation de vitraux, à châssis dormant en bois de chêne et à petit bois garni de quatorze grands carreaux d'un verre fort, protégé par un treillis en fer. -Restauration ponctuelle des maçonneries intérieures de l'église, du clocher et des bras du transept, compris voûtes et piliers et blanchissage des murs et voûtes de l'église. -Construction de deux contreforts sur le bras du transept nord -Surélévation de la tour d'escalier du clocher pour accéder au niveau de la salle de défense, compris réaménagement de l'accès au clocher : condamnation de l'ancienne porte et aménagement d'une nouvelle porte, avec un petit escalier dans l'épaisseur du mur. -Réfection des charpentes des chapelles de Notre Dame et de saint Nicolas (bras du transept nord et sud) et aménagement d'une sorte de ballet au-dessus de la nouvelle porte d'accès au clocher. -Réfection à neuf de la charpente du beffroi et du mouton de la cloche avec sa demi-roue. -Réfection à neuf de la charpente du clocher, fermeture de l'ouverture de la voûte du clocher par un plafond en bois, et restauration des maçonneries intérieures et extérieures du clocher.

-Installation sur la nef et ses collatéraux d'une charpente en bois de chêne neuf, formant coyau, avec lattis en peuplier et couverture en tuile creuse.

Procès-verbal de visite de l'église et devis du 28 avril 1771, dressés par Pierre Falquet, maître entrepreneur et Jean Coutanseaux, maître charpentiers, demeurant en la ville de st Jean d'Angely, experts nommés par les habitants de Varaize, sur ordonnance de l'intendant du 12 mars 1771 :

« Étant entrés dans l'église, nous avons examiné que les quatre piliers qui forment le corps de la nef ainsi que les murs des collatéraux ont perdu leur aplomb dans toute la hauteur, ceci a été occasionné par défaut d'affaiblissement lequel le fondement ont pillé en dessous, et par faute aussi d'entretiens de couverture dont les eaux pluviales ont dégradé continuellement les épaisseurs des murs ainsi que les flancs et les extrados des voûtes, dont la majeure partie sont écroulées et les restants menacent d'une ruine même inévitable.

Pour parvenir à une bonne et nouvelle construction, tant pour la solidité de toutes les réparations nécessaires à faire à ladite église que pour éviter aussi les grosses dépenses et chercher les vrais moyens les moins coûteux, l'adjudicataire sera tenu de parachever de démolir tous les restants de la voûte de la nef, comme aussi ceux des collatéraux dans toute sa longueur et largeur, du depuis la grande porte d'entrée jusqu'aux murs qu'il fait séparations de la nef et du clocher, de faire les démolitions de toutes les naissances desdites voûte, jusqu'aux niveaux du cordon ou imposte qu'il leur faisait ci devant le support, lequel est en pierre de taille établis à trente pieds de l'élévation à prendre du sol de ladite église.

Cette opération une fois faite, l'adjudicataire sera tenu aussi de démolir sur la façade du côté du midi la hauteur de 6 pieds (soit environ 1m95) de maçonnerie dans toute sa longueur, savoir du depuis l'encoignures du mur de la porte d'entrée jusqu'aux murs qu'il renferme l'escalier qui monte aux clocher, de bien garnir toute l'épaisseur dudit mur et de le rendre de niveaux aux petit cordon cintré, qu'il forme un second arceaux et qui fait le couronnement des quatre vitraux aux dessous, de poser aussi tous les même couronnement des piliers buttant et corbelet qui étaient ci devant et de refaire à neuf ceux qui pourront manquer.

Le mur du côté du nord sera démolé dans toute sa longueur et hauteur, compris l'encoignure du mur de la grande porte d'entrée jusqu'à celui de la chapelle attendant aux clocher. Et bien de niveaux à la hauteur du socle en dedans de ladite église, dont l'adjudicataire sera tenu de faire généralement toute lesdites démolitions énoncées ci-dessus, de trier et ranger tous les matériaux, chacun en particulier suivant leur espèce hors de l'église ; lesquelles nous estimons toutes les réparations et démolitions à la somme de 350 livres.

Le mur du côté du nord sera repris sur ces mêmes fondements et bâti dans toute la longueur de la démolition, lequel l'aura 78 pieds de long sur 26 d'hauteur, Et sera établi de deux pieds six pouces sur les anciens fondements

au-dessus du socle réduit à deux pieds d'épaisseur dans sa hauteur ou dernière assise, observant que les 6 pousse de plus seront pour former un tallus sur sa face en dehors en le montant tout unis d'y construire sur la même face 4 chainettes en vieille pierre de taille de la démolition distribuée par égale partie dans la longueur dudit murs montée dans toute la hauteur alternative posée en carreaux et boutisse. Observant aussi sur la face en dedans du dit mur, d'y faire tant seulement les mêmes piliers qui y étaient ci devant pour faire face et correspondre à ceux qui sont adossés et liés aux murs du côté du midi, tous les restant du corps dudit murs sera bâti avec la meilleur pierre de la démolition posé à bain de mortier composé d'un tiers de chaux et deux tiers de sable. Le tout estimé à 678 livres

L'adjudicataire sera tenu de rapiécer et fermer tous les trous et les dégradations qui sont sur la façade de la grande porte d'entrée. Les pierres qui forment le pignon actuel seront changée. Le mur sera démolí d'environ deux pieds dans son milieu et de quatre pieds sur ses côtés ; Et sur le vif dudit mur, lui sera posée une assise en pierre de taille de ladite démolition, bien emboîtées les unes dans les autres, faisant toute l'épaisseur dudit murs non compris 3 pousse de sortie sur le parement de la façade.

Dans le milieu du niveau pignon, lui sera posée une pierre de taille figurant la forme d'un piédestal et une croix au-dessus en pierre.

L'on observera que malgré la démolition dudit pignon, il sera encore de 2 pieds plus élevé que la coupe de la charpente et couverture, lequel servira pour éviter les dégradations que les vents de mers pourraient occasionner par la suite teins. Nous avons estimé cette réparation, fourniture et main d'œuvre à la somme de 72 livres.

L'adjudicataire sera tenu d'ouvrir le grand vitrail qui est au-dessus de la porte d'entrée, lequel dit vitraux sera garni d'un châssis en fer d'un pousse et demi de large 6 ligne d'épaisseur faisant tous le pourtour du cintre et de ces côtés garnis par trois traverses de même largeur et épaisseur tous les remplissage du vitraux sera garni de 8 panneaux de vitre à plomb retenu par ces verge et clavettes nécessaires. L'article est estimé à 80 livres. (Nota : cet article a été rajouté lors de l'adjudication de juin 1772.)

L'adjudicataire sera tenu de fermer généralement tous les trous et les dégradations qui sont sur la façade du côté du midi dans toute sa hauteur et largeur, d'ouvrir les quatre grands vitraux pour donner jour dans l'église, lesquels auront deux pieds de large sur six de hauteur, la boisure sera en bon bois de chêne fait à châssis dormant et à petit bois assemblé à pointe de diamant, garnie chacune de quatorze grands carreaux d'un verre fort. Le tout sera arrêter par 8 grappe et d'une force convenable, chaque boisure desdits vitraux sera aussi garnis dans toute sa hauteur et largeur d'un trillis en fil d'arcetral d'un fers doux et fort, fait en grande maille de trois cars de pousse sur un pousse et demi d'ouverture, lequel sera poser sur le châssis dormant, arrêté par des petits clous dans chacun d'eux et de deux petites traverses en

fer plat d'un pouce de large et trois ligne d'épaisseur qui diviseront la hauteur des vitraux en quatre partie égale. Le tout 152 livres.

L'adjudicataire sera tenu de rapiécer toute les pierres de taille qui peuvent manquer dans tous les socles des grands piliers de la nef, ainsi qu'à ceux des collatéraux, de fermer généralement tous les trous dégradations et lézarde, qui pourront se trouver dans tout le corps intérieur de l'église, du clocher, des deux chapelles, ainsi que des trois voûtes sans faire oublier d'aucun joints lesquels seront fermés à mortier blanc, de blanchir tous les murs en dedans de la dite église, ainsi que lesdites voûte de deux couches de chaux. Le tout estimé 224 livres*

** Savoir qu'à ladite chapelle du côté du nord, il y sera construit deux piliers boutants pour le soutien du mur dégradé ayant perdu son aplomb dans toute sa hauteur. Les dit piliers seront établis de trois pied de sortie sur 4 pieds de large et sur la hauteur de 12 pieds à prendre du sol de terre, au-dessus desdits 12 pieds lui sera fait une plainte ou cordon de neuf pouce d'épaisseur au-dessus duquel lui sera établi un glacis de 4 pieds d'hauteur observant « d'enbreuver » les pierres les unes dans les autres, tous les parements des deux piliers seront montés en vieille pierre de taille de la démolition ainsi que les glacis. L'adjudicataire sera tenu de creuser les fondements à la profondeur des anciens fondements des murs de l'église, observant en montant la face du devant de 4 pieds de largeur de lui donner un pouce par pied de tallus lequel sera réduit dans sa hauteur de 12 pieds à deux pieds à la sortie. Le tout estimé 120 livres. (Nota : cet article a été rajouté lors de l'adjudication de juin 1772.)*

L'adjudicataire sera tenu aussi de monter la tour de l'escalier qui monte au clocher à la demande du niveau au-dessus de la voûte de la chapelle y attendant, d'y pratiquer les marches nécessaires pour y communiquer, de faire la charpente et couverture de ladite tour à la demande et hauteur de la couverture de ladite chapelle ; de bâtir et fermer l'ancienne ouverture du clocher, de faire une nouvelle porte sur le mur qui fait face au midi. Et dans l'épaisseur dudit mur lui sera pratiqué un petit escalier d'environ 10 marche en vieille pierre de taille de la démolition, les surplus de la largeur desdites marches sera prise sur l'extrados de la voûte, le tout fait à chaux et sable, bien conditionné, suivant les uses et coutume. Estimé 66 livres.

L'adjudicataire s'obligera aussi de refaire toutes les deux charpentes de deux chapelles de Notre Dame et Saint Nicolas, lesquelles se sont affaissées n'ayant plus une pente convenable pour les écoulements des eaux ; lesquels ont pourris en partie les bois. Lesdites charpentes seront reconstruites dans la même forme et façon que ci devant, en se servant des mêmes bois et matériaux qui se trouveront bon et de fournir tous ceux qui seront nécessaires à la nouvelle construction, le tout en bon bois de chêne, assemblé à tenons et mortaise, suivant les uses et coutume.

Outre lesdites charpentes, l'adjudicataire sera tenu de faire un rehaussement en forme de ballet à l'emplacement où sera construit la porte de l'escalier qui

doit servir pour monter au clocher. Il sera fourni pour faire ledit ouvrage des deux chapelles et du ballet, le nombre de 220 pieds de chevron équarant de 4 ponce, 36 pieds de faitage de 5 à 6 ponce, 40 pieds de sablière de 6 à 7 ponce, 16 brace d'ovage de peuplier, tous les clous nécessaires, 500 tuiles, observant que les pièces qui font le support de ladite charpente, en les posant seront retournées dessus en dessous. Le tout estimé à 286 livres.

Etant monté dans le clocher, nous avons examiné que la charpente du beffroi est fort usée et hors de service, et menace d'une ruine inévitable tous les bois et assemblage étant pourri. L'adjudicataire sera tenu de refaire le tout à neuf en bon bois de chêne à vive arête et sans aubier, auquel sera fourni 4 pièces ou poteaux de 14 pieds de longueur, équarant 7 ponce, deux entretoises de 4 pieds chacune sur 6 ponce, de changer en bois neuf d'ormeaux le mouton de la cloche avec sa demi roue et de fournir la ferrure nécessaire, d'assemblée le tout à tenons et mortaise suivant les règles de l'art. Le tout estimé à 72 livres.

L'adjudicataire s'obligera aussi de refaire la charpente du clocher dont la majeure partie des bois sont pourris et hors de service, dont il est nécessaire de la reconstruire à neuf en bon bois de chêne, qu'il faudra pour cet ouvrage, qui sera de 4 jambettes et 4 contres fiches pour le soutien des arêtières, 4 chevrons de ferme qui se trouvent pourris et hors du poinçon, 10 brace d'ovage de peuplier pour couvrir ladite charpente, fournir tous les clous, ainsi que la tuile qui pourra manquer, l'adjudicataire sera tenu de faire un plafond en madrier bois de chêne pour fermer l'ouverture qui est à la voûte du clocher ; de rapiécer tous les trous, dégradations et refaire tous les joints des 4 murs dudit clocher tant en dehors que dedans, le tout fait en bon mortier. Le tout est estimé 124 livres.

L'adjudicataire sera tenu de faire toute la charpente de la nef en bois neuf de bon chêne bien sec dans toute sa longueur et largeur depuis la grande porte d'entrée jusqu'au mur qui fait séparation de ladite nef et du clocher, ladite charpente sera composée de 6 tirants de 19 pieds de longueur équarrant de 9 à 10 ponce, distribués par égale partie dans ladite longueur de la nef, garnis chacun de ces arbarestier (=arbalétrier), lien, jambette et poinçon, de 6 pieds d'élévations, le tout assemblé à tenon et mortaise suivant la coupe de la charpente, observant que tous lesdits arbarestiers equarrant de 7 à 8 ponce et les poinçons, les liens et jambettes de 5 à 6 ponce, au-dessus de ladite charpente lui sera posé un faitage et un rang de filière de chaque côté établis sur les milieux desdits arbarestiers. Observant que le faitage sera assemblé sur chaque poinçon faisant la longueur de 60 et 18 pieds, équarrant 6 ponce, lesdites filières seront aussi assemblée sur chaque arbarestier, lesquelles deux côtés font le nombre de 150 pieds courant, équarant de 6 sur 7 ponce au-dessus desquelles sera garni en chevrons même bois de chêne distribué de 4 à la toise, équarrant dans son petit bout de 4 ponce qui font en total le nombre de 1164 pieds courant, ledit nombre de chevron étant posé et distribué sur la

charpente. L'adjudicataire sera tenu de fournir le nombre de 110 brase dovage de peuplier pour couvrir toute cette partie d'ouvrage mentionné ci-dessus, observant que tous les joints desdites planches d'ovage seront redressés à joint carré, le tout bien cloué suivant les us et coutume.

Cet ouvrage étant une fois fait, l'adjudicataire sera tenu aussi de faire la charpente des deux collatéraux même bois de chêne et dans toute sa longueur et largeur comme celle de la nef en suivant la même pente et forme qui a été dit, savoir que dans toute la longueur des collatéraux lui sera établis six montants de 10 pieds de longueur équarrant la même épaisseur que ceux de la nef, garnis de tous ces liens et jambettes de deux côtés au-dessus desquel sera mis un rang de filière de la même grosseur que dite faisant le nombre de 150 pieds courant, garni de tous ces chevrons posés de 4 à la toise, comme ceux de la nef, qui font le nombre de 1164 pieds courant, équarrant 4 ponce, assemblé dans les sablières posées sur l'épaisseur des murs de collatéraux, lesquels dit chevrons formeront des acoyaux (=coyau) de 18 ponce de sortie du parement des murs, les dits acoyaux seront garnis par le dessus de planche bois de chêne bien arrêtée et clouée, tous les restants de planche d'ovage qu'il faudra pour couvrir les deux dits collatéraux ont été compris dans l'article de la nef. Observant aussi de fournir le nombre de 312 pieds de sablière équarrant de 5 sur 7 ponce posée bien de niveaux sur les épaisseurs de murs encastrés toutes les têtes desdits chevrons pour soutenir la contrebutée des deux murs de la nef et le tenir en respect dans leur faux aplomb.

Toute la dite charpente en général sera recouverte à tuile creuse dont l'adjudicataire se servira de celle de la démolition et fournira à ces frais et dépend toutes celles qui pourraient manquer pour la perfection de toute la couverture ; d'observer généralement de fournir tous les bois dans le même calibre énoncé ci-dessus, de rendre la dite charpente dans la dernière solidité et suivant les règles de l'art et à dire d'expert. Le tout est estimé 1787 livres, plus douze milliers de tuile à 384 livres.

Tous les ouvrages mentionnés dans le présent devis se montent à la somme de 4 197 livres » auxquels s'ajoutent lors de l'adjudication, deux articles* de 120 et 80 livres, montant le devis à 4394 livres.

*« deux articles qui y ont été ajoutés le premier concernant l'ouverture d'une fenêtre au-dessus de la porte d'entrée et le second de deux piliers buttants nécessaires pour le soutien de l'un des murs de la chapelle placée au nord de l'église »

Suite à l'ordonnance de l'intendant du 22 octobre 1771, l'adjudication au rabais des réparations a lieu en juin 1772 en faveur d'André Vinet, marchand tuilier à Ecoyeux, qui diminue la dépense à 3 400 livres. Jean Menard, laboureur à bœuf demeurant dans la paroisse de Fontenet s'en portera caution. Outre, l'ajout de deux nouveaux articles de 120 livres et 80 livres relatifs à l'ouverture de la baie centrale la façade Ouest et la construction de 2 contreforts à la chapelle nord, de nouvelles conditions sont définies, à savoir :

	-les dimensions des bois de charpente prévues sont réduites : « les sablières que l'adjudicataire sera tenu de fournir neuves seront seulement de 6 pouce de large sur 4 d'épaisseur, les arbalétriers de 6 pouces sur 5 et les chevrons de 3 pouces sur 3, le tout en bois de chêne de bonne qualité, proportion ordinaire pour ces sortes de bois et que les syndic et habitants de Varaize ici présent, et tous les entrepreneurs et ouvriers susnommés nous ont unanimement assurée <u>être suffisante pour faire un ouvrage très solide et de beaucoup de durée.</u> » -le surplus des matériaux de démolition non employé est abandonné à l'adjudicataire : « les pierres de taille et autres matériaux qui pourront se trouver de reste céderont au profit de l'entrepreneur et lui appartiendront, à la charge pour lui de fournir absolument tous ceux qui seront nécessaire pour la perfection des ouvrages sus énoncées. » (Ordonnances de l'intendant Gabriel Senac de Meilhan des 12 mars et 22 octobre 1771, devis et procès-verbal de visite des experts du 28 avril 1771, et procès-verbal d'adjudication au rabais des réparations du 14 et 25 et 28 juin 1772, dressé par René Joseph Benoît Perraudau, subdélégué de l'intendant à St Jean d'Angely, Archives départementales de la Charente-Maritime, G 43.) Pour indication sur les mesures et proposition de conversion : Le pied du roi : 0,3248 soit 12 pouces, un pouce équivalant à 2,7 cm Le pied à Aulnay, La Rochelle et Saintes, équivalait à 32,48 cm. (Roccafertis, bulletin de la Société de Géographie de Rochefort, 3^e série, n° 5, 1990, p. 27-36.)
4 juin 1780	Nomination de Jacques Salmon Griffier, chirurgien à la charge de syndic fabricant, lors d'une assemblée des habitants de la paroisse de Varaize, réunis en l'absence du curé Barbaud, malade. (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.15 : acte capitulaire du 4 juin 1780, devant le notaire Faure à St Jean d'Angely, ad17 : 3 E 4160)
1784	Le curé de Varaize, Louis-Daniel Barbaud, cesse par son grand âge ses fonctions pastorales en septembre, mais conserve la jouissance des revenus de la cure. Il est remplacé par Joseph Texier-Desmarais, desservant. (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.18. Acte du notaire Faure à St Jean d'Angely du 5 mai 1791 au sujet d'une rente payée à Louis Daniel Barbaud curé de Varaize demeurant à cause de son âge à St Jean d'Angely, ad17 : 3 E 4171)
18 juin 1786	Nomination d'André-Jacques Lapierre, marchand en remplacement de Mr Griffier parti à Ecoyeux, comme syndic fabricant, lors d'une assemblée des habitants de la paroisse de Varaize. (Jean-Claude Bonnin, Varaize notes historiques, édition Alain Thomas, 2000, p.15 : acte capitulaire du 18 juin 1786, devant le notaire Faure à St Jean d'Angely, ad17 : 3 E 4166)
30 avril 1787	<u>Réparations à la couverture de l'église et au presbytère.</u> Les habitants assemblés décident de répartir le montant des travaux sur l'ensemble des foyers de la paroisse. (Assemblée des habitants de Varaize du 30 avril 1787 pour des réparations à l'église et à la maison curiale, devant le notaire Faure à St Jean d'Angely, archives départementales de la Charente-Maritime, 3 E 4167.)

Témoign archéologique de modification du bâti : la fortification de l'église



La chambre haute du transept sud, muni d'une meurtrière et les vestiges des fortifications qui surmontaient l'abside, côté sud.



Vestiges des arrachements de solins en bâtière des anciennes toitures du transept, mur nord du transept sud avec au-dessus l'accès à la salle des cloches aménagé au XVIIIe siècle.

L'escalier à vis situé à l'angle nord-ouest du transept sud s'arrête brusquement. Il permettait autrefois (avant la restauration du XVIIIe, qui a abaissé le sommet des murs de la nef et démonté les voûtes de la nef) l'accès primitif au clocher par les combles de la nef, via une porte aménagée dans le mur Ouest du transept nord. Cette porte est murée au XVIIIe siècle.



Les combles de la nef ont ainsi pu comme les combles des bras du transept et de l'abside servir de chambre de défense avant le XVIIIe siècle.

Mur ouest de la chambre haute surmontant le bras nord du transept. La porte partiellement murée permettait l'accès depuis les combles de la nef à la salle haute du bras nord. À noter : la présence d'une archère et des vestiges d'arrachement des voûtes en berceau du bas-côté et du mur haut de la nef.

Témoin archéologique de modification du bâti : la restauration du XVIII^e siècle



Vestige d'une baie romane murée dernière travée Est du mur Nord de la nef. À cet emplacement, le mur nord de la nef a gardé son épaisseur primitive.



La base primitive plus large du mur nord de la nef mise à jour en 1968.



Aménagement d'un nouvel accès à la salle des cloches par le bras du transept sud au XVIII^e.

Curiosité archéologique



Vestige d'un solin en pierre à deux pans mur intérieur ouest du clocher, vu depuis la nef, qui pourrait correspondre à la toiture d'une première nef romane moins large et plus basse que l'actuelle. Ou s'agit-il des vestiges des arrachement des anciennes voûtes de la nef ?

Un escalier aménagé dans l'épaisseur du mur du clocher, angle nord-Est accédait à un étage disparu du clocher. Il est aujourd'hui condamné.

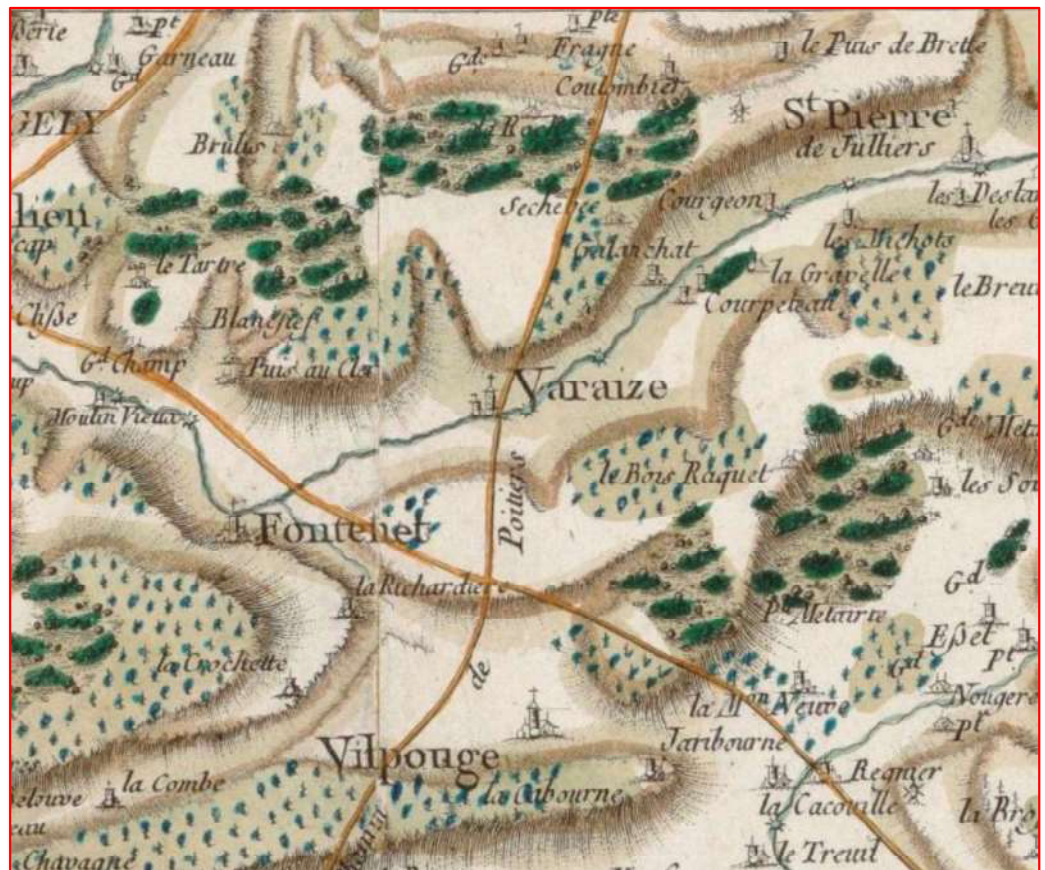
Une porte murée, mur nord de la l'abside permettait de communiquer à un réduit aménagé entre l'abside et l'absidiole nord. S'agissait-il d'un passage latéral pour des processions ? L'accès au réduit se fait aujourd'hui par le bras du transept nord. La deuxième ouverture murée a son pendant à l'extérieur. S'agit-il d'une trappe votive ?



Carte de Cassini (couleur, levée au XVIIIe)



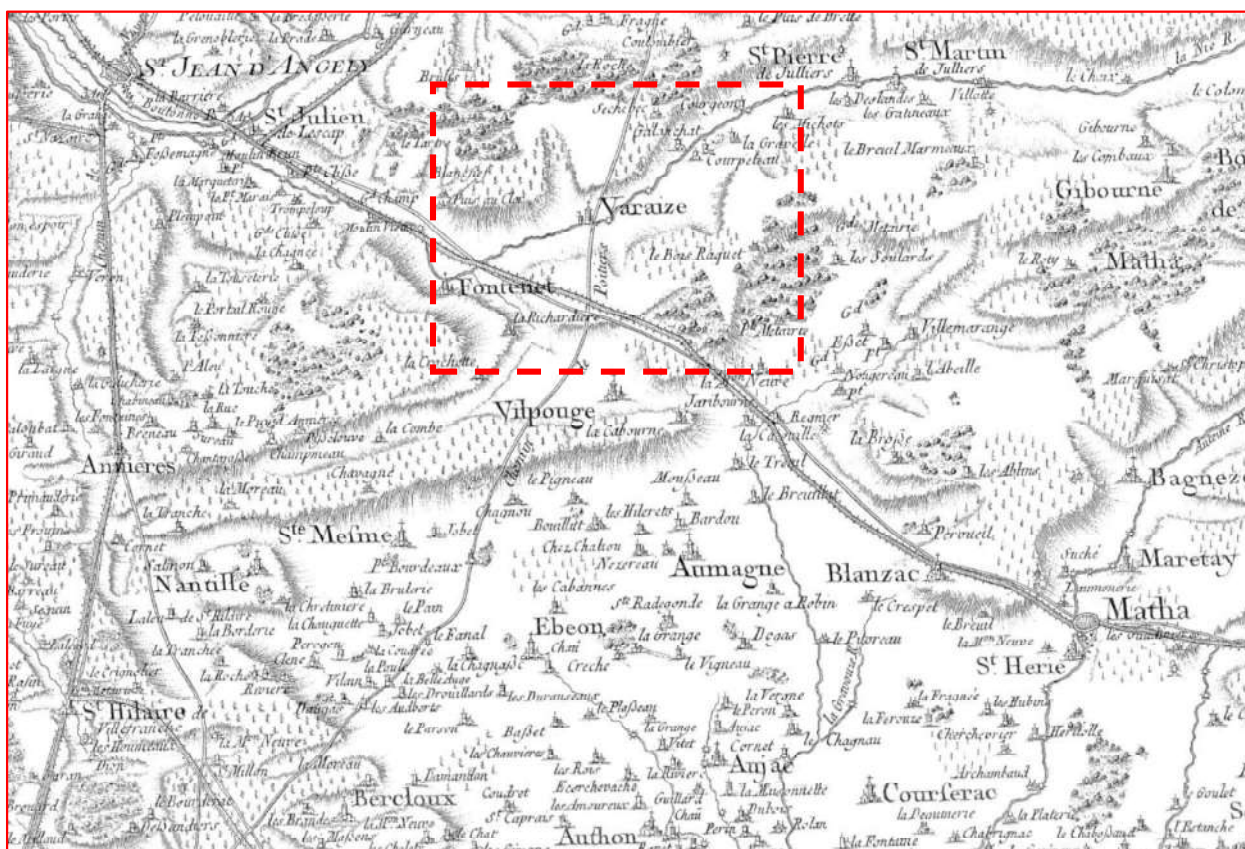
L'ancien chemin d'Aquitaine, dit « chemin de Poitiers » qui traverse le bourg de Varaize est suppléé au XVIIIe siècle par un nouvel axe Est-Ouest, nommé « route de la Rochelle », reliant st Jean d'Angely à Matha.



Carte de Cassini, éditée en 1771 : carte générale de la France, Saintes, N°102, feuille 103. Gallica.

Carte de Cassini

(levée entre 1749 et 1781, version corrigée de 1815)



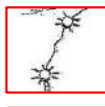
Paroisse avec fief



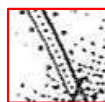
Métairie



Moulin à vent



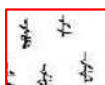
Moulin à eaux



Route pavée
plantée d'arbre



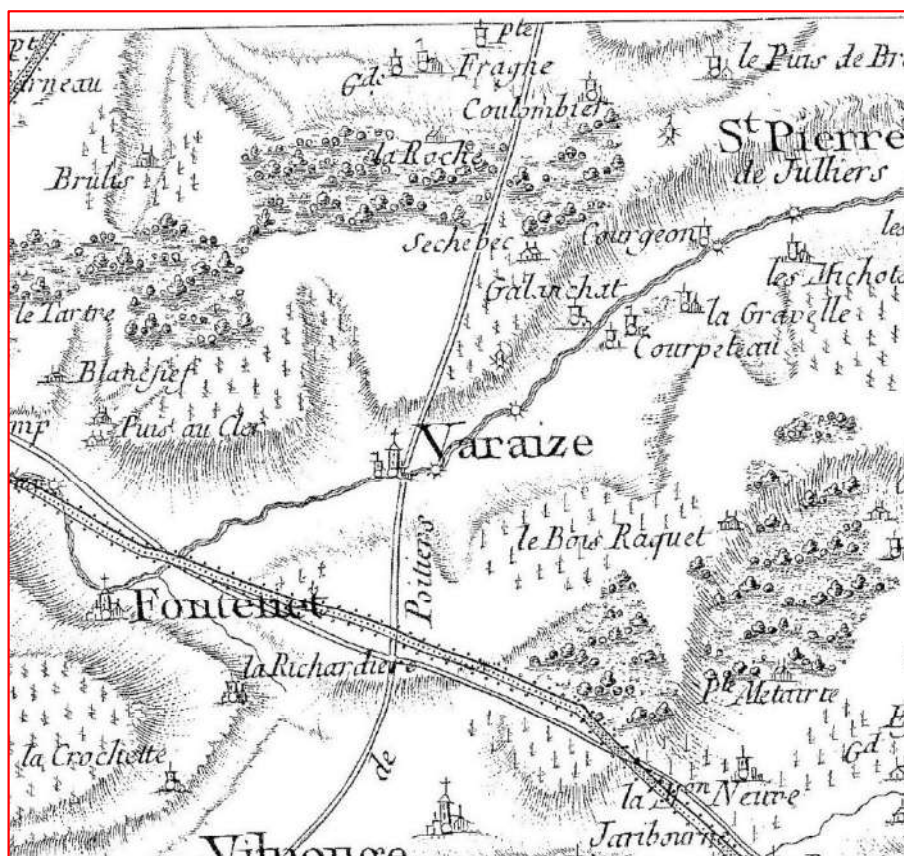
Chemin



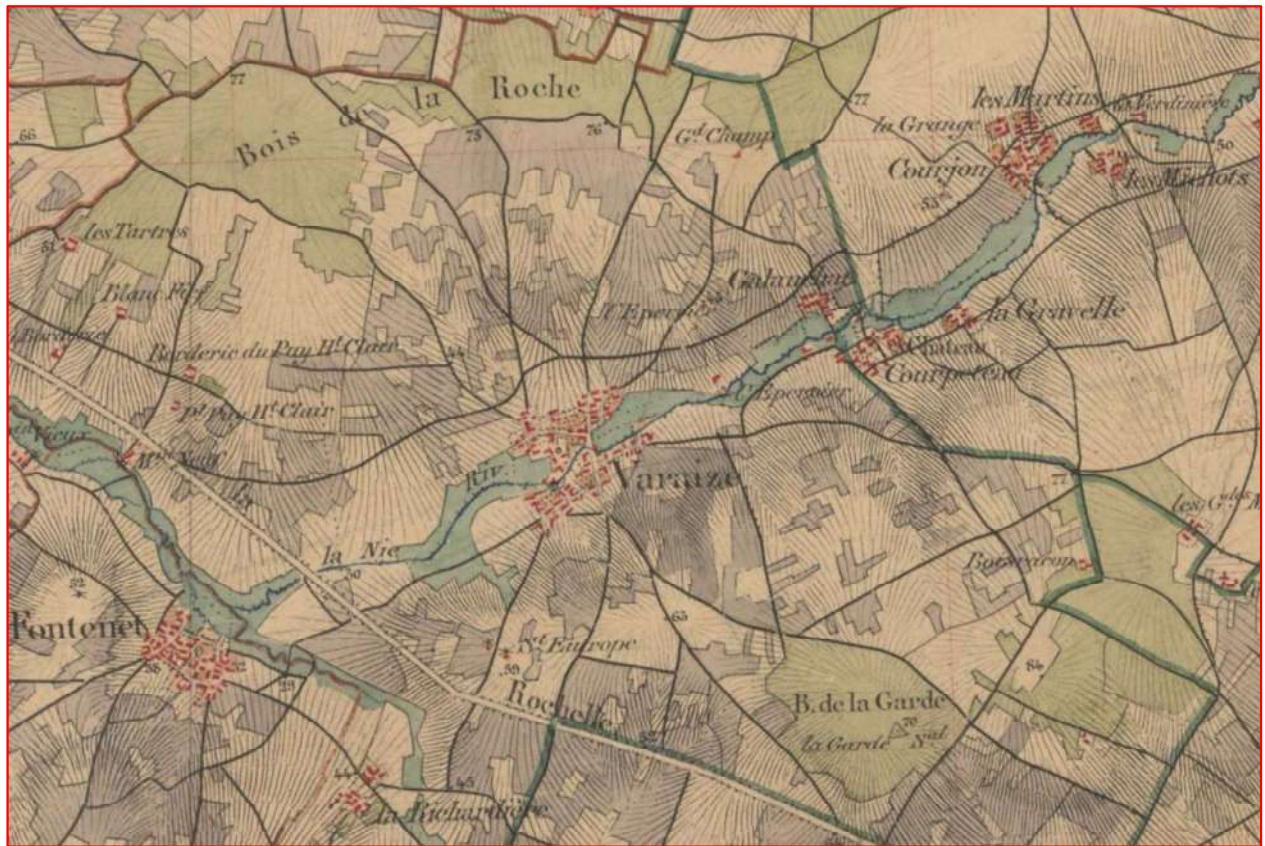
Vigne



Bois



Carte d'état-major, (levée au XIXe siècle)



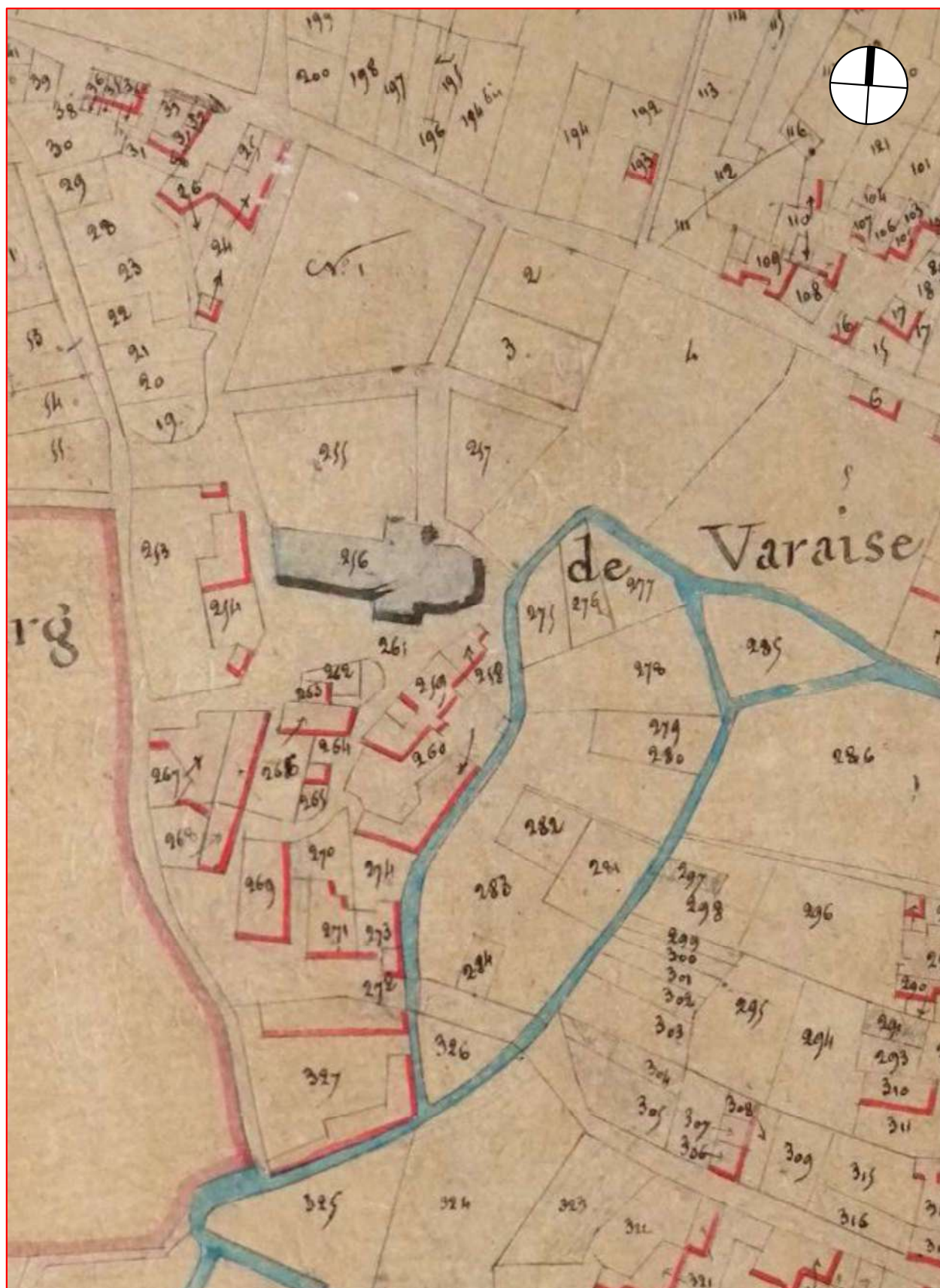
Carte d'état-major levée entre 1820 et 1866. Comme au XVIIIe siècle, la culture de la vigne (violet) était encore importante au XIXe siècle.

Cadastre Napoléonien (levé en 1822)



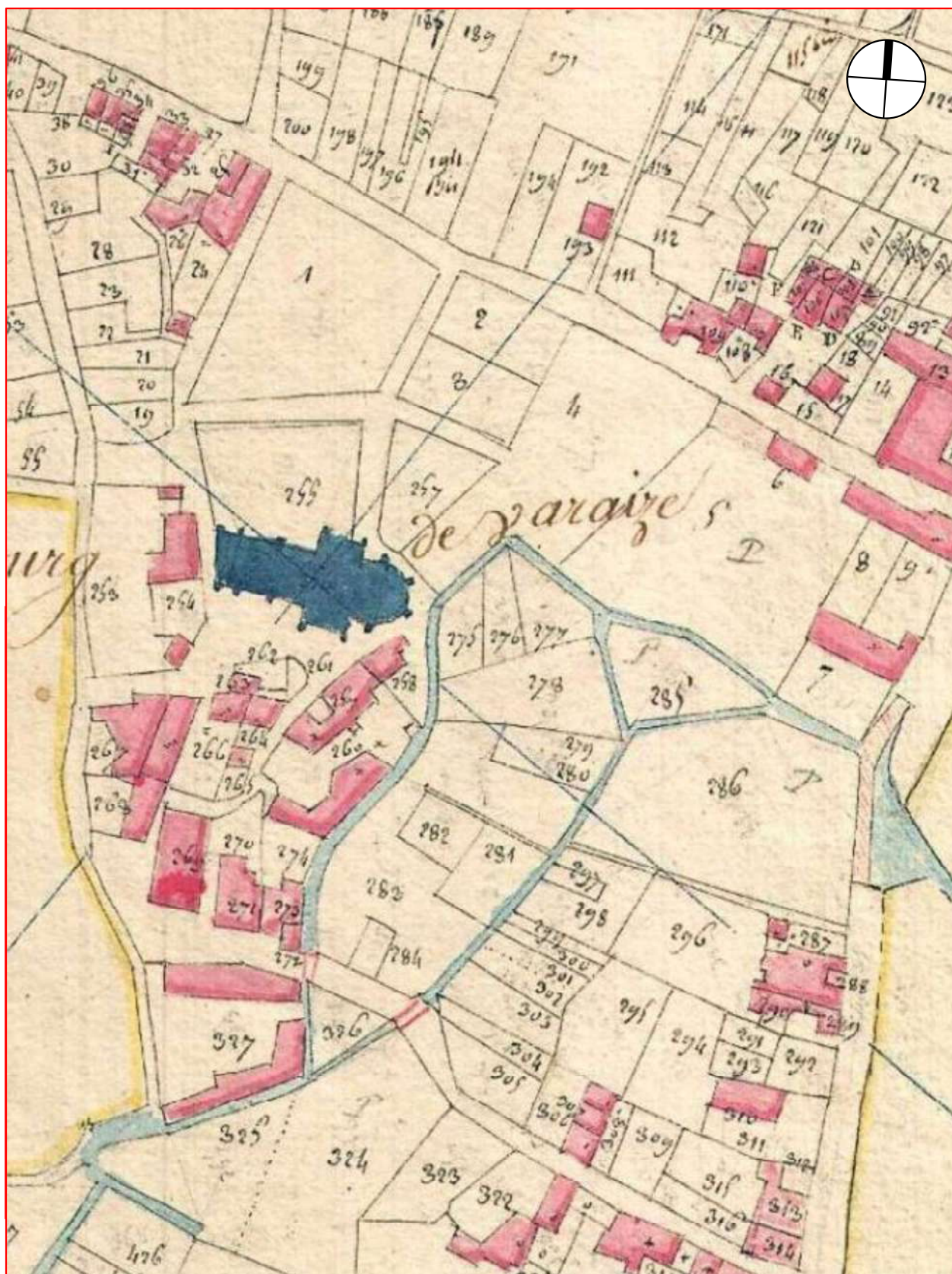
Cadastre napoléonien levé en 1822, section E dite du Bourg, feuille n°1, archives mairie.

Cadastre Napoléonien (*levé en 1822*)



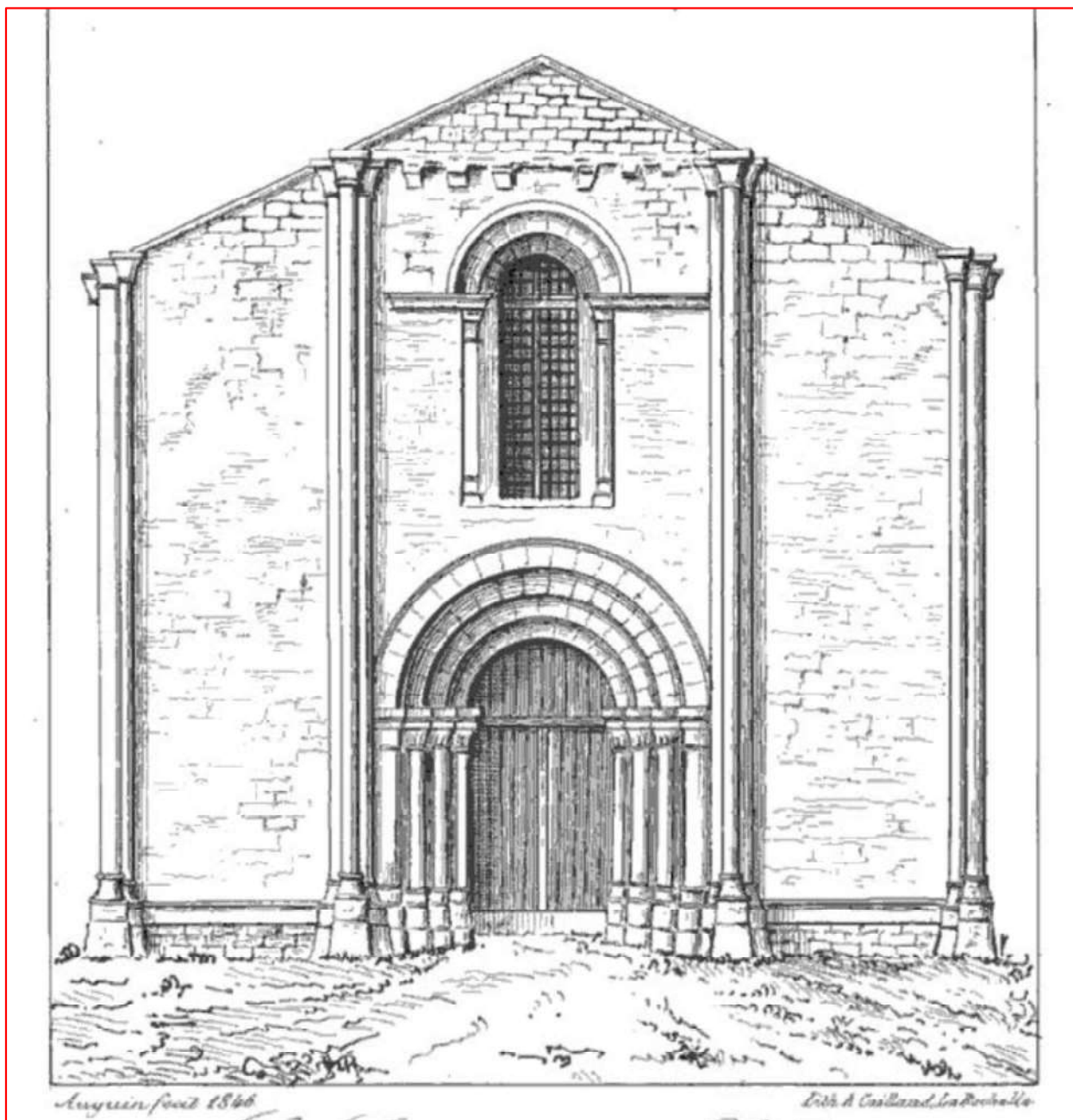
Cadastre napoléonien levé en 1822, section E dite du Bourg, feuille n°1, archives mairie.

Cadastre Napoléonien (levé en 1827)



Cadastre napoléonien de 1827 dressé par Mr Pierre Gantet, géomètre, section E1, archives départementales de la Charente Maritime en ligne, 3 P 5201/09.

Lithographie de Mr Auguin (levé en 1846)

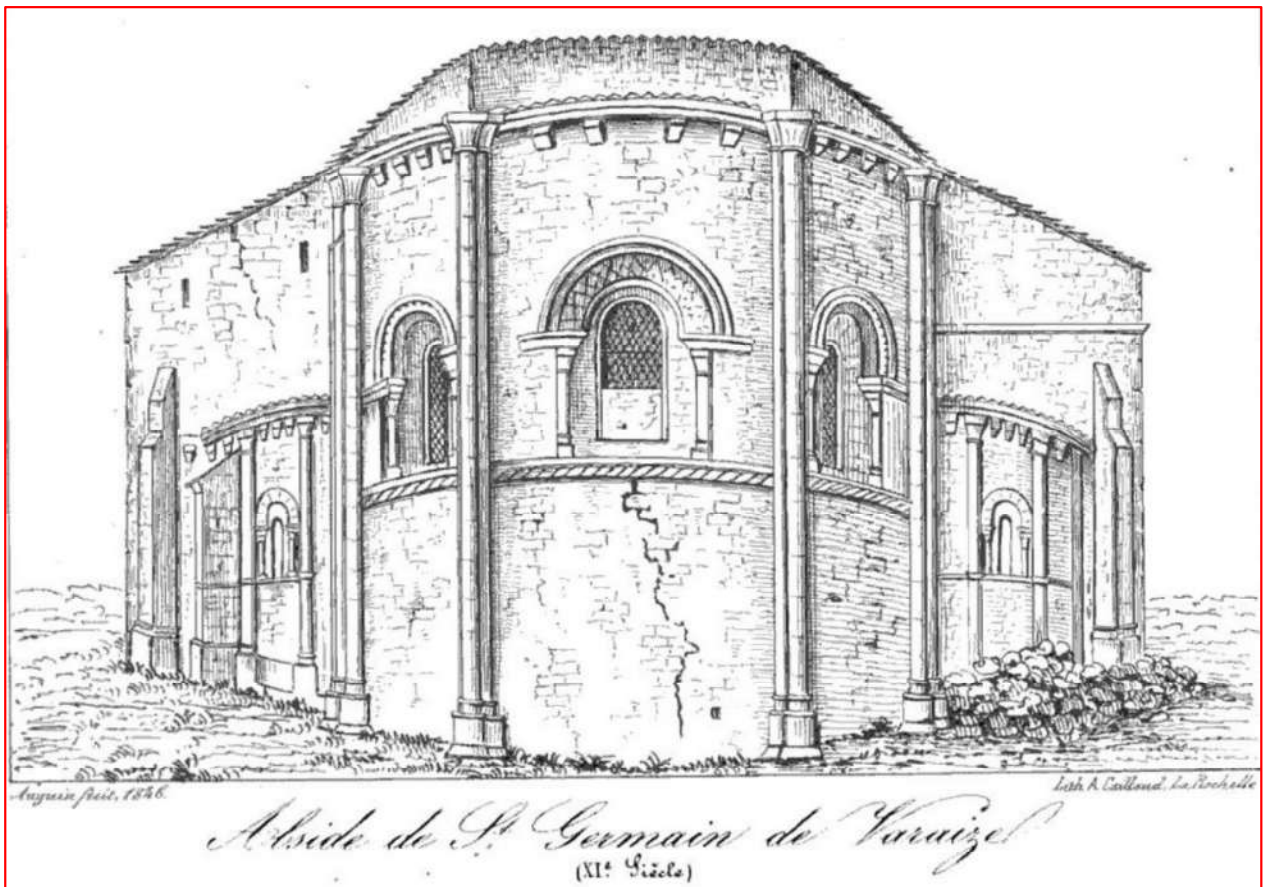


La façade Ouest, dessin de Louis-Benjamin Auguin, lithographié par A. Caillaud, la Rochelle et publié par Lesson, dans Musée Anais ou choix de vues de monuments historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Rochefort, 1846, planche 25. Original conservé à la bibliothèque municipale de Rochefort, fond Lesson.

Extrait de René Primevère Lesson, Anais ou choix de vues de monuments historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Rochefort, 1846, p.37 :

Planche 25 : « la façade n'ayant qu'un seul portail à plein-cintre et une fenêtre romane au-dessus. Les longues colonnettes groupées, qui divisent ce frontispice en trois aires, sont-elles du Xe siècle ou du 9^e ? je pencherais pour la dernière opinion car cette église est mentionnée d'une manière positive en 1077, et avec quelques doutes en 974. La nudité des voussours, encadrés seulement d'un gros tore, la barbarie des sculptures des colonnettes qui supportent les arcs, me le feraient supposer. »

Lithographie d'Auguin (levé en 1846)



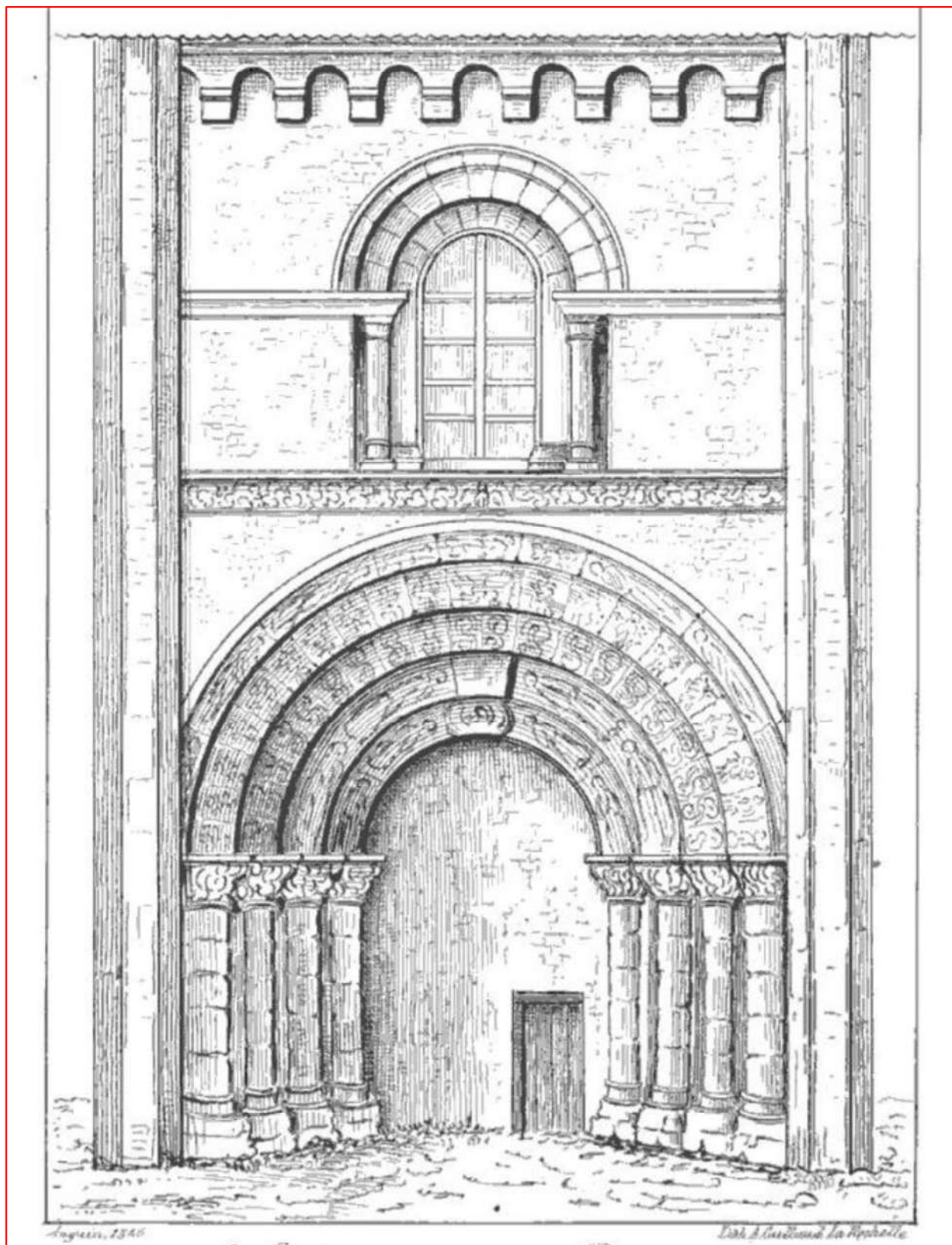
L'abside et modillons de l'église, dessin de Louis-Benjamin Auguin, lithographié par A. Caillaud, la Rochelle et publié par Lesson, dans Musée Anais ou choix de vues de monuments historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Rochefort, 1846, planche 26 et 28.

Extraits de René Primevère Lesson, Anais ou choix de vues de monuments historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Rochefort, 1846, p.38 :

Planche 26 : « l'abside et ses deux absidions, derrière les bras de la croix. A la rusticité de cette architecture lombarde, j'assignerais volontiers la même époque ou le 11^e siècle au plus tard. »

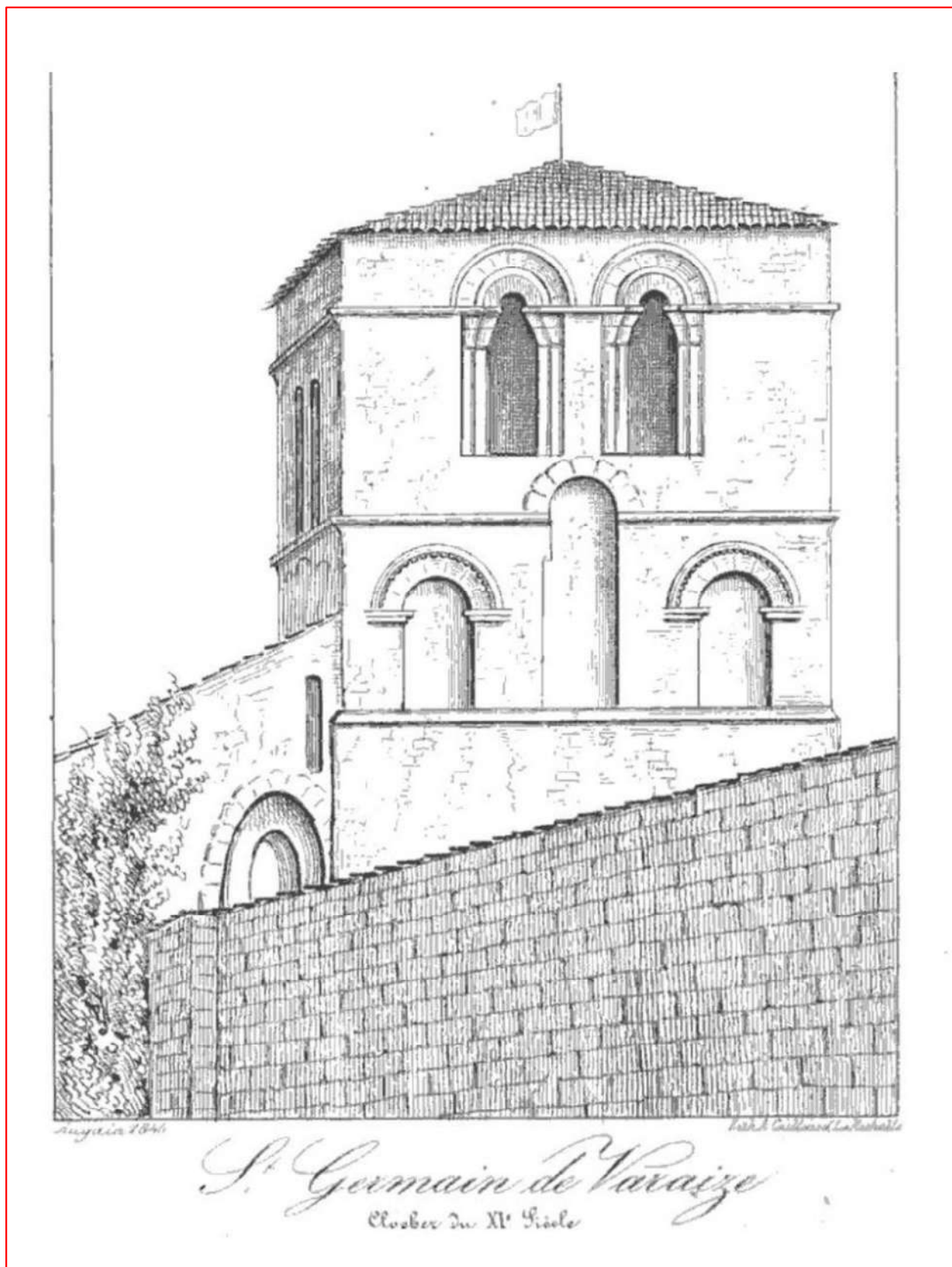
« Les figures 1 à 4 de la planche 28, sont empruntées à des corbeaux, sur lesquels il y a une grande variété de sujets sculptés. »

Lithographie d'Auguin (levé en 1846)



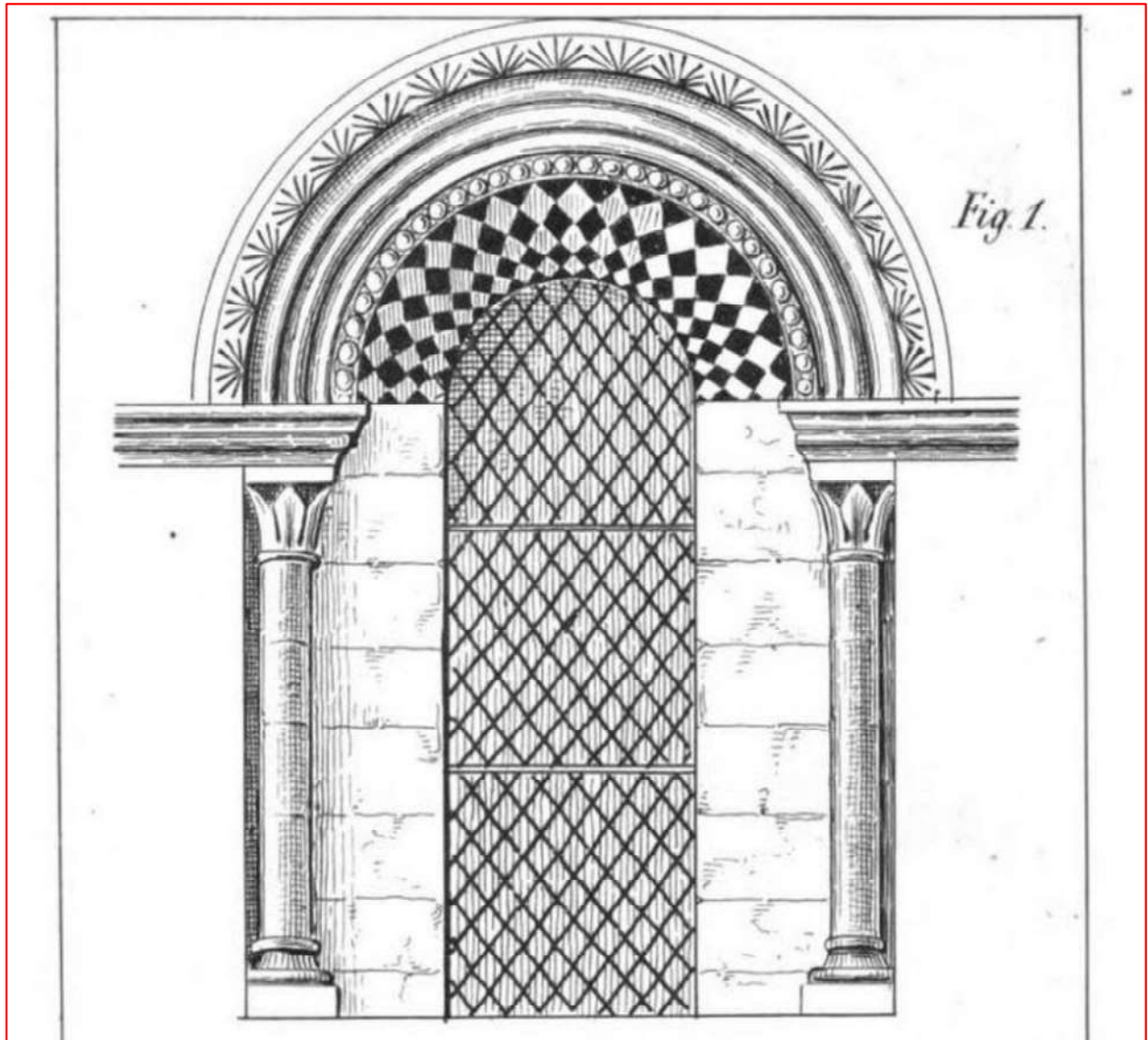
Le portail méridional, dessin d'Auguin, lithographié par A. Caillaud, la Rochelle et publié par Lesson, dans Musée Anais ou choix de vues de monuments historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Rochefort, 1846, planche 27.

Lithographie d'Auguin (*levé en 1846*)



La façade Ouest du clocher, dessin de Louis-Benjamin Auguin, lithographié par A. Caillaud, la Rochelle et publié par Lesson, dans Musée Anais ou choix de vues de monuments historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Rochefort, 1846, planche 28.

Lithographie d'Auguin (levé en 1846)



Baie du transept sud, dessin de Louis-Benjamin Auguin, lithographié par A. Caillaud, la Rochelle et publié par Lesson, dans Musée Anais ou choix de vues de monuments historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Rochefort, 1846, planche 29, figure 1.

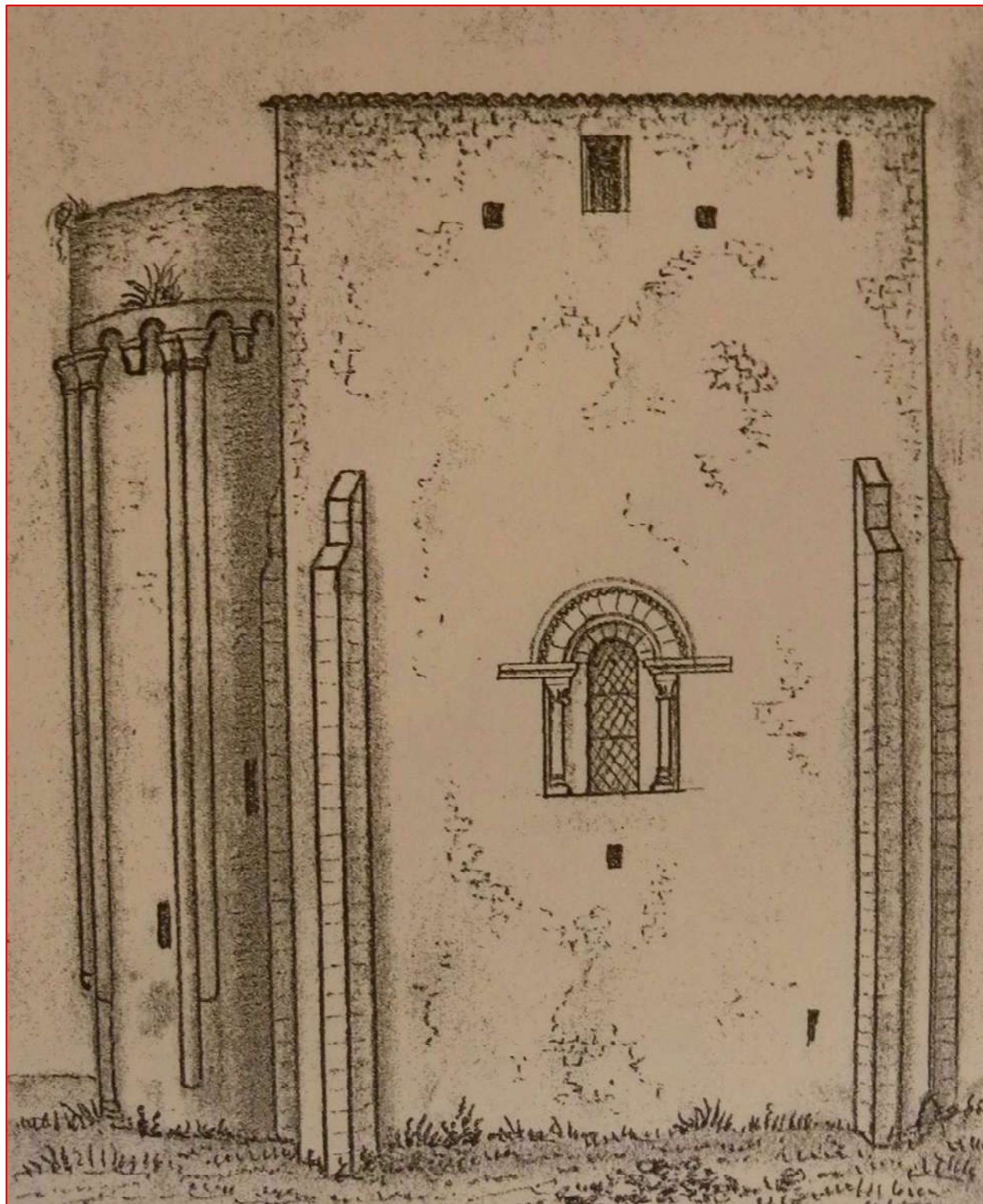
Extraits de René Primevère Lesson, Anais ou choix de vues de monuments historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Rochefort, 1846, p.38-39 :

« La planche 27 donne le portail du transept méridional. Aux mascarons en pendentifs de l'attique, à la richesse des broderies et sculptures byzantines, on ne peut douter que cette partie n'ait été élevée au commencement du 12^e siècle. Au reste les vertus théologiques terrassant les vices, les vieillards de l'apocalypse, l'agneau pascal entouré du cercle de vie et d'anges adoreurs, appartiennent à cette époque où la sculpture romane était à son apogée. »

Planche 28 : le clocher est bas, écrasé, et semble appartenir franchement au 10^e siècle.

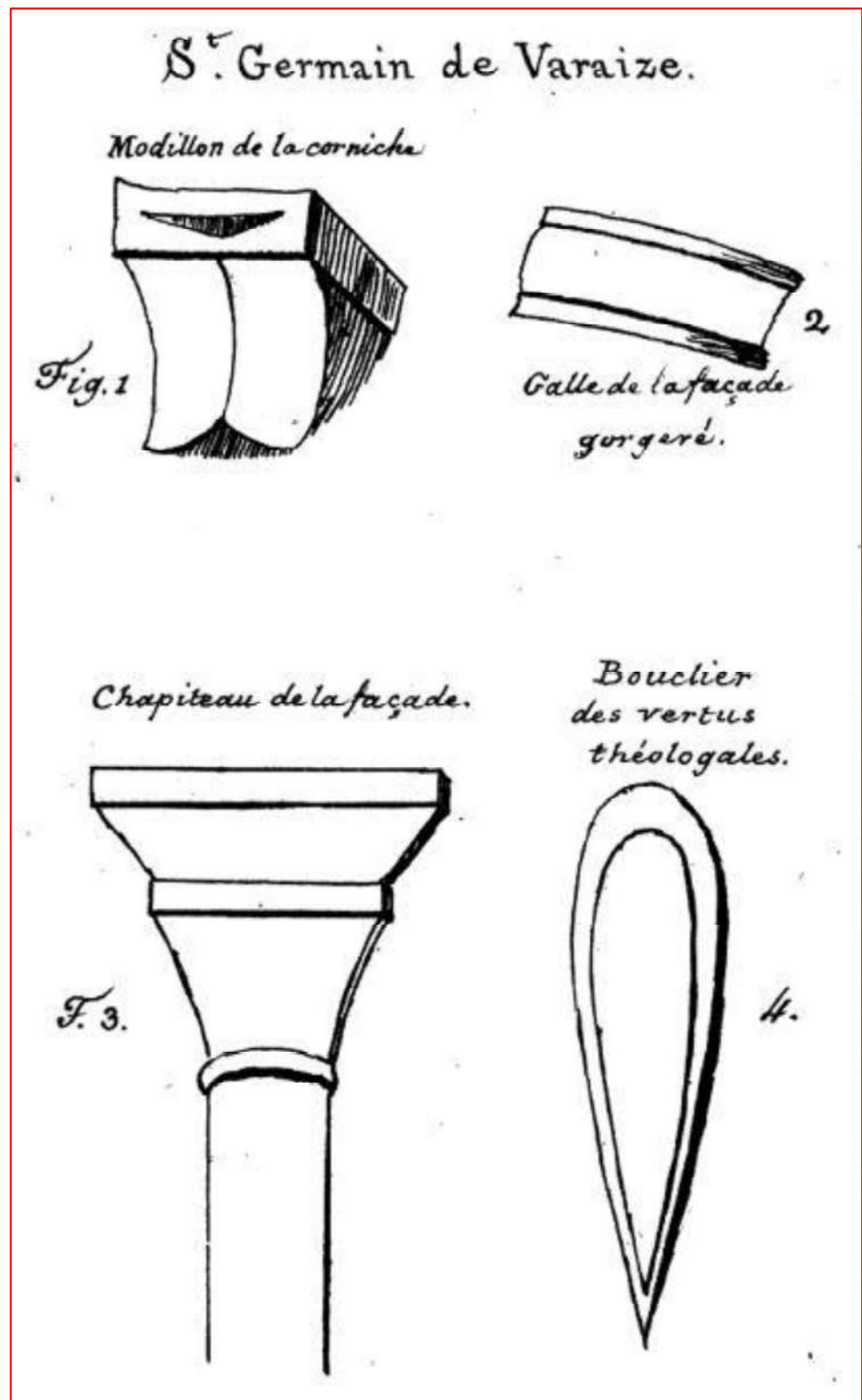
Planche 29 : la figure 1 reproduit une fenêtre du transept méridional, aussi du 12^e siècle, comme le portail, ayant sur ses claveaux un damier sculpté. L'archivolte est bordée d'étoiles chausse-trapes. »

Dessin de Mr Auguin (*levé en 1846*)



Chapelle latérale sud de St Germain de Varaize, dessin de Mr Auguin de 1846, conservé à la bibliothèque municipale de Poitiers, fonds SAO, planche 851, copie Drac.

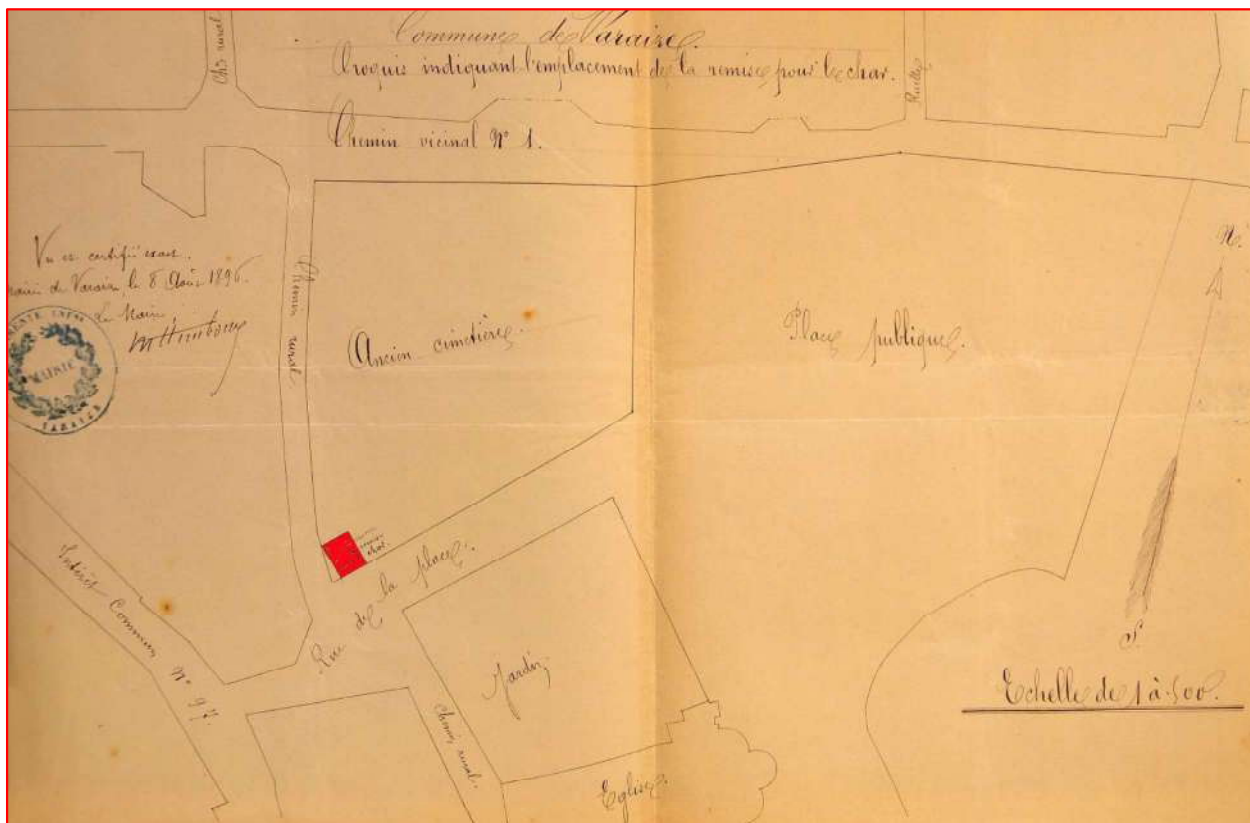
Modénatures (relevées par Lesson en 1845)



Détails architecturaux de l'église saint Germain de Varaize, publiés par Lesson, dans le tome 2 des Fastes historiques en 1845, planche 2.

Les abords Nord de l'église en 1896

(Croquis indiquant l'emplacement de la remise à construire pour le char funéraire)



Plan vu et certifié exacte par le maire de Varaize le 8 août 1896, associé au devis pour la construction d'une remise pour le char funéraire du 10 août 1896. Source : archives départementales de la Charente Maritime, côté 2 O 2940

Extrait du devis pour la construction d'une remise pour le char funéraire d'août 1896 :

La construction se fera dans l'ancien cimetière, sur le coin sud-ouest, de façon à pouvoir utiliser, pour la porte d'entrée l'un des jambages de la petite porte du cimetière. Les déblais [provenant des fouilles nécessaires à ses fondation] seront étendus dans l'ancien cimetière, à proximité du chantier, ou sur le sol même du hangar à construire. [...] l'entrepreneur utilisera la pierre de taille de la petite porte et celle qui se trouve au-dessus de la grande porte du cimetière. Quant aux pierres éparses dans le cimetière, qu'on croira ne pas devoir employer dans l'élévation des murs et de la porte, on s'en servira dans les fondations où elles seront utilisées dans toutes leurs dimensions et convenablement reliées entre elles aux angles des murs. [...]. Source : AD17, 2 O 2940.

L'église saint Germain et ses abords au XIXe siècle

Révolution et Concordat	Désaffectation de l'église de Varaize, rattachée à la succursale de Fontenet lors du rétablissement des cultes en 1804. Suppression et vente des biens du presbytère et du prieuré : -Vente du prieuré de Varaize, maison, terre et près le 9 février 1791 à Jacques Berthommé, boulanger, demeurant à Varaize pour 7231 livres Les biens du prieuré sont ainsi désignés en 1791 : « <i>Une maison et ses servitudes, une ouche de 3 journaux, deux pièces de près de 5 journaux de terre, les terrages en blé et vin sur 30 journaux de terre, le tout dépendant du ci devant prieuré de Varaize</i> » Et en 1790 : « <i>La maison et l'hébergement du prieuré dudit lieu de Varaize, ensemble une ouche y attenant contenant environ 5 journaux compris l'emplacement de ladite maison. Plus un près vis à vis ledit hébergement et ouche renfermé de mauvais murs en partie écroulés par faute d'entretien et négligence de la part des fermier ou propriétaire ancien dudit domaine, de la contenance d'environ 4 journaux.</i> » L'ensemble était en 1790 affermé à Jean et Louis Barthelemy Texier par acte passé devant Robinet notaire royal à St Jean d'Angely. Darguier, vicaire général de l'évêque d'Amiens en était le prieur commendataire depuis 1772. Nota : 3 soumissions pour l'acquisition de ce bien avaient été formulées en 1790 par la paroisse le 22 juillet qui l'estime à 3500 livres, par Antoine Renaud le 9 avril pour 3700 livres et par Jacques Berthommé qui porte l'estimation à 4100 livres le 14 août. (Soumissions et adjudication des biens du prieuré de Varaize, archives départementales de la Charente Maritime : Q 151 et Q 152.) -Vente du presbytère comme bien national en juillet 1794 au citoyen Aubin Joseph Latierce*. Il consistait en : « <i>trois chambres, une cuisine, deux chais, une écurie et trois petits toits, une cour maintenant en jardin, une petite terrasse devant la maison, un jardin, le tout enfermé de murs.</i> » (Adjudication du presbytère de Varaize, archives départementales de la Charente Maritime : Q 165.) Nota : Pierre Latierce, ancien régisseur de la seigneurie de Varaize et premier maire de Varaize, fut massacré par la foule à saint Jean d'Angely le 23 octobre 1790 suite à un soulèvement populaire contre les rentes foncières mené à Varaize par l'avocat Laplanche. La veille, 5 varaiziens, dont des femmes avaient été tués par « les chasseurs bretons » en garnison à St Jean d'Angely venus arrêter les insurgés sur les ordres du district. (Camille Fouché, notice historique sur Fontenet (990-1903), impr. de C. Renoux : Saint-Jean-d'Angély, 1903, p.24 et p.65-70.) (Ad 17 : L147, L739, L650 et E dépôt BB 79.)
1805	Abords : mention d'inondation dans le cimetière aux abords de l'église : Le cimetière de Varaize d'une étendue de 3 ares, est situé au centre de la commune, au nord de l'église. Il n'est « <i>refermé par aucune clôture ni murs,</i>

	<i>on n'y a jamais connu de règle pour la distance des fosses. Il est arrivé, dans les gros d'eau, [de] voir les bières et cadavres surnager dans le cimetière. Il est indispensable que le cimetière actuel soit changé et transféré. ».</i> (État nominatif des communes de l'arrondissement de st Jean d'Angely, dont les cimetières doivent être changées, 1805, archives départementales de la Charente Maritime, 57 V 1.)
1806	L'église de Varaize, qui n'a pas été aliénée, est « <i>en très bon état</i> », aucune réparation n'est à prévoir. « <i>Les deux communes [de Fontenet et Varaize], forment une succursale dont Fontenet est le chef-lieu, on ne propose l'aliénation d'aucun des deux édifices</i> », qui sont tous deux employés pour le culte. (État des édifices du culte catholique de l'arrondissement de St Jean d'Angely en 1806, Archives départementales de la Charente-Maritime, 52 V1.)
1819	270 frs à Jean Bon, maître maçon « <i>pour réparation à l'église.</i> » (Budget 1819, archives mairie consultées le 20 février 1997 par Y. Comte, archives Drac.)
1820	Pierre Bonnisset, maître-maçon a reçu 300 frs pour réparation à l'église. (Budget 1820, archives mairie consultées le 20 février 1997 par Y. Comte, archives Drac.)
1838	Entretien : 100 frs pour réparation à l'église (Budget 1838, archives mairie consultées le 20 février 1997 par Y. Comte, archives Drac.)
Novembre 1840	Événement climatique : Au cours d'un très violent orage, une tornade épouvantable a traversé la commune de Varaize le 7 novembre 1840. Partie de Mazeray, elle a sévi en ligne droite jusqu'à Chef Boutonne. Dégâts recensés sur la commune de Varaize : la charpente du cabaretier à coupe-gorge a été enlevée et transportée à 50m environ. Près du bourg de Varaize, un moulin à vent a été démoli et rasé. (Nicolas Baluteau, les tornades en Charente et Charente Maritime, 31/12/2009, p. 53 et p.92 : L'écho de l'arrondissement de st Jean d'Angely du lundi 16 novembre 1840 et du 23 novembre 1840.)
1844	Abords : Mention de l'inondation du cimetière : « <i>Le cimetière de cette commune situé dans l'enceinte du bourg, baugié* et submergé à toute fois que la rivière déborde</i> » (*de Bauge, Bager : emploi péjoratif évoquant l'abri boueux des cochons.) (Délibération du conseil municipal du 3 juin 1844, archives municipales)
1844-50	Abords : acquisition par la mairie d'environ 15 ares de jardins « <i>contigus aux murs du cimetière et du champs de foire</i> », pour agrandir le champ de foire. Décidée et votée en 1844, l'acquisition est financée jusqu'en 1850. Le terrain du champ de foire est clos de murs et de barrières en 1850. Nota : Des foires sont mentionnées à Varaize dès le XVIIe siècle, des halles dès 1668, ainsi qu'un champ de foire des moutons, dit : « très ancien », en 1798. Selon Pierrick Barreau, il aurait été déplacé entre 1798 et 1844 de son lieu d'origine, qui pourrait correspondre à l'emplacement des halles (parcelle 209 section AB). 6 foires annuelles avaient lieu à Varaize au début du XIXe siècle. (Délibérations du conseil municipal du 9 mai et du 3 juin 1844, du 26 janvier 1845, du 14 mai 1848, du 12 mai 1850 et du 30 septembre 1851, archives municipales) (Pierrick Barreau, le champ de foire et les Halles de Varaize, Inventaire du patrimoine du pays des Vals de Saintonge, enquête 2013.)
1851	Entretien : 130 frs pour réparation à l'église (Budget 1851, archives mairie consultées le 20 février 1997 par Y. Comte, archives Drac.)

1860	Entretien : 100 frs pour réparation à l'église (Budget 1860, archives mairie consultées le 20 février 1997 par Y. Comte, archives Drac.)
1861-1867	Entretien annuel des couvertures : 50 frs sont dédiés chaque année à la réparation de la couverture de l'église. (Budget 1861-67, archives mairie consultées le 20 février 1997 par Y. Comte, archives Drac.)
1864	Abords : Mention d'inondations dans le champ de foire : « <i>On parle d'une place de l'église qu'il n'en existe point <u>seulement un foiral et qui se trouve dans les crues des eaux submergé en totalité et que le conseil ne veut à quel prix que soit supprimer son champ de foire</u></i> » (Délibération du conseil municipal du 8 septembre 1864, archives municipales)
1873	Abords : élargissement et curage de la Nie pour éviter les inondations du cimetière. « <i>La rivière la Nie a besoin d'être nettoyée et élargie afin de faciliter la circulation des eaux qu'à certaines époques inondent une portion du bourg de Varaize</i> » (Délibérations du conseil municipal du 14 mai 1873 et du 17 août 1873, archives municipales)
1875-1876	<u>Réaffectation de l'église de Varaize suite à son érection en succursale</u> 19 janvier 1875 : demande d'érection en succursale par la municipalité 12 mai 1876 : décret érigeant l'église de Varaize en succursale (Registres des délibérations du conseil municipal, archives municipales)
1878-1880	Surhaussement du niveau de sol intérieur, enlèvement de la terre au sud de l'église, restauration de l'église et réparation de la couverture. En février, le conseil municipal décide de surhausser le niveau du sol intérieur dans l'église avec la terre déblayée le long du mur sud et en mai le conseil décide de lancer des travaux de restauration à l'église pour la rendre propre au service du culte. Nota : la mise au jour des sarcophages le long du mur sud de la nef remonte donc à cette période, attestant que le déblaiement de la terre au sud a bien été réalisé. Le sol intérieur a bien été surélevé, puisque la banquette longeant les murs de la nef est aujourd'hui presque enterrée. Ces travaux ont sans doute été réalisés dans le but de régler des problèmes d'humidité. Le détail des travaux de restauration ne nous ait pas parvenu : mais devait comprendre outre des réparations de couverture, le blanchissage de l'intérieur de l'édifice. 17 février 1878 : déplacement de terre « <i>Le crédit de 400 frs porté au budget supplémentaire de 1877 pour réparations à l'église, sera employé à l'enlèvement de la terre qui se trouve le long du mur sud de l'église, laquelle terre sera déposée dans l'église même pour en surhausser le sol, qui se trouve en contre-bas.</i> » avis favorable du sous-préfet le 14 mars 1878. 20 mai 1878 : vote de fonds pour réparation de l'église « <i>Mr le maire propose à l'assemblée de solliciter <u>un secours de l'Etat pour les réparations importantes qu'il est urgent de faire à l'église de Varaize.</u></i> <i>Le conseil municipal considérant que l'église étant érigée en succursale, il convient d'y faire des réparations indispensables pour la rendre propre au</i>

	<i>service du culte, porte à l'unanimité, au budget, une somme de 1 100 frs formant la totalité de ses fonds disponibles et à recours à Mr le ministre des cultes, à l'effet d'obtenir sur les fonds de l'état, l'allocation d'un secours proportionné aux sacrifices de la commune. »</i> (Délibérations du conseil municipal du 17 février 1878 et du 20 mai 1878, archives municipales.) Budget supplémentaire 1877 : 400 frs pour réparation à l'église. Il reste alors à payer pour 1877 : 336 frs Budget supplémentaire 1878 : 400 frs pour réparation à l'église Budget supplémentaire 1879 : 1110 frs pour réparation à l'église et <u>100 frs pour la couverture de l'église.</u> Budget supplémentaire 1880 : 275 frs pour réparation à l'église. (Budget 1877-1880, archives mairie consultées le 20 février 1997 par Y. Comte, archives Drac.) Lettre du sous-préfet au maire du 19 décembre 1878: « <i>la commission des travaux publics réuni le 4 décembre, a émis l'avis qu'avant de faire les travaux selon le devis, il convient de faire visiter l'église par l'architecte d'arrondissement pour savoir <u>s'il ne serait pas préférable de faire un déblai à l'extérieur plutôt qu'un remblai à l'intérieur, ce dernier ayant l'inconvénient d'enterrer la base des colonnes et d'enlever par suite à une église remarquable une partie de son cachet architectural.</u></i> » Un secours de 275 frs est accordé par le département le 1^{er} juillet 1879 pour aider aux travaux de réparation à exécuter à l'église dont la dépense totale s'élève à 1 375 frs et le préfet autorise le maire à traiter de gré à gré pour l'exécution des travaux le 11 avril 1879. (Correspondance 1879-1880, archives mairie consultées le 20 février 1997 par Y. Comte, non retrouvée en 2018, archives Drac.)
1880	Installation des vitraux du chevet portant la date de 1880. Les 3 vitraux du chœur représentant saint Germain, saint Jean-Baptiste et un saint diacre avec la palme du martyr ont été exécutés par l'atelier Dagrard de Bordeaux. Ils ont été offerts par l'évêque de la Rochelle Mgr Thomas, le maire de Varaize J.P. Himbourg et le curé de Fontenet, desservant de Varaize A. Voye.
1882-1883	Abords : désaffectation du cimetière situé au nord de l'église, et qui était régulièrement submergé par la Nie depuis au moins le début du XIX^e siècle. Son exigüité et son insalubrité conduit à son abandon en 1882 et à son transfert à l'extérieur du bourg sur la D130 en 1883. 9 mai 1883 : « <i>le cimetière actuel de Varaize se situe dans le bourg. Au moment des grandes crues, il est submergé par les eaux et en outre, il est d'une trop petite étendue (20 ares).</i> » (Délibérations du conseil municipal du 10 et 24 décembre 1882 et du 25 mai 1883 archives municipales.) (Archives départementales de la Charente Maritime, 2 o 2941, dossier cimetière.)
1884	Abords : démolition du mur de clôture du champ de foire pour créer avec la zone de l'ancien cimetière désaffecté un seul et vaste espace. (Délibération du conseil municipal du 27 novembre 1884, archives municipales)

1894	Installation dans le clocher d'une horloge à double cadrans par Joubert Riberon, horloger bijoutier à saint Jean d'Angely ayant nécessité le creusement de la trompe Nord-Ouest de la croisée du transept : <i>« Le conseil municipal décide à l'unanimité <u>qu'une horloge sera établie au clocher de l'église avec deux cadrans diamétralement opposés : l'un au nord et l'autre au sud.</u> Une somme de 1350 frs provenant de fonds libres, a été inscrite à cet effet au budget supplémentaire de l'exercice courant. Le conseil approuve <u>le marché passé de gré à gré le 30 juillet dernier, pour une somme de 1340 frs entre le maire au nom de la commune et le sieur Riberon Joubert, horloger à St Jean d'Angely pour l'acquisition et le montage de ladite horloge.</u> »</i> (Délibération du conseil municipal du 2 août 1894, archives municipales.) Le budget communal indique que le paiement de 1340 frs pour achat et montage de l'horloge a été effectué en 1894. (Budget 1894, archives mairie consultées le 20 février 1997 par Y. Comte, archives Drac.) Lettre de Joubert Riberon au maire du 26 mai 1894 demandant <u>l'autorisation de percer la voûte pour diminuer le prix de l'horloge</u> marchant 8 jours, par suite de l'économie sur la pesanteur des poids, et le nombre des accessoires. (Correspondance du 26 mai 1894, archives mairie consultées le 20 février 1997 par Y. Comte, non retrouvée en 2018, archives Drac.) =La trompe Nord-Ouest de la croisée du transept est creusée pour permettre au poids de l'horloge de descendre plus bas et de gagner ainsi en autonomie. (Philippe Oudin, étude préalable : restauration générale de 1998, p.3.)
1895-96	200 frs sont payés le 31 mars 1896 pour la clôture du clocher. (Budget supplémentaire 1895-1896 : archives mairie consultées le 20 février 1997 par Y. Comte, archives Drac.) =Pose de persiennes fixes en bois dans les baies hautes du clocher. (Philippe Oudin, étude préalable : restauration générale de 1998, p.3.)
1895	Abords : enlèvement des anciennes tombes du vieux cimetière au nord de l'église, désaffecté depuis 1883. <i>« Mr le président consulte l'assemblée au sujet d'un nouveau délai à accorder pour l'enlèvement des pierres tombales et l'exhumation des corps dans l'ancien cimetière. Le conseil municipal est d'avis qu'il soit accordé <u>jusqu'au premier novembre prochain.</u> Il invite les intéressés à ne pas laisser passer ce nouveau délai, qui sera irrévocablement le dernier.</i> <i>Une brèche va être pratiquée dans le mur du levant du cimetière, pour faciliter l'enlèvement des pierres, elle sera relevée aussitôt après le délai expiré. »</i> (Délibération du conseil municipal du 6 octobre 1895 demandant l'enlèvement des tombes de l'ancien cimetière, archives municipales)
1896	Abords : construction par Eugène Rayé d'une remise pour le char funèbre faite dans l'angle sud-ouest de l'ancien cimetière, de façon à utiliser le jambage de la petite porte du cimetière. Ses fondations ont été faites avec les pierres éparses présentes dans le cimetière. (Délibération du conseil municipal du 7 juin 1896, archives municipales) (plan et devis du 10 août 1896 : Archives départementales de la Charente Maritime, 2 o 2940.)

Carte postale (*avant 1907-1908*)

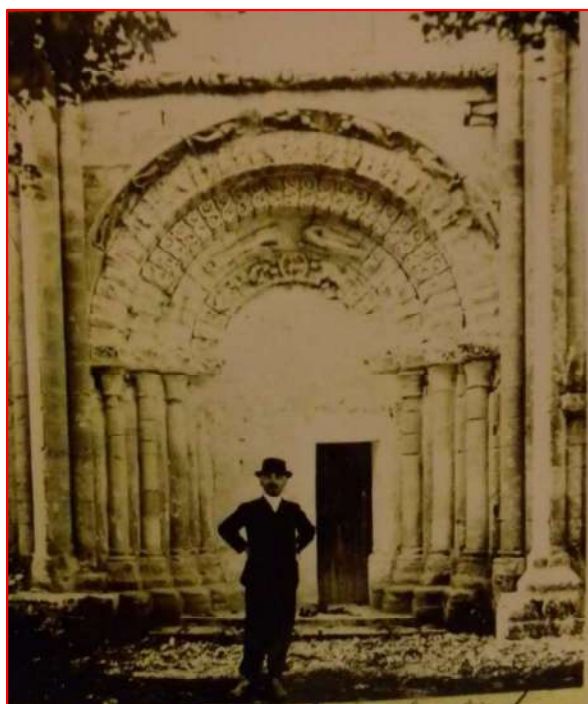


Carte postale, en circulation en 1912 : le transept nord est envahi de lierre. il commence à atteindre le clocher.

Cartes postales (avant 1907-1908)



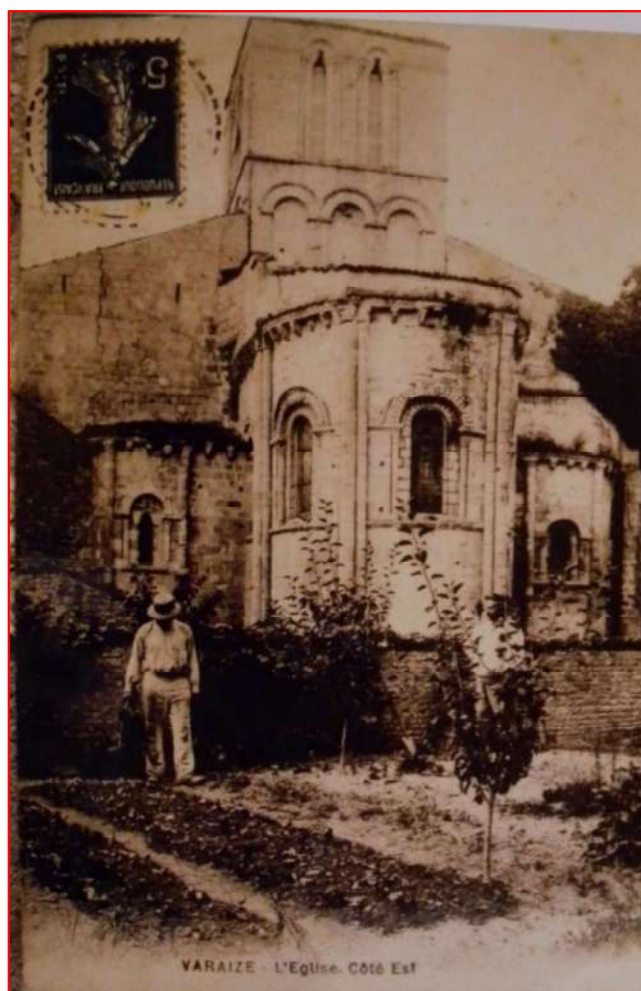
Carte postale, en circulation en 1909.



Le portail sud, photo de 1906 conservée à la bibliothèque du Patrimoine, copie Drac : cliché Y. Comte février 1997.

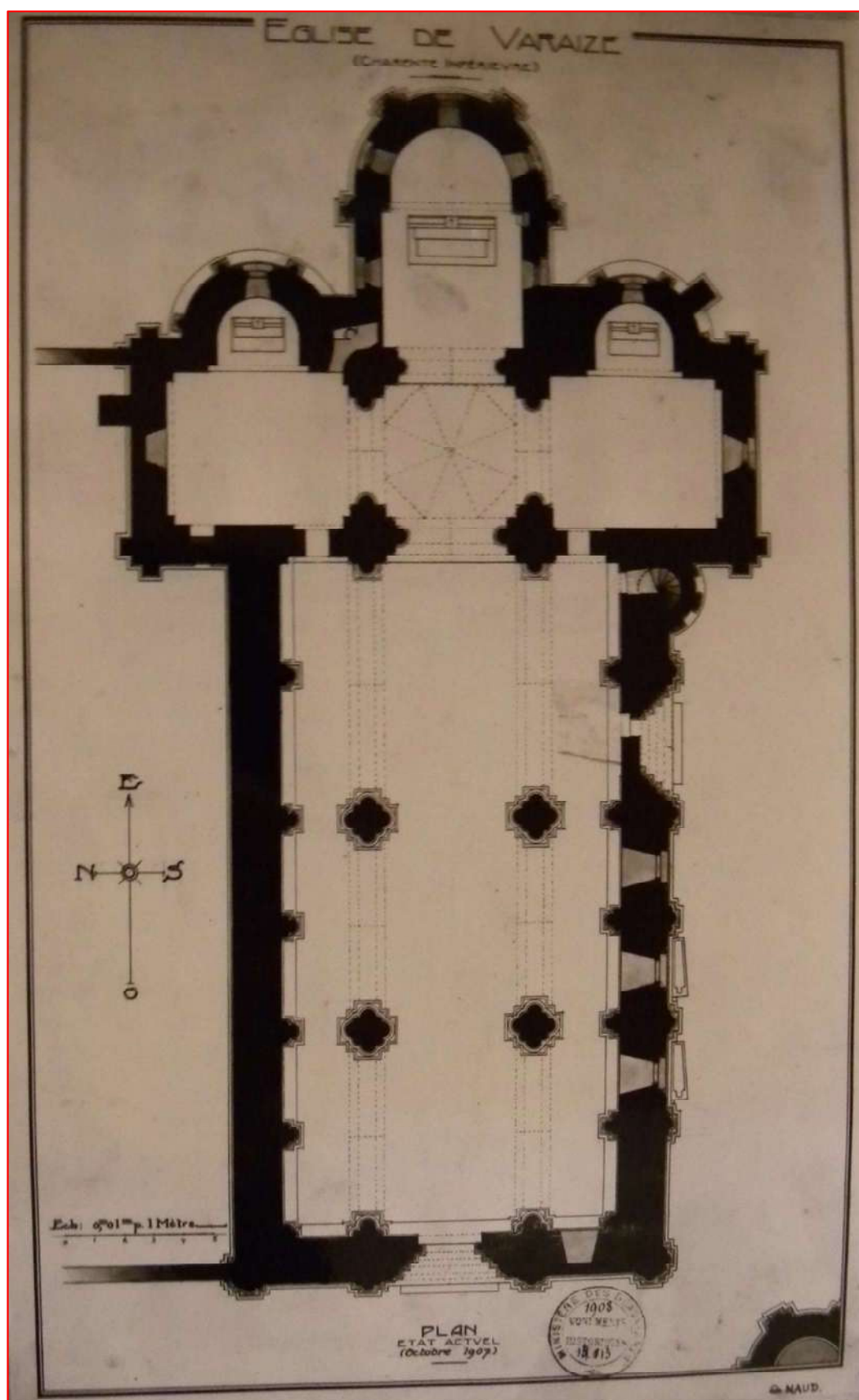
Elle provient sans doute de la série de photo de Victor Roblin, éditeur d'art à Saint Jean d'Angely envoyée à Paris au service des monuments historiques en 1906

Nota : comme en 1846, le portail sud est encore partiellement muré.



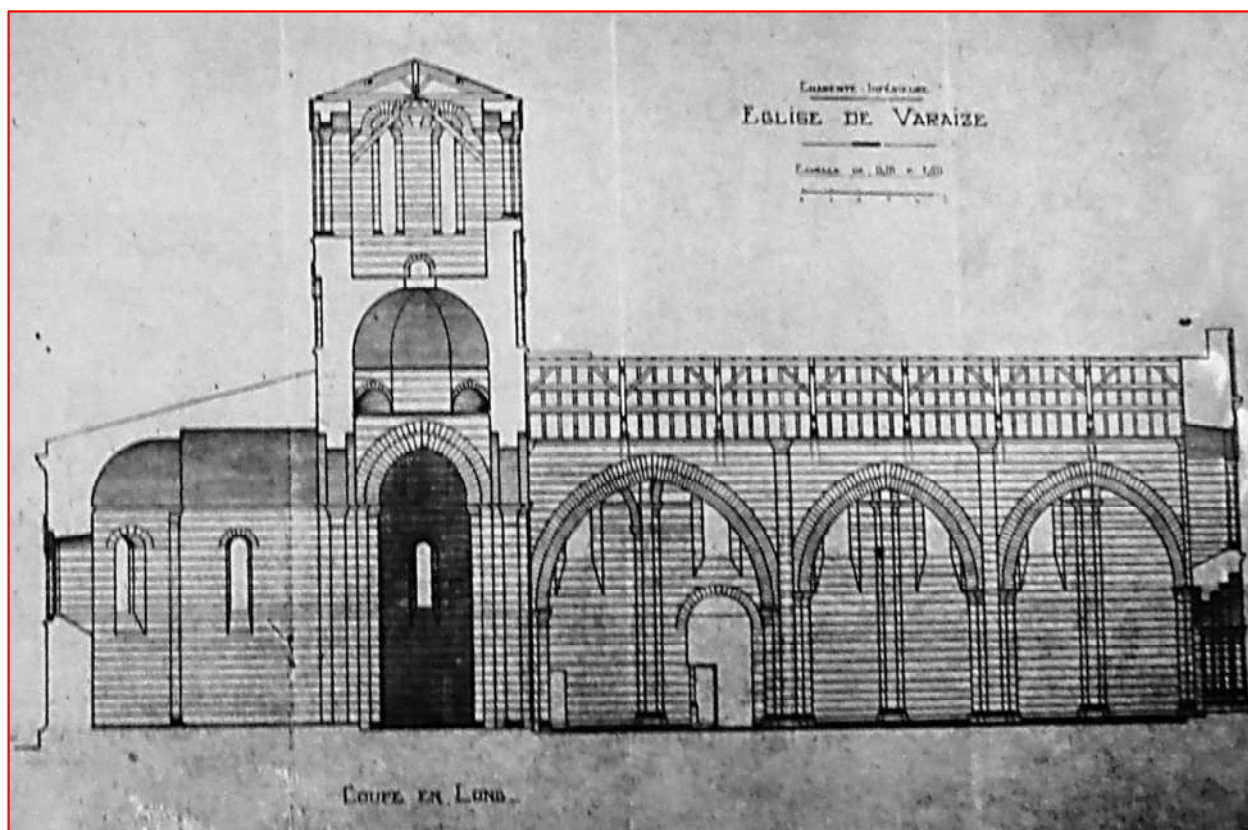
Carte postale, collection privée à Varaize, copie Drac : cliché Y. Comte février 1997.

Plan de Georges Naud (*levé en octobre 1907*)

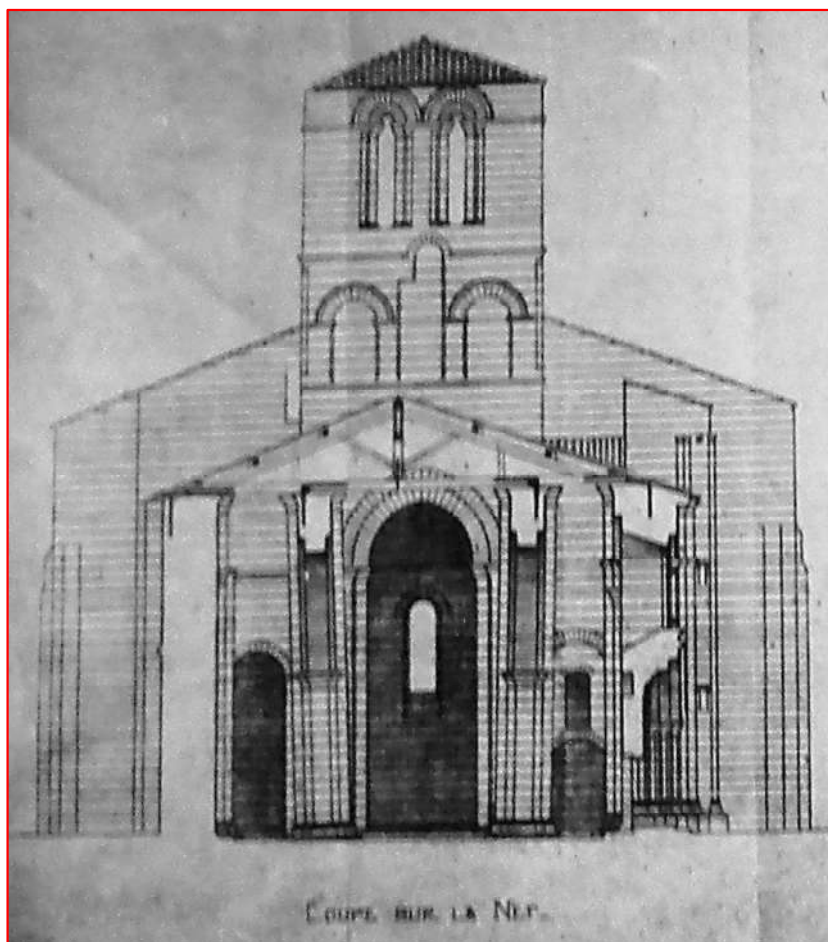


*Plan, état actuel, octobre 1907, G. Naud, médiathèque du Patrimoine, copie Drac
Nota : la baie du transept nord est figurée murée.*

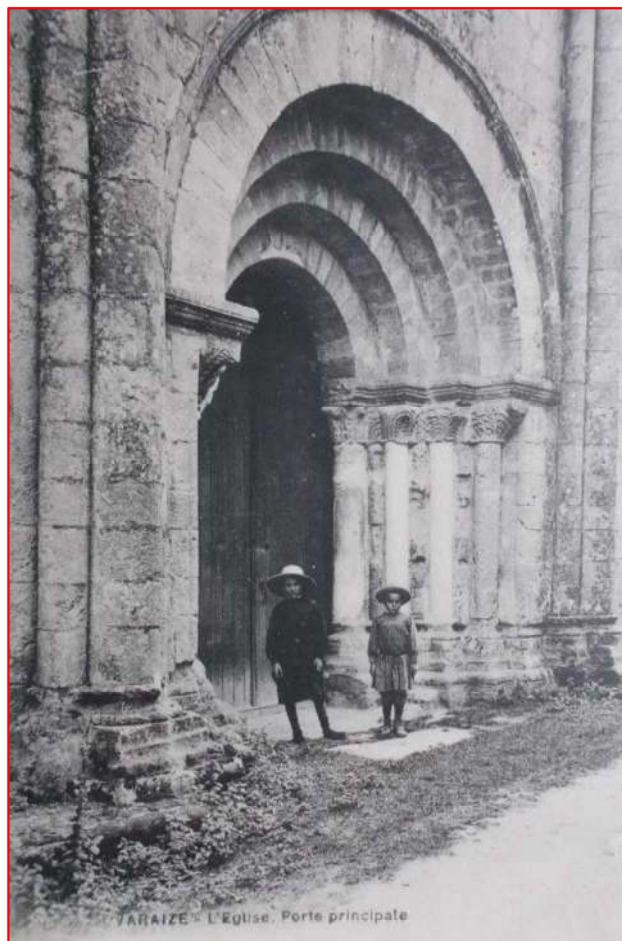
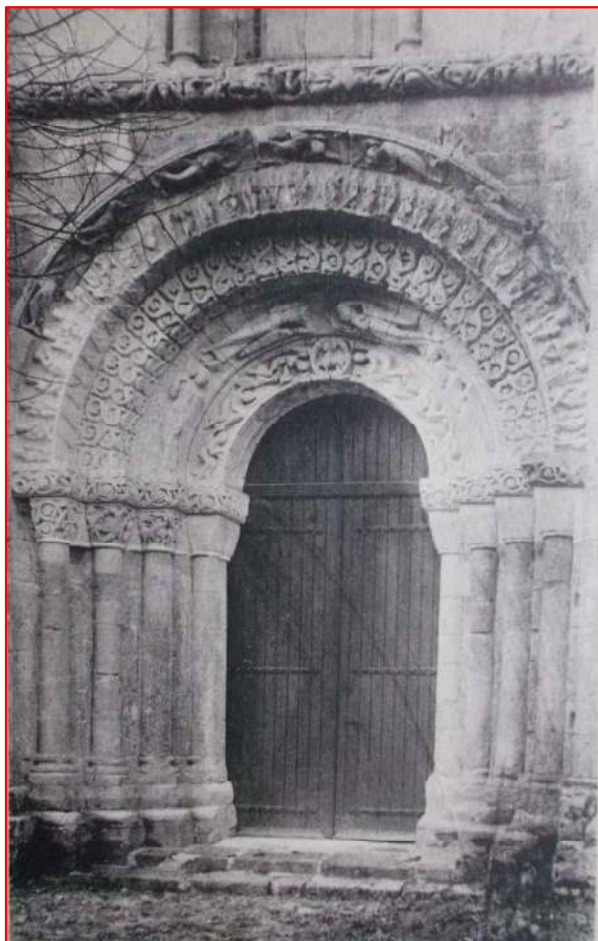
Coupes de Mr Ballu (vers 1909)



*Coupes sans dates,
attribuées à Mr Ballu vers
1909, conservées à la
médiathèque du Patrimoine,
copie Drac.*



Cartes postales du début du XXe siècle



*En haut à gauche : Le portail sud, en cours de restauration en 1910. Les chapiteaux ont été posés épanelés. Ils seront sculptés plus-tard sur place.
Carte postale, cliché le Guiastrennec.*

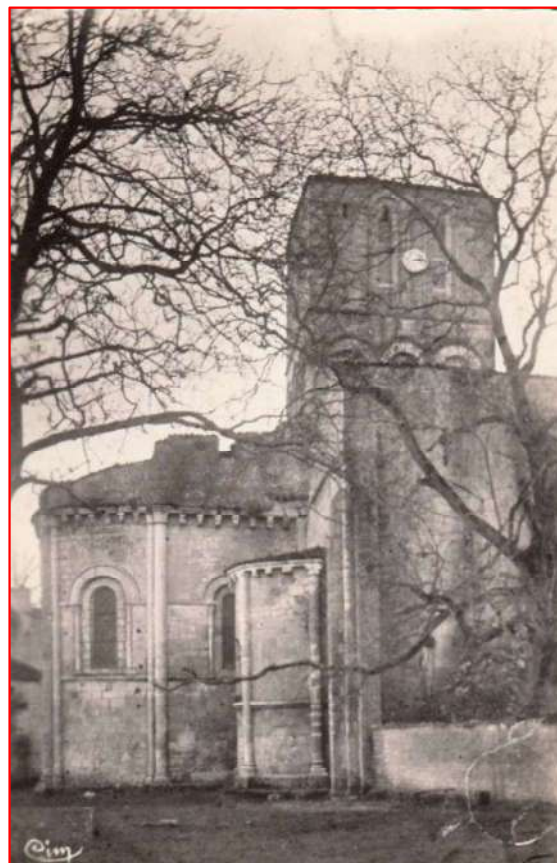
En haut à droite : Le portail Ouest, carte postale en circulation en 1919.

En bas : L'abside côté nord, carte postale édition Cim, morbier Macon, reproduisant un cliché de le Guiastrennec, des versions de l'édition de Saujon ont circulées en 1915.

A noter : les hauteurs du mur formant créneaux surmontant l'abside avant la reconstruction de la toiture du chœur d'après le projet de Mr Merlet en 1950.

Le jardin et son mur de clôture accolé à l'angle nord-est du transept seront supprimés en 1923.

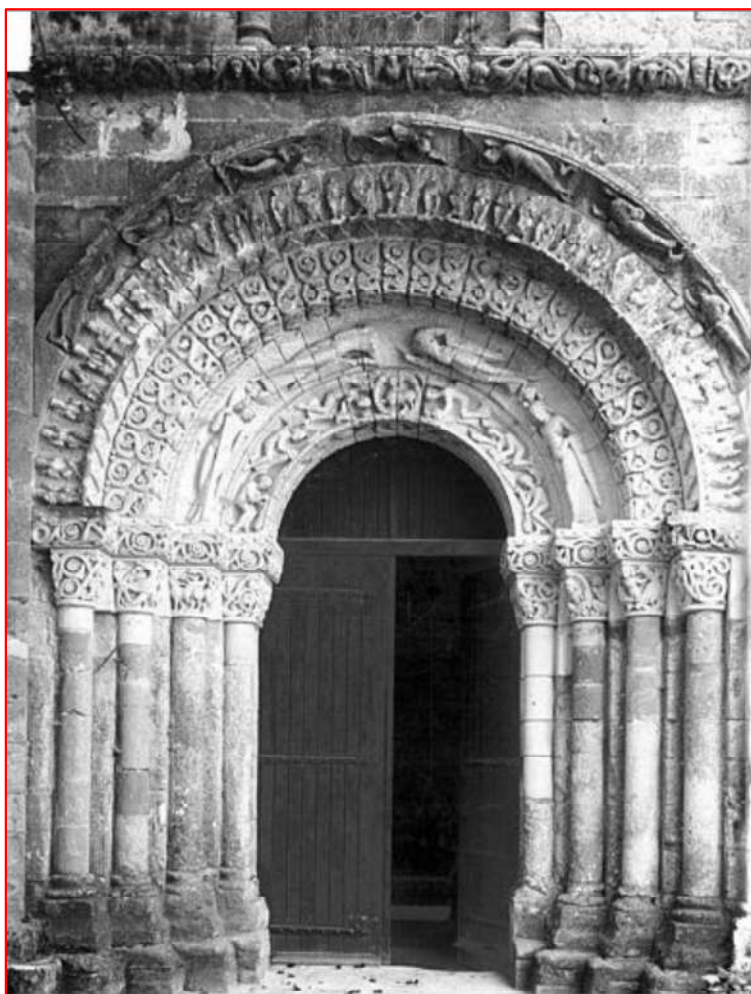
Certains parements de l'abside présentent des traces d'une restauration récente, et ponctuelle, notamment au niveau des futs des colonnes engagées de l'abside et de l'absidiole nord.



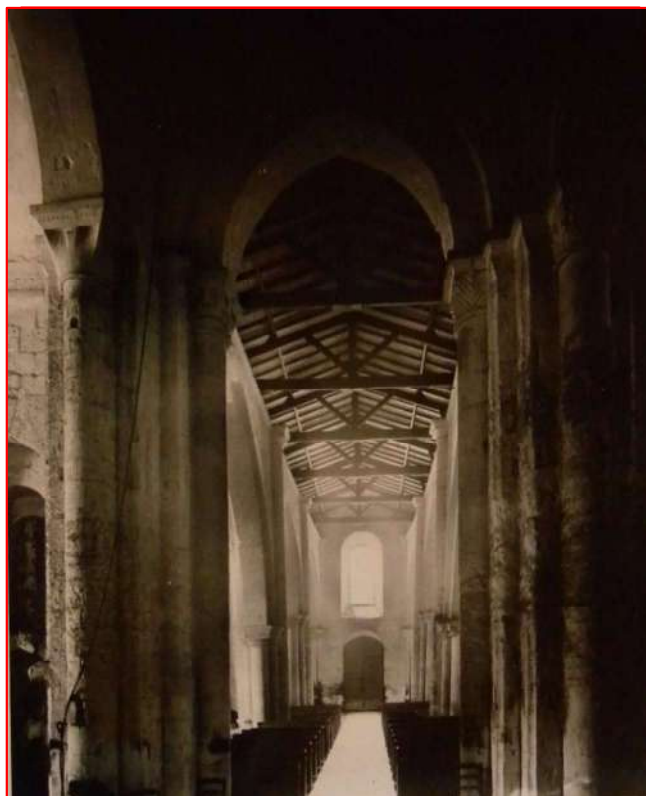
Photographies d'Henri Heuzé (*prises en 1919*)



La façade occidentale, le transept sud et le portail sud, photos prises par Henri Heuzé en 1919-1920, clichés MH 31253, et MH 31255-56, Ministère de la Culture (France) - Médiathèque de l'architecture et du patrimoine - diffusion RMN : base mémoire.



Photographies d'Henri Heuzé (*prises en 1919*)

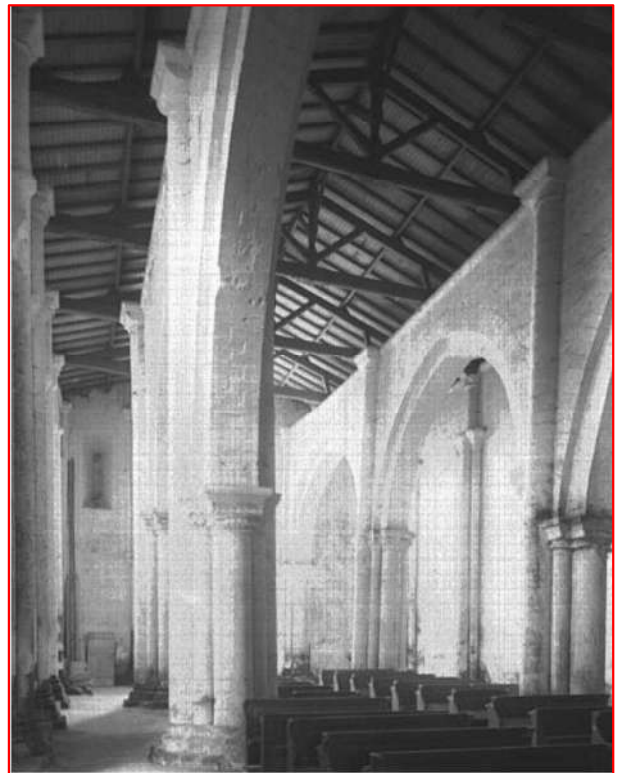
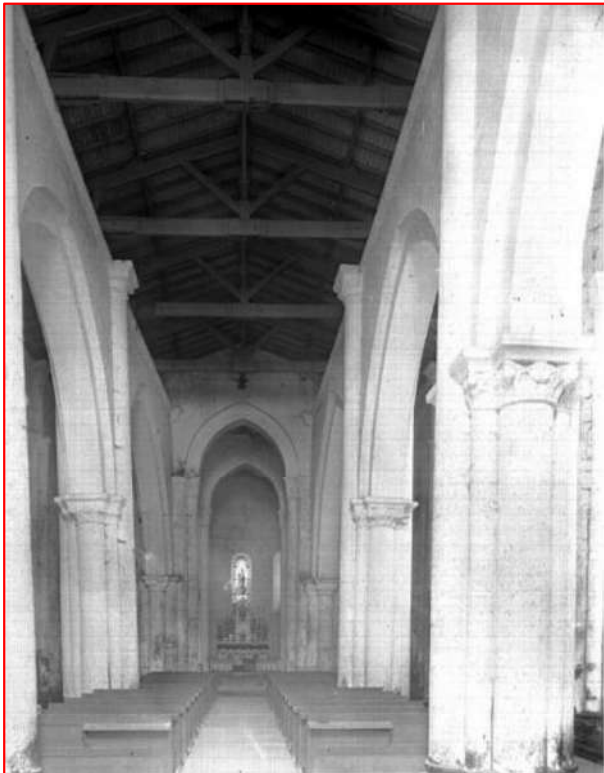


*L'intérieur de l'église
et l'ensemble Nord-
Est, photos prises par
Henri Heuzé en 1919
et 1920, clichés MH
31251-52 et MH
31254, Médiathèque
de l'architecture et du
patrimoine - diffusion
RMN : base mémoire
et copie Drac.*

*A noter : le lierre
envahissant le
transept nord jusqu'à
la toiture. La baie
romane figurée murée
sur le plan de Naud de
1907 est ouverte,
probablement depuis
la restauration de
1910.*



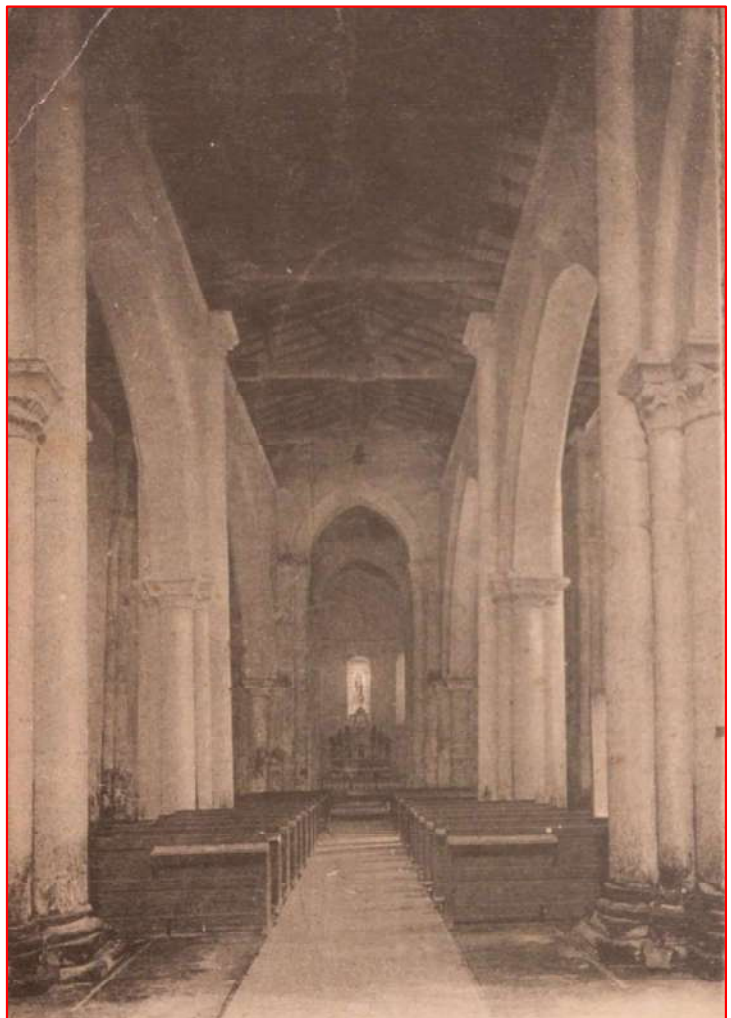
L'intérieur de l'église dans les années 20



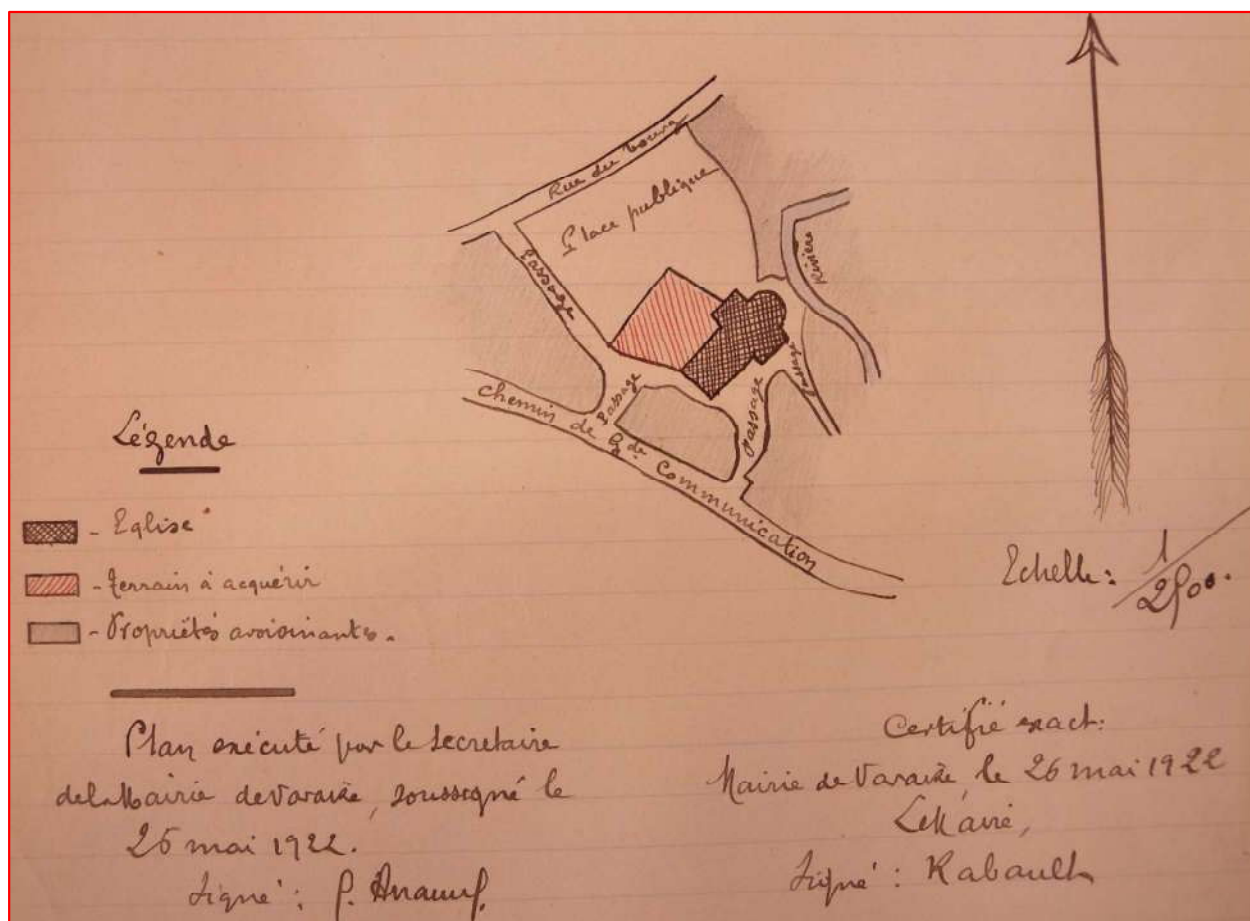
En haut : L'intérieur de l'église, photos prises par Eugène Lefèvre Pontalis (1862-1923), professeur d'archéologie médiévale à l'Ecole des chartes et directeur de la société française d'archéologie, membre de la commission des monuments historique à partir de 1916, clichés MH LP002595 et 96 : Société Française d'Archéologie et Ministère de la Culture (France) - Médiathèque de l'architecture et du patrimoine - diffusion RMN. Base mémoire.

En bas : Carte postale D.B, col. Guérin, datée après la restauration de Mr Ballu de 1910 comprenant l'installation d'une nouvelle charpente et la réalisation du sol en ciment. Mr Comte propose vers 1915-1920. Source : archives départementales de la Charente Maritime, 14 Fi Varaize 1.

A noter : la base des colonnes et le sol en ciment paraissent déjà humide...



Dégagement de l'église en 1923 (*plan du terrain à acquérir et des propriétés avoisinantes dressé en 1922*)



Plan exécuté par le secrétaire de la mairie de Varaize le 26 mai 1922, vu pour être annexé à la délibération municipale du 26 mai 1922, par le préfet le 13 février 1923, archives départementales de la Charente Maritime, 2 O 2941. Le terrain est acquis devant le notaire Caillon le 15 septembre 1923.

L'ensemble
nord-est,
carte
postale,
collection
Guérin, en
circulation
en 1938.
Elle est
postérieure
à 1923,
comme
l'indique la
démolition
du mur du
jardin nord



Les travaux à l'église au début du XXe siècle et l'aménagement des abords

1907	Plan dressé par Mr G. Naud Série de photo de Victor Roblin, éditeur d'art à Saint Jean d'Angely : 1906
20 juillet 1908	Classement Monument historique de l'église par arrêté du 20 juillet 1908
Novembre 1908	Désordres signalés dans le rapport de Mr Ballu du 3 novembre 1908 : « -La charpente de la nef est en fort mauvais état : fermes déversées ou disloquées, lattis en partie vermoulu, pénétration d'eau. -les colonnes de la nef et arceaux penchent de 0,25 cm environ sur le bas-côté nord. Il sera utile de placer un chainage reliant les façades et maintenant les travées intermédiaires en posant les fermes dans l'axe des groupes de colonnes. -Le portail sud est masqué par un blocage de maçonneries de moellons du plus mauvais effet. -des douelles de l'oculus à la coupole sont disjointes et fendues. » Avis de l'inspecteur Magne du 7 mai 1909 : « les chainages proposés seront inefficaces, les entrails étant suffisants pour réaliser ce chainage à la hauteur où il place des équerres en fer dont on ne comprend pas la fonction. Le devers de 25 cm doit être fort ancien et causé par la poussée d'une voûte primitive en berceau. Si les murs extérieurs sont suffisamment épais, ce ne sont pas des chainages mais des étrésillons que l'architecte devrait placer dans le bas-côté, au droit de chaque pile déversée. » (Médiathèque du patrimoine, dossier de restauration n°557, consulté par Y. Comte, copie archives Drac.)
Novembre 1909	Suite au classement, le conseil décide de faire restaurer l'église, une partie de la muraille s'est effondrée. « Mr le président expose à l'assemblée qu'à la suite du classement de l'église comme Monument historique, l'administration des Beaux-arts soumet à la commune <u>un devis des réparations à faire qui s'élèvent à la somme de 9 365 frs. [...]</u> Le conseil municipal décide de prélever sur ce reliquat une somme de 1 000 frs pour l'attribuer à cette dépense [...] Et demande que l'Etat veuille bien prendre à sa charge le surplus de la dépense <u>pour faire procéder à ses réparations d'autant plus urgentes qu'une partie de la muraille vient de s'écrouler récemment.</u> » (Délibération du conseil municipal du 21 novembre 1909, archives municipales.)
1910	Campagne de restauration sous la direction de ACMH Ballu : -Installation d'une nouvelle charpente sur la nef (encore en place), et restauration de la couverture de la nef, compris pose de dalles de niveau pour diriger l'écoulement des eaux

	-Reprise des douelles de l'occulus (?) et/ou blocage au ciment du claveau déchaussé de la trompe nord-ouest -Restauration du portail sud, jusqu'alors muré (restauration des chapiteaux et claveaux) les chapiteaux ont été posés juste épannelés, et sculptés après pose. -Réalisation d'une chape intérieure de béton de chaux et de ciment brut -Réouverture de la baie du transept nord (?) (Devis pour la réfection des charpentes et couvertures de la nef et la restauration du portail sud, rectifié de Mr Ballu, approuvé le 7 janvier 1909, correspondance mai juin 1910 : autorisation d'entreprendre les travaux le 20 juin 1910.)
Février 1911	Vente des matériaux de l'ancienne charpente de l'église : <i>« Il est urgent de procéder à la vente des matériaux provenant de la démolition de l'ancienne charpente de l'église. [...] Le conseil décide qu'il y a lieu de procéder à cette vente et que, vu le peu d'importance de ces objets (environs une centaine de francs) il y a lieu de demander à l'administration d'autoriser le maire à procéder à cette vente aux enchères et sans autre formalité. »</i> (Délibération du conseil municipal du 26 février 1911, archives municipales.)
1913	Abords : démolition des murs de clôture de l'ancien cimetière réalisée par Altidor Soulard, entrepreneur et tailleur de pierre à st Jean d'Angely. (Délibérations du conseil municipal du 23 septembre 1914 et du 16 août 1914, archives municipales)
1919	Campagne photographique d'Henri Heuzé
Mai 1919	Mai 1919 : Mauvais état du mur nord du bras nord du transept signalé par Mr Naud : <i>« Le mauvais conditionnement du mur nord du croisillon du transept dont ses pierres se détachent à la crête des contreforts, le parement est bouclé. Etalement et consolidation provisoire. »</i> Rapport de Mr Ballu du 3 juin 1919 : <i>« le contrefort disposé contre la façade nord du croisillon était en partie écroulé. Il avait été placé pour éviter l'écroulement d'un mur bouclé</i> <i>Travaux déjà exécutés : dépose du reste des maçonneries du contrefort et reprise partielle du mur pour consolidation momentanée de la partie menaçant ruine. »</i> (Archives Drac)
1919-1920	Consolidation du mur nord du croisillon nord du transept exécutée par Joseph Ricoux, maçon sur la direction de Mr Albert Ballu : -Reprise en sous-œuvre du mur nord du transept avec injections de ciment. -Démontage du contrefort nord du transept nord. Détails des travaux d'après le devis : <i>« Dépose de blocages de maçonneries disposées en contrefort au droit du mur nord ; Maçonneries en pierre de taille de l'administration, compris retaille des lits et joints par reprise en sous-œuvre et par incrustement au mortier de ciment. Parement compris liaisonnement. »</i> (Délibération du conseil municipal du 10 août 1919 votant le financement <u>des réparations du mur nord</u> dont le devis s'élève à 688, 20 frs, archives municipales.)

	(Rapport et devis de consolidation du mur nord du croisillon nord du transept du 3 juin 1919 de Mr Albert Ballu s'élevant à 688, 20 frs, approuvé le 9 juin 1919 ; autorisation d'entreprendre intégralement les travaux du 18 octobre 1919 ; règlement de compte à Joseph Ricoux maçon, approuvé le 25 mars 1920. Dossier de travaux de réparations à effectuer au mur nord de l'église, archives départementales de la Charente-Maritime, 2 O 2941.)
1922	Abords : aménagement d'une place publique sur l'emplacement de l'ancien cimetière : Le terrain est aplani par le terrassier Julien Matard et un monument aux morts, œuvre de l'entrepreneur Altidor Soulard est y installé à la place de la croix de l'ancien cimetière transférée dans le nouveau. Quelques vieilles tombes servent de bancs publics. Février 1922 : aplanissement de l'ancien cimetière et déplacement de la croix : <i>« Le conseil vient d'accepter un don de 950 frs fait par le comité des fêtes de Varaize en vue de l'aplanissement de l'ancien cimetière converti en place publique et qu'en conséquence, il y a lieu de passer à l'exécution de ces travaux. Mr le maire ajoute qu'il s'est mis, à cet effet, en rapport avec un terrassier M Matard Julien à Varaize qui s'est engagé à accomplir ce travail dans un délai de deux mois à compter du 15 février courant pour la somme de 950 frs aux conditions d'un traité de gré à gré dont il soumet le projet au conseil municipal. [...] Marché accepté par le conseil. Surveillance des travaux confiée à Anatole Abelin et Maximilien Richard »</i> <i>« Mr le curé Fouchier desservant la paroisse de Varaize, demandant à ce que la croix de l'ancien cimetière convertie en place publique lui soit abandonnée. Accepté par le conseil à condition qu'il la fasse installer dans l'église ou dans le nouveau cimetière. Pour aucune raison, il ne pourra la faire transporter en dehors du territoire de la commune. »</i> Projeté dès 1920, le monument au mort est inauguré le 24 septembre 1922. Octobre 1921 : <i>« Le conseil décide d'installer le monument commémoratif sur le milieu de la place publique de Varaize. »</i> Un marché de gré à gré est contracté avec Mr Soulard Altidor entrepreneur à st Jean d'Angely. » (Délibérations du conseil municipal du 22 février 1920, du 21 novembre 1920, du 16 octobre 1921, du 5 et 26 février 1922 et du 20 septembre 1922, archives municipales)
1922-1923	Abords : Acquisition du jardin jouxtant le mur nord de l'église pour en dégager les abords. Motivation : en retirer les arbres pour régler les problèmes d'humidité dans l'église. <i>« M le président soumet à l'assemblée une promesse de vente souscrite par Mr François Abel dit Jonchères, à st Jean d'Angely le 16 mai 1922, par laquelle ce dernier s'engage à céder à la commune pour la somme de 3000 frs une parcelle de terre située au bourg de Varaize et destinée au dégagement de l'église classée comme monument historique.</i> <i>Le conseil, considérant que cette parcelle de terre, à l'usage de jardin crée, par les arbres qui la recouvrent une humidité funeste à la bonne conservation des murs de l'église, que des réparations provoquées par cette cause ont déjà</i>

	<i>été faites au mur nord et qu'en conséquence, il y aurait intérêt à dégager cet édifice, accepte les conditions de M le Dr François Abel dit Jonchères [...] »</i> Procès-verbal d'expertise de Thibaud Artur du 16 mai 1922 : <i>« Cette parcelle de terre à usage de jardin crée par les arbres qui la recouvrent une humidité funeste à la bonne conservation du mur nord de l'église. Il y aurait intérêt, afin de dégager ce monument, à faire disparaître les 3 murs de clôtures qui entourent la parcelle à acquérir et masquent l'église. »</i> Nota : le terrain, parcelle n°255 section E pour le dégagement de l'église, est acquis par la commune le 15 septembre 1923 pour 3 000 frs. (Acte de vente devant le notaire Caillon) (Délibération du conseil municipal du 26 février 1922, financement du dégagement de l'église, archives municipales.) (Dossier d'acquisition du jardin jouxtant le mur nord de l'église avec plan, 1922-1923, archives départementales de la Charente-Maritime, 2 O 2941.)
Juin 1923	Abords : vente <u>des 9 noyers de l'ancien cimetière</u> à Anatole Gouyon marchand de bois à Aulnay et suppression du passage Est-Ouest de la place. <i>« Il serait urgent de procéder à la vente des 9 noyers situés dans l'ancien cimetière, ces arbres ayant depuis quelques années, une végétation presque nulle. [...] Le conseil décide de faire procéder à la vente des 9 noyers situés dans l'ancien cimetière et de consentir la vente pour la somme de 1400 frs à Mr Gouyon Anatole marchand de bois à Aulnay, ses conditions étant très avantageuses. »</i> Après vote, <i>« la circulation de tous véhicules attelés est interdite sur la place publique de Varaize. »</i> (Délibération du conseil municipal du 3 juin 1923, archives municipales)
1924	Abords : installation sur le champ de foire, renommé « place publique », d'un pont-bascule pour peser les véhicules attelés. Nota : Désaffecté en 1978, ce pont-bascule construit par Jean Mathias est démoli en 1982. (Délibérations du conseil municipal du 5 et 17 août 1923 et du 12 octobre et du 23 novembre 1924, du 7 avril 1978 et du 3 avril 1982, archives municipales)
1926	Abords : plantation d'arbres et aménagement d'un chemin empierré sur la place de l'ancien cimetière, actuelle place saint Germain, au nord de l'église. <i>« Mr le président expose à l'assemblée la nécessité qu'il y aurait <u>de tracer et d'empierre le chemin qui partant de l'église traverse la place</u>. Il y aurait donc lieu de fixer le crédit nécessaire pour faire effectuer ces travaux et <u>acheter des arbres pour planter dans la partie inculte de la place</u>. Le conseil fixe ce crédit à la somme de 1 500 frs. »</i> (Délibération du conseil municipal du 28 novembre 1926, archives municipales)
Vers 1921-1926	Electrification du bourg (Délibérations du conseil municipal du 16 octobre 1921 et 28 novembre 1926, archives municipales)

Photographies de Mr Estève (*prises en 1933*)

*L'abside et le transept nord,
cliché MH 103262 de Georges
Estève, daté de 1933, dossier
Drac.*



*Le transept sud, cliché MH
103264 de Georges Estève,
1933, dossier Drac.*



Photographies de Mr Estève (*prises en 1933*)



L'abside, le portail sud et l'intérieur de la nef, clichés Georges Estève, 1933, MH 103265-63 et 67, dossier Drac.

A noter : les verdissements bas-côté nord...

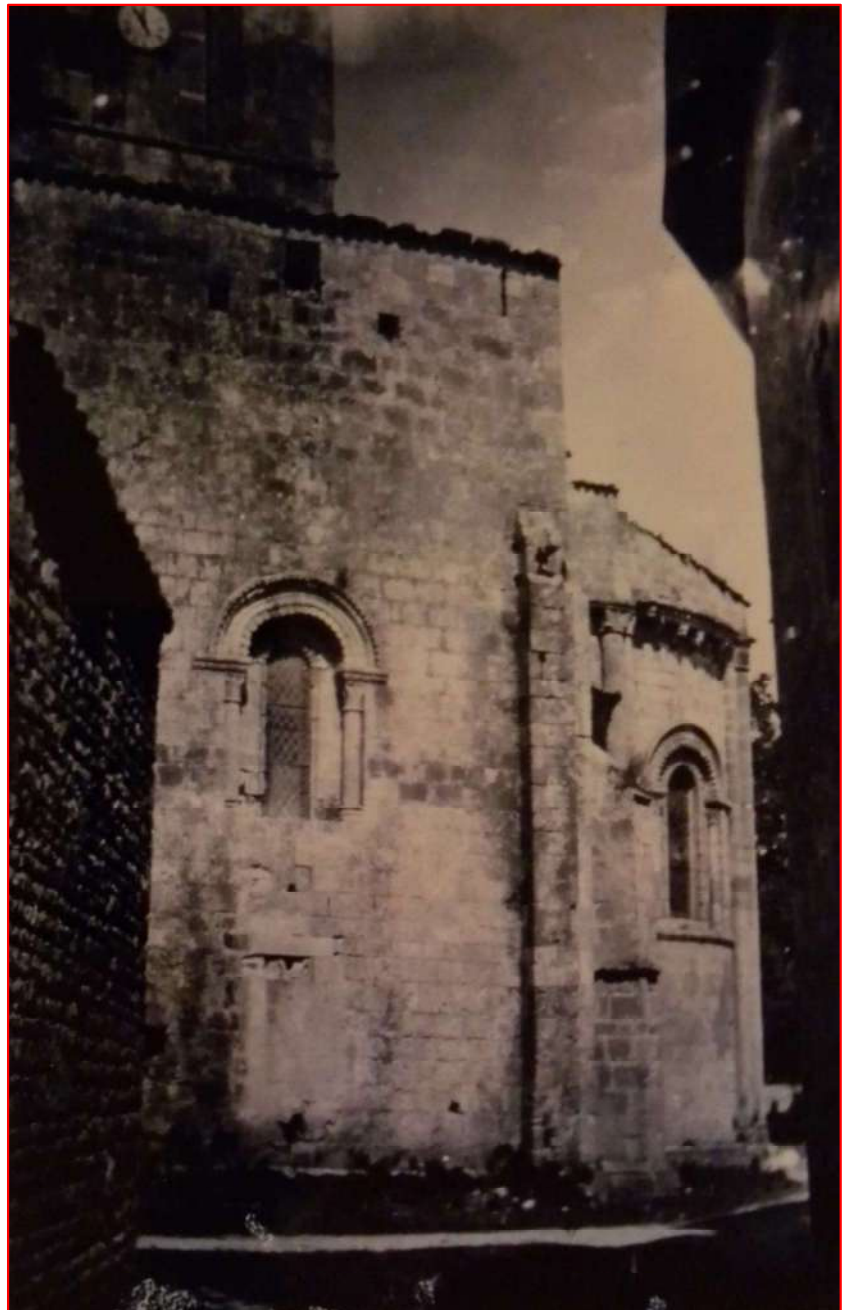


La façade sud 1930-1940

*Elévation sud de la nef,
carte postale, collection
Guérin, vers 1930-1940.*



*Le transept sud, photo des
années 30-40, conservée au
Sdap de la Rochelle, copie Y.
Comte 1996 dossier Drac.*



Les travaux à l'église des années 30 aux années 50	
15 janvier 1927	La toiture du clocher a besoin de réparations urgentes : « <i>notamment le changement d'une poutre qui menace chute et l'effondrement général de la toiture et son écrasement sur l'horloge</i> ». Sans suite connue. (Correspondance du 15 janvier 1927, Médiathèque du patrimoine, dossier de restauration n°557, consulté par Y. Comte, copie archives Drac.)
1935-36	Réparation des dégâts causés par le cyclone des 22-23 février 1935 aux couvertures de l'église et à la charpente du clocher : « <i>Les couvertures sont endommagées, un entrain de la charpente du clocher est brisé et menace de s'effondrer.</i> » -remaniement des couvertures, ponctuellement réparées. -mise en place d'un étalement dans le clocher. -révision des faitages et des rives, réparation des gouttières 28 février 1935 : rapport Naud : <i>réviser faitages et rives, réparer gouttières</i> 4 janvier 1936 : « <i>les réparations ont été faites après le cyclone du 22-23 février 1935, mais depuis de grosses gouttières se sont déclarées. La charpente est très abimée.</i> » 22 septembre 1936 : « <i>le nécessaire a été fait sous la direction de M Gouverneur.</i> » (Correspondance 1935-1936, Médiathèque du patrimoine, dossier de restauration n°557, consulté par Y. Comte, copie archives Drac.) (Philippe Oudin, étude préalable : restauration générale de 1998, p.4.)
18 mai 1936	Le maire signale que des réparations urgentes s'imposent à la toiture de l'église. (Lettre du préfet à Mr Maurice Gouverneur, architecte des Monuments Historiques du 20 mai 1936, Archives départementales de la Charente-Maritime, 4 T 64.)
Mars-avril 1937	Mauvais état de l'abside : <u>Désordres signalés par Mr Texier en mars 1937 :</u> « <u><i>Abside</i></u> : lézardes intérieures et extérieures obturés maladroitement au ciment noir ; nombreuses pierres effritées ; une partie de la corniche est manquante. <u><i>Absidiole sud</i></u> : lézardes extérieures et nombreuses pierres effritées. <u><i>Mur pignon Est du transept sud</i></u> : il est lézardé dans toute sa hauteur et de nombreuses pierres sont effritées. » Travaux prévus par Mr Texier en mars 1937 : « <u><i>Abside</i></u> : remaillages et injection de ciment intérieur et extérieur <i>Intérieur</i> : enlèvement crépis et rejointoiement au mortier de chaux <i>Couverture actuelle de la corniche, en tuiles creuses, peu solide, à remplacer par une petite chape en mortier de ciment grillagée avec joints de dilatation.</i> <u><i>Absidiole sud</i></u> : supprimer le contrefort*, rétablir les parements détruits ainsi que l'une des colonnes en partie basse.

	<i>Bras sud : réparer le mur Est en le remaillant et noyer dans son parement intérieur une chaîne en ciment armé. »</i> (Rapport de Mr Texier le 20 mars 1937.) *Finalement, sur avis de la commission de mai 1937, le contrefort doit être conservé. (Correspondance 1937 et rapport 1937, Médiathèque du patrimoine, dossier de restauration n°557, consulté par Y. Comte, copie archives Drac.)
1938	Restauration de la chapelle sud : absidiole sud sous la direction de l'architecte en chef Mr Texier : -restauration du mur Est du croisillon sud en mauvais état, avec pose d'un chaînage en béton armé sous la partie surélevée. -dépose/repose du mur de fortification -reprise de la charpente et de la couverture de l'absidiole sud -suppression/dépose du mur rectiligne formant un réduit entre l'absidiole sud et la travée droite du chœur avec restitution de la courbe de l'absidiole avec une arcade aveugle et repose de modillons romans. -injections de ciment et pose des pierres au ciment. (Philippe Oudin, étude préalable : restauration générale de 1998, p.4.) Travaux exécutés : <u>Absidiole sud</u> : remplacements de diverses pierres ; réfection des glacis des contreforts ; réfection de la charpente et de la couverture. <u>Face extérieure Est du transept sud</u> : chaînage en sous-œuvre en béton armé. <u>Abside</u> : étaieement. Nota : les travaux prévus sur l'abside n'ont pas été terminés. (Devis pour la restauration de l'abside, et de l'absidiole sud et du ½ pignon du croisillon sud au-dessus de l'absidiole, s'élevant à 33 813, 63 frs dressé par Mr Texier le 20 mars 1937, approuvé le 15 mai 1937 ; autorisation d'entreprendre les travaux du 22 février 1938. Travaux commencés en juin 1938 et terminés en novembre 1938.)
1941	Rapport de Mr Texier du 27 octobre 1941 : <i>« Des travaux ont déjà été réalisés suite au devis de 1937 mais une partie du crédit a été utilisée pour la réfection de la charpente et de la couverture de l'absidiole sud, dont il n'avait été prévu qu'un remaniage ; ainsi que pour la restauration du mur Est du bras sud qui présentait des mouvements en cours que nous n'avons pu constater qu'à la suite de la pose des échafaudages et qui ont nécessité une reprise plus importante que prévue. En conséquence, il n'a été possible que de pratiquer l'étaieement de l'abside.</i> <i>Nota : l'abside Nord et surtout le bras nord auront probablement besoin d'une intervention prochaine.</i> <u>Travaux programmés :</u> <i>Intérieur : remaillage, dé badigeonnage et réparation de la voûte du chœur, de l'abside et de l'absidiole sud.</i> <i>Extérieur : chaînage béton armé à la base de la voûte de l'abside, pour maintenir les poussées vers l'extérieur et reprise des pierres de taille du bras sud. »</i> (Rapport Texier du 27 octobre 1941, Médiathèque du patrimoine, dossier de restauration n°557, consulté par Y. Comte, copie archives Drac.)

1941	Etaient de l'abside pour soutenir la voûte en très mauvais état. (Rapport de Mr Merlet du février 1947, Médiathèque du patrimoine, dossier de restauration n°557, consulté par Y. Comte, copie archives Drac.)
1943	Restauration de la chapelle nord, sous la direction de l'architecte en chef Mr Texier : Reprise de la couverture de la chapelle nord. Travaux interrompus par l'armée allemande avant la mise en œuvre du chaînage béton. Repose des pierres de Crazannes à sec. (Philippe Oudin, étude préalable : restauration générale de 1998, p.4.)
1944	L'église est endommagée par les bombardements du camp d'aviation de Fontenet
1946-1949 1950-1953	Restauration du chœur et de l'abside et des dommages de guerre sous la direction des architectes en chef Jean Merlet et Jouven -Réalisation d'un chaînage en béton armé, ceinturant la voûte du chœur, reprises de quelques pierres de taille, notamment au niveau de la corniche et de la baie d'axe, et décapage des enduits et des badigeons intérieurs de l'abside au niveau des élévations du cul de four et du soubassement de la travée droite par l'entreprise Quélin durant la première campagne de 1946-1949. -Modification de la toiture du chœur : création d'une toiture en bâtière avec abside gironnée. Remplacement des anciennes couvertures posées traditionnellement sur un remblai en terre par une couverture posée sur une charpente et un chaînage d'arase en béton armé. -Réalisation de chéneau encaissé en béton en périmètre du chœur pour conserver partiellement les vestiges des murs de l'ancienne salle de refuge. -Dépose d'une partie des murs de l'abside -Injections de ciment dans la voûte du chœur -Injection de 1400 kg de ciment dans les murs fissurés du chœur et des bras du transept. -Fourniture de pierre de Thénac. -Reprise des toitures des bras du transept : remplacement de quelques pièces de charpente. -Reprise de l'arase du pignon de la façade occidentale : dépose-repose et mise en œuvre d'une chape étanche en ciment. <u>1^{ère} phase : 1946-1949, travaux de restauration du chœur, de l'abside et du transept sud réalisés par l'entreprise Quelin et fils, sous la direction de l'architectes en chef Jean Merlet :</u> Reprise du devis de Mr Texier de 1941 dont les prix sont réajustés. 12 novembre 1946 : Approbation du marché avec l'entrepreneur Quélin pour restauration de l'abside et de l'absidiole sud et nouvelle approbation le 26 février 1948. Sur location en février 1947 et janvier 1948 des échafaudages

posés dans l'abside en 1941. Les travaux programmés par Texier en 1941 sont terminés et réglés le 7 avril 1949.

Détails des travaux exécutés d'après le devis de Texier de 1941 :

« Restauration de l'absidiole sud : intérieur :

Remaillages en pierre de Crazannes tendre dans le cul de four et à droite jusqu'à 5 mètres. Sur le transept même travail.

Taille de pierre

Sur le cul de four, enlèvement de l'enduit en mortier de chaux.

Reprise de la maçonnerie en moellon non fourni, compris démolition et plus-values de voûtes et de sous-œuvre.

Réfection de l'enduit et mortier de chaux (11,13m²)

Débadigeonnage de la face Est du transept et du mur sous cul de four (58 m²)

Rejointoiement divers.

Restauration du chœur et de l'abside : intérieur :

Protection de l'autel en pierre par un bardage en bois en location et des vitraux.

Remaillages en pierre de Crazannes tendre dans le chœur au droit des baies et de l'abside (5m³) ; taille de pierre (30) ; débadigeonnage des parements (175 m²) ; enlèvement d'enduit en mortier de chaux dans le chœur, sur voûte et sur cul de four (62m²).

Sur voûte du chœur : dégarnissage des joints et réfection de ceux-ci (361m²)

Sur cul de four, reprises partielles de moellon non fourni (1, 575m³)

Réfection de l'enduit en mortier de chaux (21, 85m²).

Extérieur de l'abside :

-Pour passage d'une chaîne en béton armé, ceinturant la voûte dépose d'une assise ; pour passage derrière les colonnes engagées, refouillement au poinçon ; chaînage en béton armé, ferrailage ; repose de pierre en parement et retaille des joints.

-Restauration de l'archivolte de la fenêtre de l'axe de l'abside et reprise de la maçonnerie de pierre au-dessus et remaillage de lézarde en soubassement, compris fourniture de pierre, rejointoiement sur vieille pierre et cintrage de l'arc.

Transept sud : extérieur :

-Dépose et repose du contrefort de droite

-Sous fenêtre, reprise lézarde et repose de pierre fournie, jambage de la fenêtre et remaillage au-dessus de la baie : au 1/3 pour pierre reposée avec retaille des lits et joints, au 2/3 pour pierre fournie, taille de pierre.

Rejointoiements sur pierre de taille. »

Nota : le démarrage des travaux était impossible en 1943 et 1944, car *« l'édifice se trouvait dans la zone militaire côtière dans laquelle l'armée d'occupation interdisait tous travaux »*

(Devis pour la restauration de l'absidiole sud, du chœur et de l'abside et du transept sud, s'élevant à 46 763 frs dressé par Mr Texier le 27 octobre 1941, approuvé le 6 décembre 1941 et révisé à 66 409 frs le 19 novembre 1942. Soumission Quélin et fils du 9 décembre 1942 ; Autorisation d'entreprendre les travaux du 2 février 1943. Marché Quélin et fils approuvé le 13 février 1943, Avenant du 3 mai 1946 révisant les prix, approuvé le 12 novembre 1946 ; Règlements de compte Quélin et fils du 19 juin 1945 et du 4 janvier 1950, demande de remboursement de caution pour travaux terminés du 7 avril 1949, Archives départementales de la Charente Maritime 4 T 64.)

2^e phase : 1950-1953 : travaux de réparation de l'église ébranlée par les bombardements réalisés par Robert Taunay, lot maçonnerie, Jean Picot, lot charpente, Mrs Monnet et Caillaud, lot couverture et Mr Pentecôte, lot vitraux, sous la direction de Mr Jouven.

Réalisation d'un nouveau projet de toiture et de restauration de la voûte du chœur ébranlée par les bombardements, dressé par l'architecte Merlet en 1947-48. Les travaux seront dirigés par l'architecte Jouven

Rapport Jean Merlet du 11 février 1947 :

« Ses travaux font suite au devis de 1941 adjugés à Amelin et Fils le 9 décembre 1942 mais qui n'ont pas été entrepris par suite de l'application des ordonnances des troupes d'occupation. La dépense a donc été réengagée le 26 juin 1946 et la restauration exécutée en octobre 1946.

A l'époque du premier devis, la voûte du chœur, qui ne comportait qu'une lézarde, avait été facilement réparée.

A la suite du bombardement du camps d'aviation de Fontenet en 1944,

1)°des mouvements dans la voûte se sont produits, rendant nécessaire la réfection complète de sa partie sud, après mise sur cintre.

2°) la couverture a été endommagée ; ébranlement de maçonnerie à partie supérieure, des murs du pignon Ouest et des transepts sud et nord, rendant nécessaire la réfection complète de la couverture. La rétablir dans sa forme d'origine en conservant les murs latéraux témoins du système de défense de l'église.

A l'origine, tuiles creuses sur terre entraînant une forte humidité et des difficultés d'isoler les fuites. Proposition d'une charpente en Béton armé.

3°) les vitraux ont également souffert du bombardement et des réparations s'impose. Il est souhaitable de faire coïncider ces travaux avec ceux en cours, en raison de la conjugaison de toutes ses opérations et de mettre sans tarder des cintres sous la voûte du chœur pour éviter des aggravations. »

(Rapport de Mr Merlet du 11 février 1947, Médiathèque du patrimoine, dossier de restauration n°557, consulté par Y. Comte, copie archives Drac.)

Nouveau projet de Mr Merlet du 6 décembre 1947, accepté par l'inspecteur Trouvelot le 15 décembre 1947 :

« *Le mur de défense au-dessus de la corniche s'apparente à des dispositions analogues très nombreuses en Charente Maritime (St Palais du Phiolin, Ecoyeux et St Georges d'Oléron. Dans la plupart des cas, la couverture recouvrait ces murs de défenses. À Varaize, la présence de 2 gargouilles situées au niveau de la corniche permet de supposer l'existence d'un chéneau recueillant les eaux d'une couverture en pierre au-dessus de l'abside. Proposition d'établir une couverture en tuile creuse au niveau de la corniche, en conservant le mur de défense à l'état de ruine.* »

Devis des travaux indispensables pour la conservation de l'édifice dressé par Jean Merlet le 14 juin 1948 s'élevant à 1 560 761 frs et approuvé le 28 juin 1950 : réparation de l'église ébranlée par les bombardements

« Travaux de maçonnerie

Voûte du chœur : mise sous cintre, démolition de la voûte en berceau et réfection complète ; piochement d'enduit sur le surplus du tympan nord conservé, rejointoiement à la chaux sur vieux moellons.

Chœur et abside : découverture tuile, fouille déblais de terre, établissement d'une charpente en Béton armé, aménagement de deux chéneaux au droit des murs latéraux de défenses restaurés.

Façade extérieure : abside et chœur : reprise des parties disloqués, fourniture partielle de pierre de Thénac et injection de ciment dans fissures.

Bras nord et sud : reprises partielles parements.

Nef : reprise face intérieure du pignon Ouest et reprises partielles face extérieure. Chape ciment sur le rampant de ce pignon, et pose d'une croix en pierre.

Charpente :

Bras sud : remplacement de quelques pièces et chevonnages

Bras nord : remplacement de 2 pannes, d'une sablière et de chevonnage.

Clocher : remplacement d'un entrail, consolidation d'ensemble.

Couverture :

Chœur et abside : tuiles creuses fournies

Bras sud et nord : tuiles creuses fournies partiellement sur voligeage et chevrons neufs.

Clocher : remaniage couverture, voligeage conservé et réparation girouette.

Nef : remaniage de la couverture sur voligeage conservé.

Absidiole Nord : tuiles creuses fournies partiellement.

Vitraux :

Absidiole Nord : réparation du vitrail géométrique en atelier

Chœur et abside : réparation partielle de 5 baies

Bras sud : réparation sur place d'un vitrail

	<i>Panneaux grillagés réparés sur l'ensemble. »</i> (Soumissions de Robert Taunay entrepreneur de maçonnerie à Marennes du 4 juillet 1950, et de Mrs Monnet & Caillaud, entrepreneur de couverture à st Jean d'Angely du 6 juillet 1950, approuvées le 28 octobre 1950. Marchés passés avec les entreprises de Mr Robert Taunay, (maçonnerie), de Mr Jean Picot (charpente), de Mrs Monnet et Caillaud (couverture) et avec Mr Pentecôte, maître verrier à Loix en Ré (lot vitraux), approuvés le 23 octobre 1950. Devis complémentaire pour travaux de charpente et couverture, dressé par Mr Jouven en avril 1952 s'élevant à 674 950 frs, approuvé le 1^{er} juillet 1952, les prévisions du précédent devis étant insuffisantes (augmentation des prix). Soumission de Jean Picot entrepreneur de charpente à st Jean d'Angely, du 6 août 1952, approuvée le 20 mars 1953 et nouveau marché passé avec Mr Picot (lot charpente), approuvé le 27 février 1953. Règlements de compte définitif de Mrs Monnet-Caillaud et de Mr Pentecôte du 2 décembre 1955 et règlements de compte partiel de Mr Picot pour le lot charpente et de Mr Robert Taunay pour le lot maçonnerie du 25 mars 1955 : Archives départementales de la Charente-Maritime, 4 T 64.)
1955	Restauration du clocher sous la direction de l'architecte en chef G. Jouven : -restauration des maçonneries -réalisation d'un chaînage en béton armé au sommet des murs du clocher réhaussés de deux assises de pierres -restauration de la toiture : nouvelle charpente en chêne avec voligeage en sapin <u>Désordres :</u> « Lors de la réfection de la charpente du clocher, <u>une partie du mur du clocher s'est écroulée</u> rendant nécessaire la dépose et la reconstruction des assises supérieures pour permettre l'appui de la sablière. De plus, <u>la toiture de l'édifice</u> qui paraissait n'avoir été que faiblement soufflée, <u>avait totalement glissé, disloquant une charpente récente, mais trop faible</u> qui a dû être partiellement réparée, en brisant et en fendant sur place la presque totalité des tuiles. » <u>Travaux projetés :</u> -Dépose et repose des assises hautes du clocher -Reprise de la poutre haute de la cage d'escalier d'accès au clocher -Réfection de la charpente du clocher et de la poutre haute de l'escalier -Couverture des absidioles. <u>Détails des travaux d'après devis :</u> <u>Maçonnerie : clocher :</u> -sur le plancher du beffroi, fouilles en déblai de gravois 5m³. -cage d'escalier : bouchement du vide sous charpente entre cage d'escalier et clocher : maçonnerie de pierre de taille de Thénac, fournie et posée au ciment, compris fichage au mortier de ciment (0,086m³), dépose, taille et patine, maçonnerie moellon fourni en élévation hourdé au mortier batard (0,338m³) et béton armé dosé à 350 kg de ciment par m³ (0, 026m³), aciers doux pour armature.

-cage d'escalier, murs sous charpente : maçonnerie pierre de taille de Thénac fournie et fichée au ciment ($0,219\text{m}^3$), refouillement et pose de pierre en incrustement, taille de pierre et patine.

-mur du clocher : dépose et reconstruction des assises du clocher : maçonnerie de pierre de taille de Thénac neuve fournie (5m^3) fichée au mortier de ciment, refouillement et pose en incrustement. Taille de parement droit Façades + murs intérieurs et patine. Pierre retaillée des lits et joints, fichée au ciment, au préalable dépose de pierre avec soin pour réemploi dont pierre moulurée. Entre les parements de pierre de taille : blocage en élévation en moellon de pays neuf fourni hourdé au mortier batard, au préalable dérasement de maçonnerie de moellon avec descente.

1, 578 m^3 de Béton armé dosé à 350 kg de ciment par m^3 , aciers doux pour armatures 239 kg.

Rejointoiement sur vieille maçonnerie de pierre au mortier de chaux avec refichage à 0,05 profondeur (12m^2).

Charpente :

Clocher : chêne neuf fourni, assemblé à tenons et mortaises (2m^3), p.v. pour façon de charpente compliquée comportant 51 assemblages.

Chêne neuf fourni mais non assemblé ou assemblé à entailles simples et chevillé ($0,458\text{m}^3$). PV pour emploi de chêne de faible équarrissage. Taille de parement à l'herminette pour charpente apparente ($55,27\text{m}^2$), peinture au carbonyle à 2 couches avant pose pour l'ensemble de ce bois. 4 échantignolles chêne fournies et façonnées, au préalable dépose de bois.

Voligeage en peuplier de 18mm d'épaisseur, fourni et posé ($46,59\text{m}^2$ et peinture à 2 couches au carbonyle sur tous sens avant pose et dépose de l'ancien voligeage sans réemploi.

Bâchage de l'horloge pendant les travaux pour préservation de la cloche et du mécanisme de l'horloge.

Nef :

*Dans l'angle sud-est : repose de chevonnage à l'état sans retaille, avec montage à 10m : $4*8*0,08*0,10$*

Au droit de l'escalier sous la noue : fourniture et pose de chevrons en sapin neuf non assemblé ($0,074\text{m}^3$).

Couverture :

Chœur et abside : solin ciment au droit du clocher

Clocher : arêtières neufs sans mortier de ciment avec double tranchis biais.

Nef : sur la noue côté tour d'escalier, tranchis biais sur tuiles non fournies ; Zinc n°14 pour chéneau côté nord ; fourniture et pose en recherche de revêtement parquet sapin de 27mm d'épaisseur formant voligeage et peinture à l'huile sur ce voligeage neuf, parement intérieur (76m^2).

Au droit du transept nord, remplacement de chevron sapin 8/10 long 7 ($0,056$).

Carbonyl sur voligeage de la nef, parement extérieur (417m^2).

	<u>Absidiole Nord</u> : solin au mortier de ciment. <u>Absidiole Sud</u> : couverture circulaire en tuiles creuses scellées au mortier et solin au mortier de ciment. 1994 tuiles creuses neuves complémentaires fournies. (Devis et rapport : achèvement des travaux à l'église de Varaise avenant au devis n°221/47 : dommages de guerre, dressé par G. Jouven, ACMH, le 5 octobre 1954 (maçonnerie, charpente et couverture) avec avis favorable de l'inspecteur général du 16 décembre 1954, et approuvé le 14 janvier 1955. Archives Drac.)
1957	Description de Charles Connoué : « <i>Le chœur malheureusement encombré d'étais.</i> » (Charles Connoué, les églises de Saintonge, t.1 et t.3, saint Jean d'Angély et sa région, Saintes : R. Delavaud, 1952 et 1957, p.130 et p.151.) Description du père Tonnellier : « <i>Déversement anormal du mur nord de la nef. [...]</i> <i>Cette affreuse moisissure noirâtre qui recouvre entièrement le mur nord, et salit plus ou moins tout le reste de l'église. Un sérieux nettoyage des murs, et une énergique ventilation, régulièrement assurée, seraient nécessaires.</i> » (P.-M Tonnellier, l'église de Varaize, in : Semailles, 8^e année n°37, juillet-août-septembre 1957.)

L'abside :

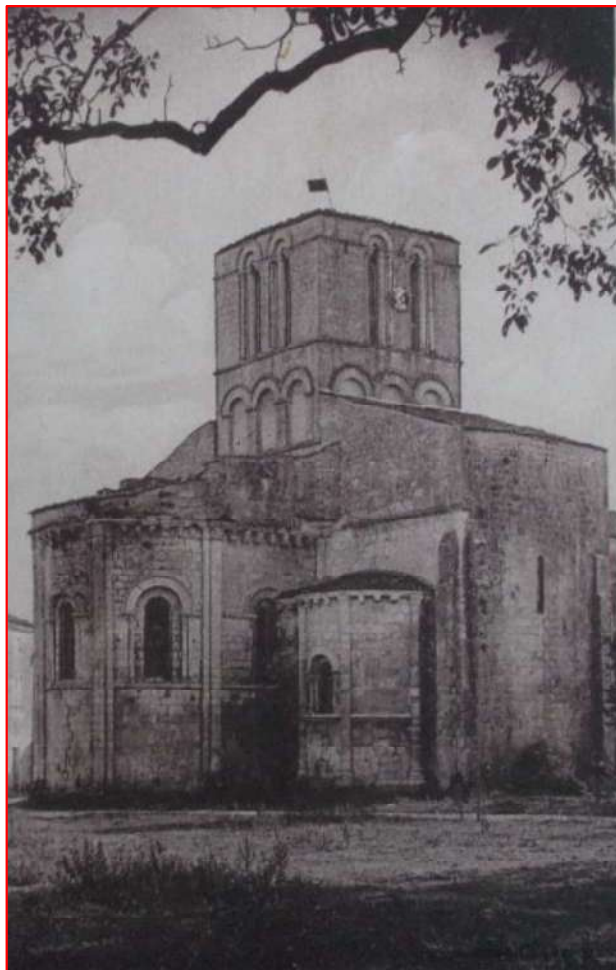
Avant et après les travaux des années 50

*L'abside, côté nord, carte postale Cim,
édition Combier Macon. Le dégagement de
la façade nord et la transformation de la
toiture de l'abside permettent de dater
cette carte entre 1923 et 1950.*

*A noter : la hauteur des vestiges de
fortification tout autour de l'abside avant
la construction de la toiture de Mr Merlet*

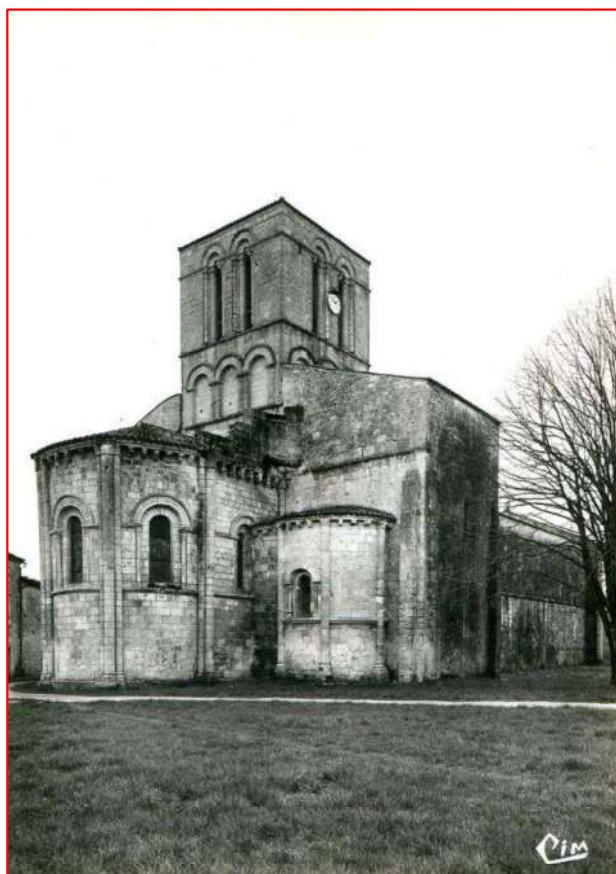
*Le mauvais état des murs de l'abside
fissurés et déjointoyés.*

Le solin du transept nord semble neuf



*L'abside, côté nord, après les travaux de
Merlet-Jouven de 1950-1955 : carte
postale Cim, édition Combier Macon
n°5030.*

*A noter : l'arase du clocher a été surélevée
de deux assises, cachant un chaînage en
béton armé en 1955*

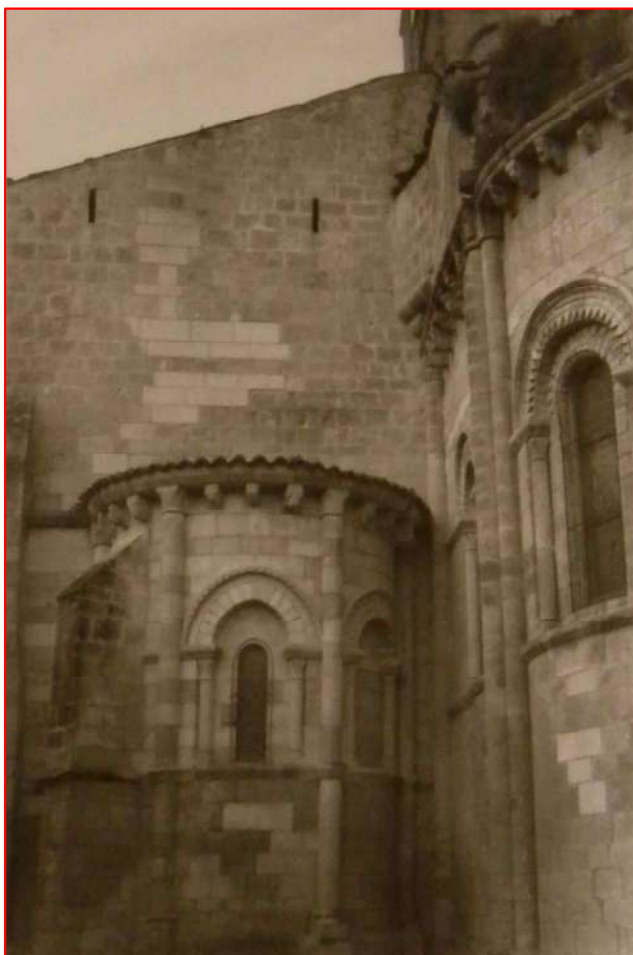


Le transept sud en 1950

(Avant et après travaux)

*Mur Est du transept sud avant et après
restauration en 1950, photos
conservées au Sdap de la Rochelle,
clichés n°539 et 882, copie Y. Comte
1996 dossier Drac.*

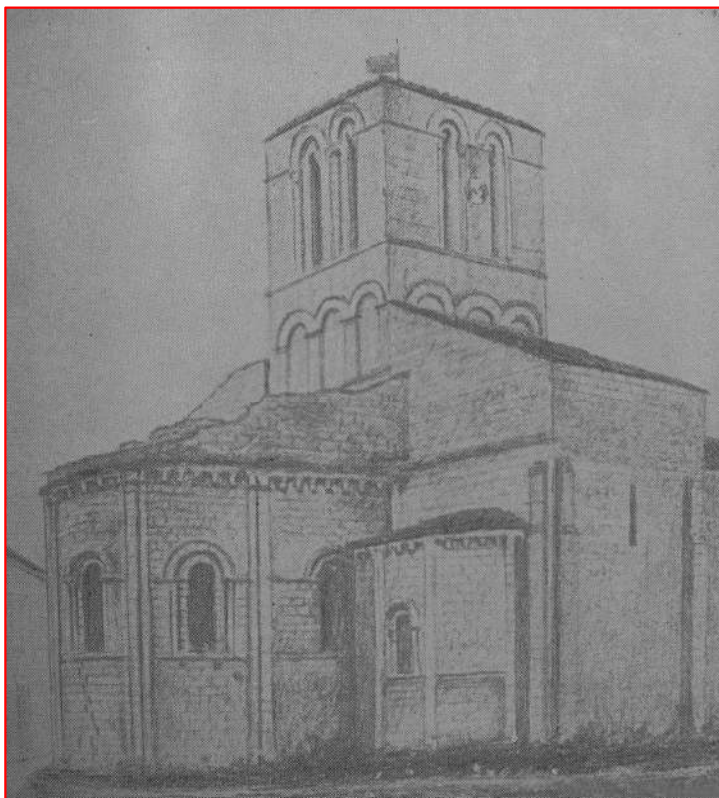
*A noter : la reprise de la lèzarde du
transept sud, le remplacement de pierre
de taille neuve, le rejointoiement
général des maçonneries et au niveau
de l'absidiole la restitution de
l'archivolte de la baie centrale et la
restitution de la courbe de l'absidiole
au niveau de sa jonction avec l'abside.*



Dessins de Charles Connoué (*avant 1952*)

L'abside avant la première phase de restauration réalisée par Mr Merlet à la sortie de la guerre, en 1946-1949 : l'abside présente encore au droit de la baie axiale une fissure.

Source : Charles Connoué, les églises de Saintonge, t.1, 1952 planche 45.

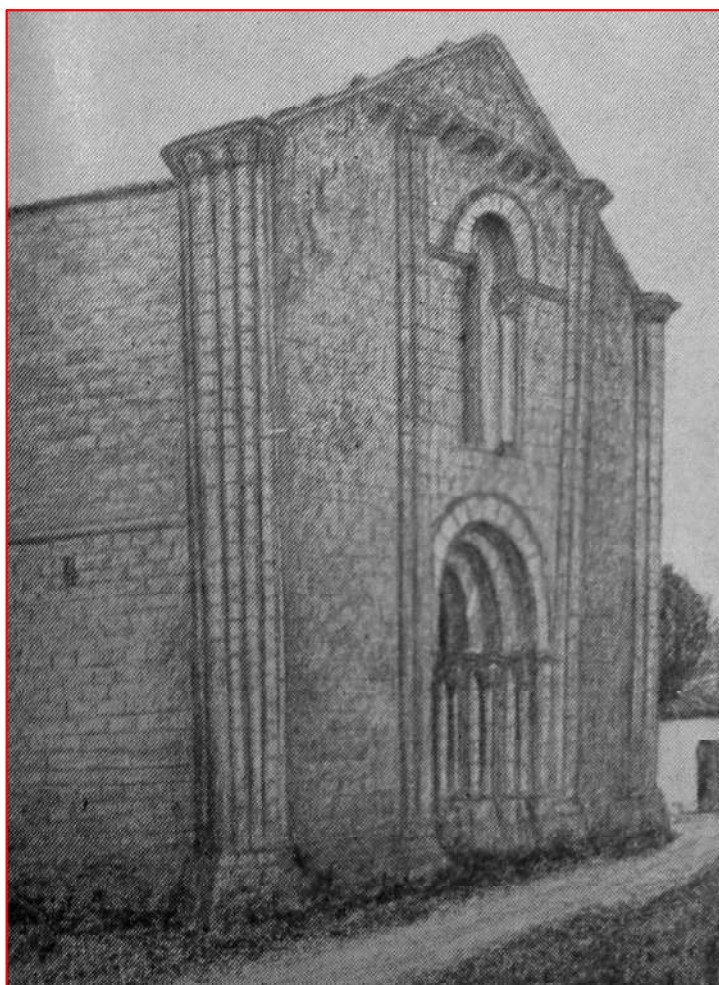


Le sommet de l'angle nord de la façade occidentale présente au début des années 50, comme en 1919, un décrochement des maçonneries, probablement lié à la reconstruction du sommet du pignon à la fin du XVIIIe siècle. La photo de Mr Heuze montrait une restauration récente du désordre en 1919.

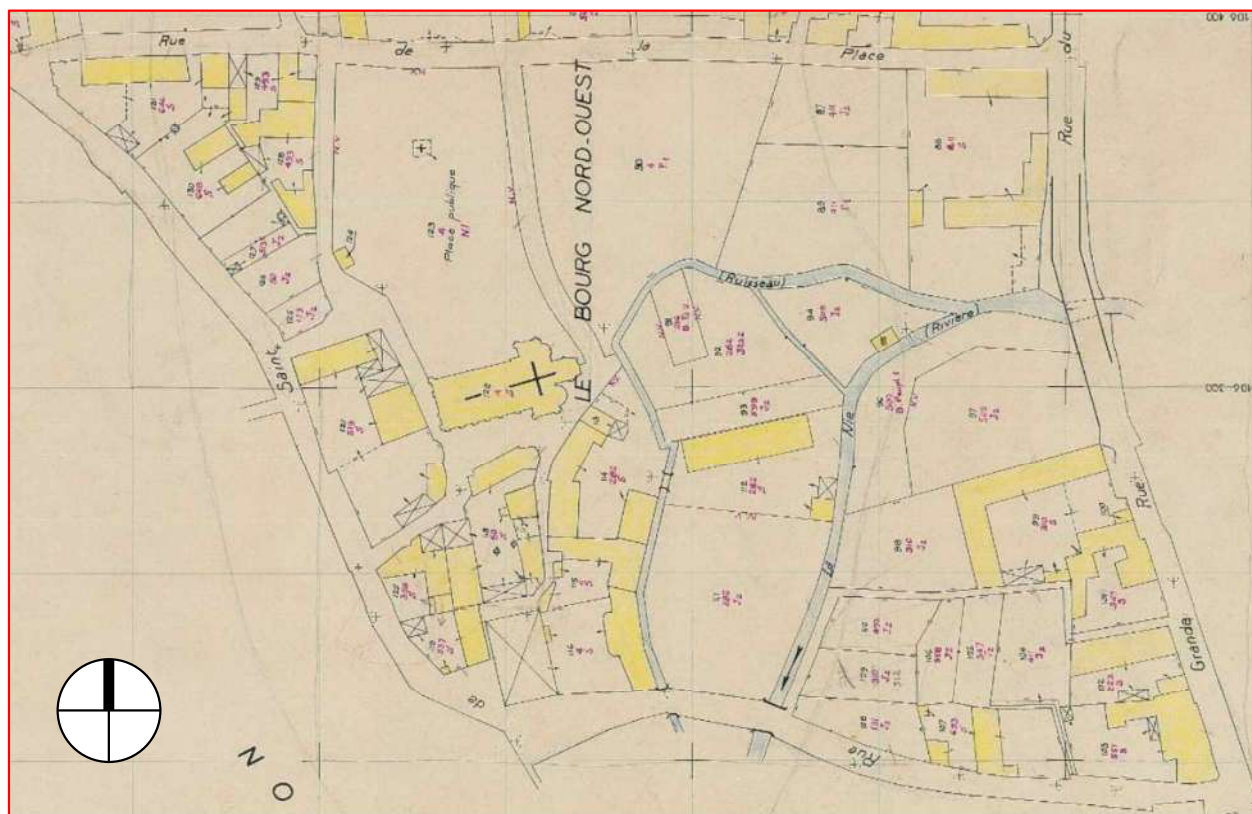
Les bombardements du camp de Fontenet en 1944 ont remis en mouvement le désordre, comme l'indique le rapport de Jean Merlet de février 1947, si bien que ce pignon est de nouveau restauré en 1950-1953. Au cours des travaux une chape en ciment est posée sur son rampant.

Le désordre est récurrent : il est de nouveau signalé dès 1998. Un étalement « provisoire » est mis en place en 2011.

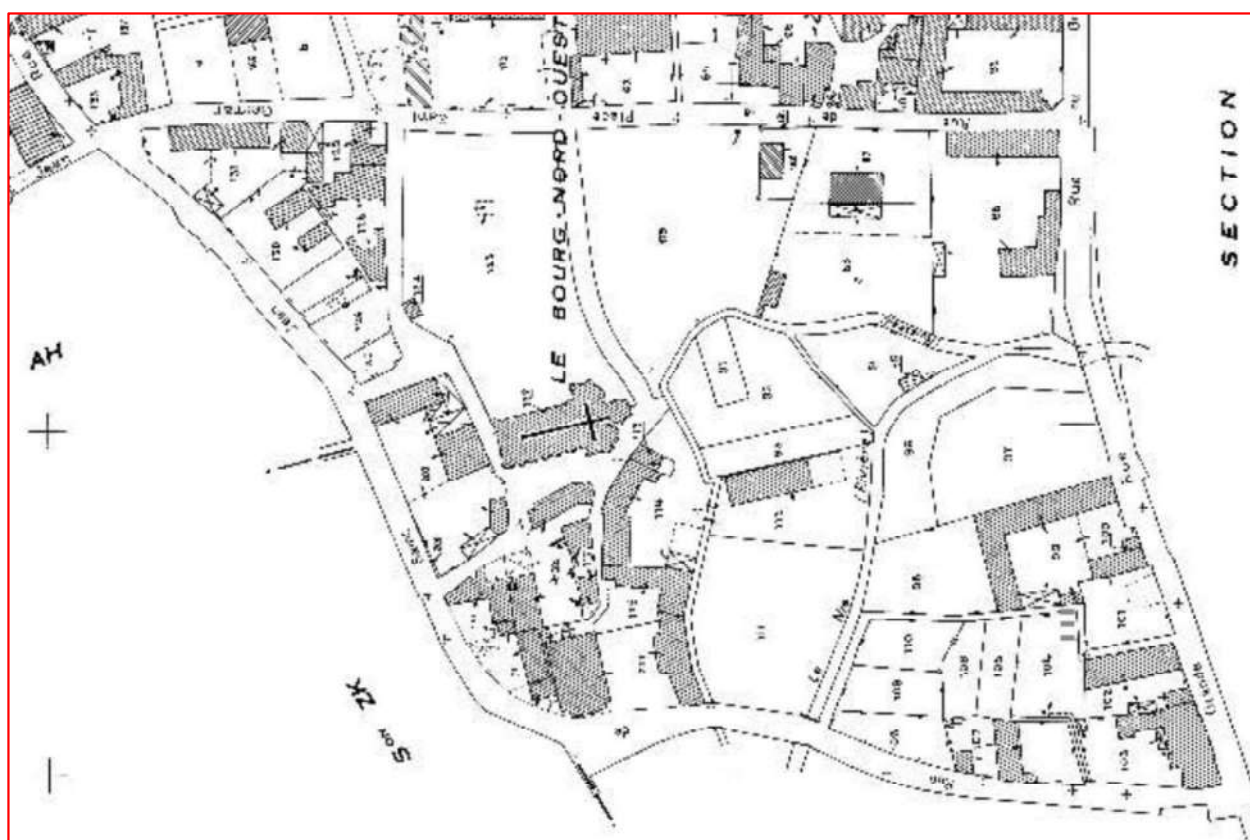
Source de l'iconographie : Charles Connoué, les églises de Saintonge, t.1, 1952, planche 44.



Cadastrés rénovés de 1935 et 1985



Cadastré remembré de 1935, section AB, archives départementales 17, 3496 W 3657.



Cadastré rénové de 1985, section AB, archives départementales 17, 3356 W 2007.

Les travaux d'entretien réalisés à la fin du XXe siècle

1966	Réparation des vitraux : Ordre de service de l'ABF du 22 mars 1966 à R. Degas, de Mortagne sur sèvres (85), pour « <i>procéder au repiquage de différents vitraux brisés.</i> » (Archives de Brillet, CRMH Poitiers, consultés en février 1997 par Y. Comte, archives Drac.)
1968	Assainissement réalisé par l'entreprise Reynaud sous la direction de l'ABF J. Gondolo : établissement d'un drain et d'un revers d'eau en façade Nord de la nef. <u>Désordres signalés</u> par l'ABF en février 1968 : « <i>cette église est gorgée d'humidité à un point extraordinaire. Les murs sont couverts du haut en bas par des moisissures vertes et noires qui suintent sans arrêts [...]. L'état de la toiture n'est pas en cause et seul le ruissellement et l'absorption par les parois et les fondations sont à l'origine de la situation actuelle.</i> » (Rapport de J. Gondolo, ABF, du 22 février 1968, archives Drac.) <u>Travaux exécutés :</u> « <i>Confection d'un revers d'eau le long de la façade nord avec évacuation au ruisseau voisin et selon indication descriptives portées au devis ci-joint. Rabais 10%. L'entrepreneur devra en outre prendre contact avec la mairie qui se charge de faire exécuter sur le terrain communal le drainage prévu en liaison avec les travaux ci-dessus.</i> » (Ordre de service de l'ABF J. Gondolo, du 8 octobre 1968, à l'entrepreneur Reynaud pour travaux de strict entretien. Plan de l'assainissement avec coupe schématique du drain. Archives municipales.) <u>Détails du drainage d'après devis :</u> « <i>Mise en place d'un drainage en façade nord pour assainissement de l'édifice : terrassement en tranchées pour pose de drains (13m³) ; hérisson de pierres sèches (6m³) ; fourniture de 35ml de drains de 0,15 de diamètre compris pose et colage ; fourniture et pose de 21m³ de machefer sur 0,30 d'épaisseur ; remblais par couches successives (5m³) ; travaux de béton-armé pour traverser de terrain envasable (3m³) »</i> (Devis estimatif des travaux de drainage de la façade nord exécutés au compte de la Commune, dressé le 24 juillet 1968 par J. Gondolo, archives Drac.) <u>Détails du revers pavé d'après devis :</u> « <i>Après la mise en place d'un drainage effectué par la commune, <u>confection d'un revers d'eau en cailloux roulés</u> : décapage du sol sur 0,25 d'épaisseur pour recevoir un hérisson de pierres sèches et donner la pente nécessaire (9m³). Terrassement pour regard et canalisation de tuyau de ciment (6m³). Tranchée dans maçonnerie de pierre de taille pour encastrement de la forme et du pavage, à 3 faces, de 0,30 développé (34ml). Hérisson de pierres sèches de 0,15 d'épaisseur (5m³). Forme en béton-armé de 0,08cm en C.D.A (37m²). Fourniture de 133 kg d'aciers de 0,008 quadrillage tous les 0,20, compris</i>

	<i>façonnage et mise en place des aciers. Pavage en cailloux roulés, joints garnis et réessuyés au balai de bruyère (37m²). Regard en béton de ciment et gravillon brut de décoffrage de 0,40*0,40 *0,50. Fourniture de 26 ml de tuyau de ciment de 0,25 de diamètre, compris pose et colage. »</i> (Devis estimatif des travaux de confection d'un revers d'eau le long de la façade Nord, avec évacuation au ruisseau voisin, dressé le 24 juillet 1968 par J. Gondolo, archives Drac.) =Mise aux jours de l'ancien soubassement roman du mur Nord, lors des travaux de terrassement : C'est donc devant ce vestige conservé apparent qu'est installé le revers d'eau, avec son hérisson en pierres sèches, sa forme en béton armé et son pavage en cailloux roulés jointoyés au ciment.
1970	Travaux de couverture : strict entretien, réalisé par l'entreprise Caillaud sous la direction de l'ABF J. Gondolo : « <i>révision de la couverture et y mettre bord d'eau</i> » (Ordre de service de l'ABF J. Gondolo, du 16 septembre 1970, à l'entrepreneur Caillaud couvreur à St Jean d'Angely, strict entretien. Archives municipales.)
1971	Travaux de couverture : strict entretien, réalisé par l'entreprise Morin sous la direction de l'ABF J. Gondolo : « <i>Le maire nous signale d'importantes gouttières sur la couverture tuiles creuses de l'église. Veuillez prendre toutes dispositions pour effectuer des bouchements de gouttières au titre du strict entretien dans les meilleurs délais.</i> » (Ordre de service de l'ABF J. Gondolo, du 13 juillet 1971, à l'entrepreneur Morin couvreur à Gémovac, strict entretien. Archives municipales.)
1974	Travaux de couverture : strict entretien, réalisé par l'entreprise Gautier sous la direction de l'ABF J. Gondolo : « <i>réparation de couverture et émoissage : vérification, révision couverture tuiles ½ rondes particulièrement sur chevet et absidioles (surtout côté nord).</i> » (Ordre de service de l'ABF J. Gondolo, du 7 novembre 1974, à l'entrepreneur Gautier, strict entretien. Archives municipales.)
Décembre 1975	Travaux intérieurs réalisés courant décembre 1975 par l'entrepreneur Dufour sous la direction de l'ABF J. Gondolo, dans le cadre du strict entretien : « <i>Décapage expérimentale des murs intérieurs, limité pour rester dans le cadre du strict entretien.</i> » En février-mars 1976, le maire souhaiterait poursuivre ce travail à plus grande hauteur, et l'accompagner d'un travail au sable et de rejointoiements avant un concert donné en juillet 1976, ce qui ne sera pas réalisé, faute de subvention. (Correspondance janvier-mars 1976 et devis de P. Dufour du 10 janvier 1976 : « décapage de chaux sur les murs intérieurs et rejointoiement », archives municipales)
1976	Projet d'illumination de l'église, ABF V. Danchin (Correspondance mars 1976, archives municipales)
14 juin 1989	Inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques au titre objet mobilier du calice en argent ciselé du XVIIIe siècle de l'église de Varaize. Il était conservé au presbytère de saint Jean d'Angely en 1997.
1989	Campagne photographique de Pierre Lavallée, service de l'inventaire général du patrimoine culturel de la région Poitou-Charentes.

1991	Remplacement à l'identique des 2 cadrans de l'horloge par l'entreprise Lussault, sous la direction de l'ABF Ph. Borgeot : Cadran en fibre de verre blanche, placé dans un cadre mouluré en métal, chiffre romain avec aiguilles de forme droite et pointue. Nota : une couronne métallique d'environ 5 cm de largeur est donc apposée sur le châssis actuel des nouveaux cadrans et maintenue par rivetage, conformément à la demande de l'ACMH, Philippe Oudin. Une révision de l'horloge est prévue à l'occasion. (Correspondance 1991, devis Lussault du 23 janvier 1991 pour fourniture de deux cadrans destinés à l'horloge publique Gourdin A Mayet et devis complémentaire Lussault du 26 juin 1991, archives municipales)
1991	Travaux de couverture : strict entretien, réalisé par l'entreprise Raynaud sous la direction de l'ABF Ph. Borgeot : « <i>Procéder à la révision des couvertures en tuile creuse aux endroits aux se situent les différentes gouttières existantes notamment sur la nef</i> » (Ordre de service de l'ABF Ph. Borgeot, du 20 novembre 1991, à l'entrepreneur Raynaud à St Mard, strict entretien. Archives municipales.)
1993	Travaux d'illumination de l'église dans le cadre des travaux d'éclairage public réalisés en 1993 par le syndicat départementale d'électrification et d'équipement rural de la Charente Maritime. (Délibération du conseil municipal du 09 juillet 1996, archives municipales)
1993	Travaux de couverture : strict entretien, réalisé par l'entreprise « le bâtiment régional », sous la direction de l'ABF Ph. Borgeot : « <i>Procéder à la révision de la couverture du chœur et au débroussaillage du pied du clocher, le long de la couverture Est avec injection de désherbant et rejointoiement à la demande. Les travaux seront réalisés en respectant une enveloppe limitée à 20 000 frs</i> » (Ordre de service de l'ABF Ph. Borgeot, du 3 décembre 1993, à l'entreprise « le bâtiment régional » à Poitiers, strict entretien. Archives municipales.)
Octobre-décembre 1994	Remaniement de la couverture réalisé par l'entreprise les compagnons de St Jacques, sous la direction de l'ABF Ph. Borgeot : Désordres signalés au 28 septembre 1994 : « <i>gouttières et infiltration d'eau importantes, suite aux fortes pluies survenues depuis le mois de septembre.</i> » Travaux urgents : « <i>les pluies violentes de ce début d'automne ont causé des désordres importants sur la toiture de l'église entraînant des ruissellements inquiétants sur les murs intérieurs de l'édifice.</i> » « <i>-Chapelle Nord : remaniement de 75 % de la surface de la couverture, soit 45m² ; reprise de 8 ml de solin engravé et reprise de la couverture à 100% sur 1m de largeur au droit du solin.</i> <i>-Chapelle Sud : remaniement de 75 % de la surface de la couverture, soit 45m² ; reprise de 8 ml de solin engravé et reprise de la couverture à 100% sur 1m de largeur au droit du solin.</i>

	<i>-Abside : remaniement de 75 % de la surface de la couverture, soit 32 m² ; reprise de 9 ml de solin engravé et reprise de la couverture à 100% sur 1m de largeur au droit du solin.</i> <i>-Absidioles Nord-Est et Sud-Est : remaniement des couvertures y compris reprise des solins engravés.</i> <i>-Nef : remaniement de la couverture à 75% sur une largeur de 4m au droit du clocher, soit 41,50 m² ; reprise de 13 ml de solin engravé et reprise de la couverture à 100% sur 1m de largeur au droit du solin (18m²). »</i> Subvention exceptionnelle du ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire de 21 660 frs, représentant 50% de la dépense en mars 1995, suite à une lettre au député Xavier De Roux. (Correspondance 1994 et mars-avril 1995, devis des CSJ de septembre 1994 de 50 000 frs, délibération du conseil municipal du 28 septembre 1994. Ordre de service de l'ABF du 30 septembre 1994 à l'entreprise les compagnons de St Jacques, strict entretien. Facture des CSJ du 30 décembre 1994, Archives municipales.)
1995	Moulage de trois modillons de l'abside par l'atelier Paul Mérindol, pour leur présentation sur l'aire autoroutière de Lozay. (Correspondance, archives mairie et rapport Y. comte de 1997, archives Drac.)
1995-1996	Projet d'étude pour la restauration de l'église : L'étude pour la restauration de l'église projetée en septembre 1995 est reconduite en juillet 1996 pour mener à bien le projet de salle municipale. (Délibérations du conseil municipal du 29 septembre 1995, du 9 juillet 1996 et du 13 août 1996, archives municipales.)
1996	Abords : travaux d'aménagement sur le site de l'ancien château de Varaize, propriété de M. Decou : pose d'une clôture, plantation de peupliers et forage pour adduction d'eau. (Correspondance du 21 mars 1996 avec plan des douves du château, archives municipales)
Début 1996	Nouvelle intervention sur les couvertures de l'église pour régler des problèmes de gouttières, récurrence des désordres en avril malgré l'intervention des couvreurs : <i>« Dans le cadre des travaux d'entretien, une entreprise est intervenue en début d'année 1996 pour des réparations sur la toiture. Lors de récentes pluies, assez violentes, l'église s'est trouvée inondée au même endroit que celui signalé avant la réparation (à gauche de l'autel et du pilier central. »</i> (Lettre du Maire, Martine Mauny à l'architecte des Bâtiment de France, J. Boissière du 30 avril 1996, archives municipales.)
Vers juin 1996	Nettoyage des pieds de mur de l'église à l'anti-mousse : <i>« Traitement des mousses qui ont envahi les parties basses des murs en pulvérisant le produit 7 ICLA. »</i> (Correspondance entre le Maire et l'ABF J. Boissière, avril-juin 1996 avec fiche produit, archives municipales.)
Avril-mai 1997	Sondages de peinture murale réalisés par Rosalie Godin, restauratrice : Nota : <i>« Tous les murs intérieurs ont été sondés jusqu'à une hauteur de 5 à 6 m environ. Les voûtes n'ont pas été sondées. Les sondages ont été effectués</i>

	<i>par grattage minutieux des badigeons, couche par couche, au bistouri ou à la brosse douce. »</i> Ont été découverts : -plusieurs litres funéraires sur tout le périmètre intérieur de l'édifice entre 3,5 m et 4 m de haut, avec écusson sur le pilier Sud-Est de la croisée et dans la nef, et deux blasons différents à l'angle nord-est du transept nord. Deux litres se superposent dans le transept nord et à la croisée ; et 3 blasons différents ont été mis en évidence dans l'église. -des traces de polychromie rouge lacunaire et pulvérulente sur les colonnes engagées du chœur -une « étrange » peinture sur le mur de l'absidiole sud : « <i>à droite de la baie, on identifie un personnage peint sur une couche jaune appliquée directement sur la maçonnerie.</i> » Datée du XVI^e- XVII^e siècle, elle représente un « <i>personnage barbu, vu de face, debout, aux proportions étranges, sans bras, ses pieds sont à peine ébauchés</i> », ce qui conduit la restauratrice à se demander si la peinture a été terminée. -les restes d'un décor ancien sur les murs de la 2^{ème} et 3^{ème} travées sud la nef, entre 1,5m et 3 m environ du sol : il s'agit d'un badigeon de chaux appliqué directement sur les maçonneries, représentant sur un fond blanc cassé des bandes verticales jaune et rouge avec un possible drapé, techniquement datable entre le XII^e et le XVI^e siècle et de conservation lacunaire : fragments éparpillés, calcités, cassants, peu ou très adhérents à la maçonnerie, avec voile blanc. -de rares fragments de décors très abrasés peints directement sur la maçonnerie de l'absidiole du bras nord du transept : (vert, jaune, rouge, noir) (Rosalie Godin, peinture murale sondages, église saint Germain de Varaize, mai 1997, annexe de l'étude préalable de Mr Oudin, archives mairie)
1998	Etude préalable de Mr Philippe Oudin : restauration générale, avec plans et photos. Commandée en 1996, elle a été rendue en novembre 1999. <u>Principaux désordres signalés</u> : « <i>devers de façade, lavage intérieur des maçonneries, humidité générale intérieure.</i> » Couverture : -<i>mauvais état de la couverture de la nef : tuiles désorganisées, fuite d'eau au niveau du faîtage et à l'angle Nord-Est, voligeage localement pourri.</i> -<i>fuites d'eau dans la couverture du bras sud du transept ayant endommagé le voligeage et les chevrons</i> -<i>nombreuses fuites dans la couverture du clocher : quelques pièces de bois altérées par l'humidité.</i> -<i>absence de gouttière et/ou débord inexistant ou trop petit.</i>

-défaut d'étanchéité des chéneaux encaissés de l'abside : fuites descellées par les efflorescences sur l'intrados de la voûte

-manque d'entretien des couvertures des absidioles sud et nord : tuiles glissée et cassées, solins endommagés.

Charpente :

-mauvais état des bois du beffroi et des persiennes du clocher

Maçonnerie :

-mauvais état général des maçonneries : notamment en soubassement façades nord et sud, dont en soubassement des contreforts aux angles des pignons du transept, et en arase mur nord de la nef et du transept : joints dégarnis et lessivés par les eaux de ruissellement des places et voiries chargées en sel (phosphate et chlorure) ou par les eaux de toiture, reprise de joint en ciment, pierre malade, éclatée ou pulvérulente, mousse-lichen ; végétation dans le contrefort d'angle Nord-Est du bras du transept sud, au clocher et sur l'abside au niveau des vestiges de surélévation, humidité du soubassement extérieur de l'abside (joint ciment à l'intérieur) ; humidité intérieure, notamment en partie basse de la nef, du transept et des absidioles, mais aussi à la naissance de l'arc doubleau ouest de la croisée du transept, au niveau de sa coupole et du berceau brisé du chœur.

Structure :

-lézarde verticale dans l'axe de l'épaisseur du mur sur l'ébrasement de la baie sud du chœur : révélateur d'un décollement des deux parements à la suite de la désagrégation des maçonneries internes »

-lézardes verticales dans l'axe des baies des transepts nord et sud

-fissures verticales face Est au-dessus de l'absidiole nord, avec maçonnerie très désorganisée, dues aux poussées du berceau brisé, insuffisamment épaulé, au droit du pignon.

-lézardes anciennes au niveau des pans de la coupole de la croisée du transept.

-fissure très importante sur le berceau du transept nord, soulignant une dissociation de la voûte et du mur pignon nord

-Devers de la façade occidentale de 24 cm pour la travée centrale et de 17 cm pour le contrefort-colonne de l'angle sud-ouest et de 9 cm pour celui de l'angle Nord-Ouest : basculement vers l'extérieur des parements supérieurs, avec lézardes et gonflement ponctuels des parements du aux infiltrations des eaux de ruissellement. Pignon déjointoyé avec végétation. Les pierres de la voûture intérieure de la baie d'axe au niveau de la clé sont très dégradées.

Pour Mr Philippe Oudin, la détérioration des maçonneries de blocage, général à tout l'édifice, faute d'entretien, est en grande partie responsable de la plupart des désordres structurels.

	Travaux prévus : « <i>Assainissement des abords et traitement des sols au niveau des deux portails ; Restauration générale des parements extérieurs, consolidation et accrochage de la façade occidentale et du pignon du croisillon nord par un chaînage en béton ; restauration ou remaniement des couvertures et charpentes ; restauration des parements intérieurs et reprise ponctuelle des sols.</i> » (Archives mairie)
Avril 1998	Réparation de couverture tuiles creuses sur nef, transept nord et abside par l'entreprise R. Gautier sous la direction de l'ABF Jacques Boissière, (entretien) : « <u>Nef</u> : -Réparation d'une gouttière sur la couverture en tuiles creuses de la nef, comprenant le remplacement de tuiles en recherche avec fourniture. -Entre nef et clocher, nettoyage des courants sur 2,00ml de large comprenant dépose des chapeaux, démoussage et balayage des courants, repose des chapeaux et complément de tuiles (12m²) -Sur le versant sud de la nef, fourniture et pose d'un dallot en plomb avec bande porte solin et solin au mortier afin d'épouser les décrochements de murs (3 ml). <u>Transept Nord</u> : -Réparation d'une gouttière sur la couverture du transept nord, comprenant remplacement de tuiles creuses en recherche avec fourniture. <u>Abside</u> : -Nettoyage des chéneaux de chaque côté de l'abside. » (Correspondance 1998, devis R. Gautier SA du 13 février 1998 avec bon pour accord de la mairie, Ordre de service de l'ABF J. Boissière n°2 du 30 mars 1998 à l'entreprise Gautier S.A, facture R. Gautier SA du 30 avril 1998, archives municipales.)

Vue à vol d'oiseau vers 1955-1960



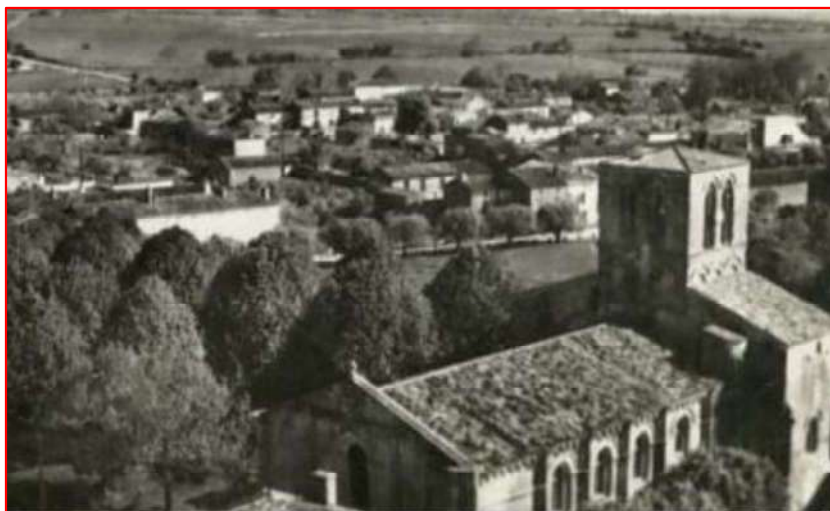
Carte postale édition la Pie n°5 : vue aérienne, après 1955.



Carte postale édition Cim, combier : vue aérienne, après 1955.

Cartes postales vers 1960-70

*Carte postale édition la Pie:
vue aérienne, après 1955.*



Carte postale édition Combier, en circulation en 1968.

L'église dans les années 60-70

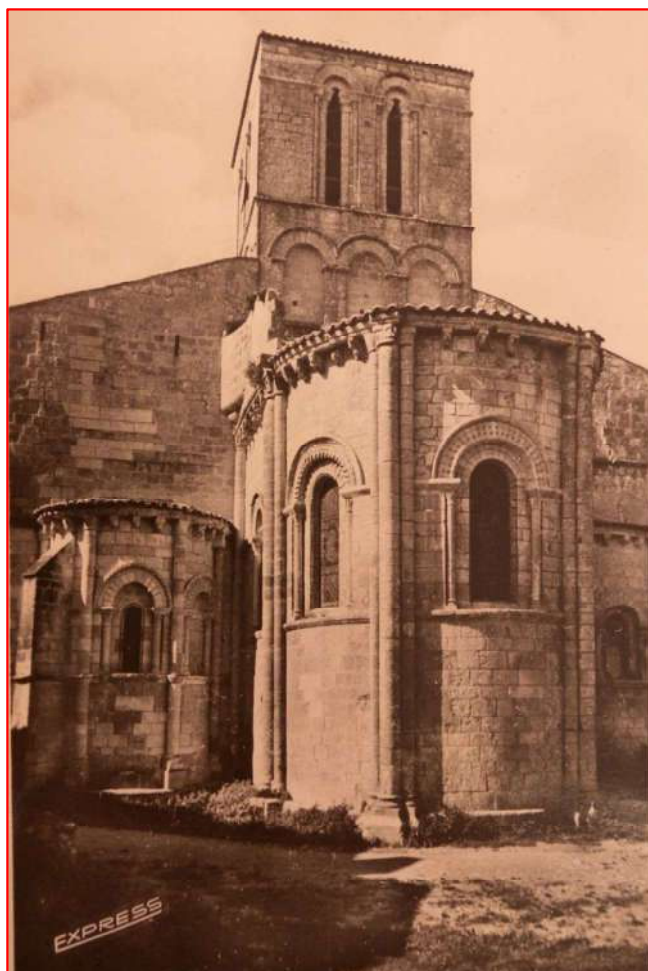


En haut : Carte postale Express. J. de Marigny n°2, éditeur à La Seyne (Var), photo MP, datée vers 1950-1970. Source : archives départementales de la Charente Maritime, 14 Fi Varaize 4.

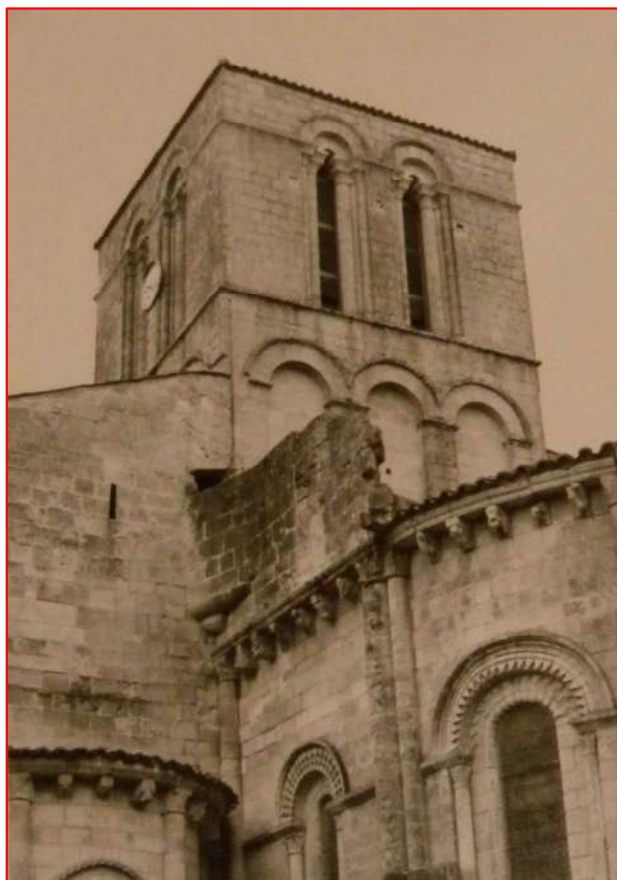
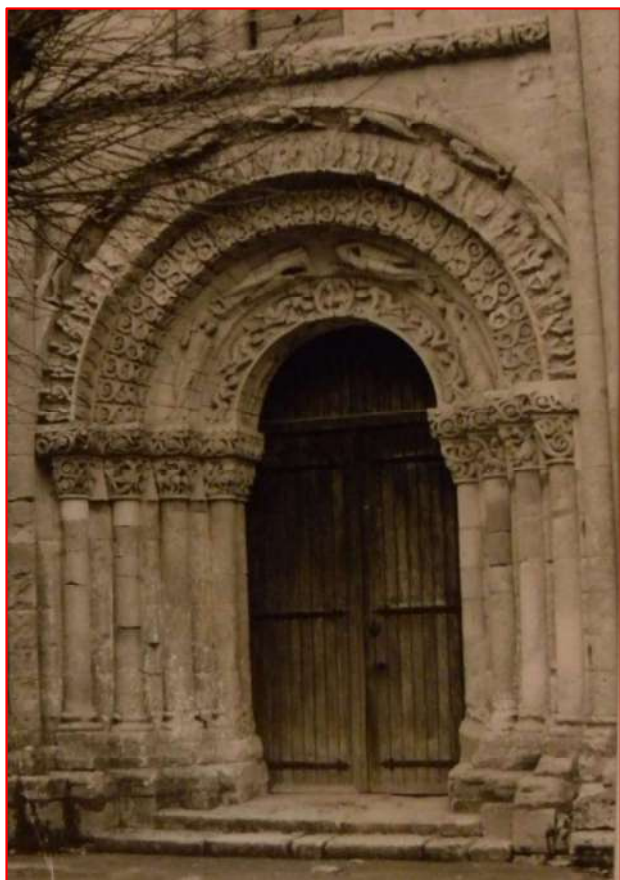
A noter : les moisissures des murs intérieurs très humides, notamment mur nord et en pied de murs, signalés dès 1957 par le père Tonnellier. Un drain et un revers d'eau sont installés en 1968 le long du mur nord de la nef pour régler ce problème. Un projet de nettoyage et de blanchissage des murs intérieurs de l'église est envisagé dans les années 70. Enfin, la base des murs sera traitée à l'anti-mousse en 1996.

En bas : Carte postale édition Express. J. de Marigny n°1, éditeur à La Seyne (Var), photo MP, datée après 1955 ; vers 1960-70 ? Source : archives départementales de la Charente Maritime, 14 Fi Varaize 3.

A noter : depuis la dernière restauration, le mur Est du transept sud montrent de nouveau mouvement.



Campagne photographique en 1980

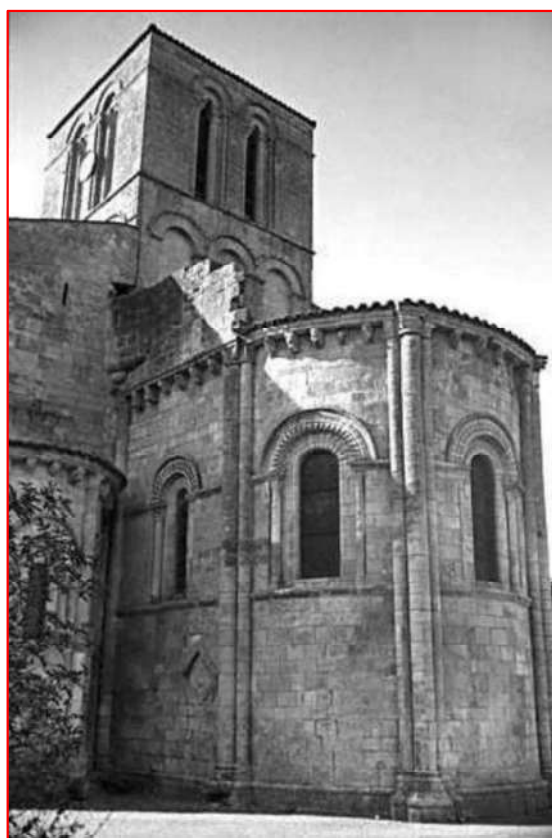


Dossier Drac.

Campagnes photographiques de 1980-1989

En haut : détails des vestiges de fortification de l'abside, côté sud, photo prise en 1980, conservée dans le dossier documentaire à la Drac.

En bas : photos prises en 1989 par Pierre Lavallée montrant de vieux désordres, dont des fissurations des parements : au droit de la baie du transept sud et de la baie surmontant le portail sud de la nef, au niveau la façade occidentale et de la 2^e travée sud-est de l'abside.



IVR54-19891704620Z, IVR54-19891704616Z, IVR54-19891704613Z et IVR54-19891704625Z.

© Région Poitou-Charentes, Inventaire général du patrimoine culturel.

Les travaux du XXI^e siècles

2000	Réparation des dégâts causés par la tempête de 1999 (entretien) : Désordres constatés : « <i>en dehors des désordres constatés sur la toiture où de grandes surfaces de tuiles sont parties (clocher et transept principalement), <u>il me paraît urgent de faire vérifier l'état des fissures et la solidité de la façade Ouest.</u></i> » Le plan joint indique également que le vitrail au-dessus de la porte sud est cassé, ainsi que la grille au-dessus du portail Ouest, des fissures sont signalées en façade ouest, ainsi que de nombreux morceaux de pierre et tuile dans l'église au niveau de la 1^{er} travée Ouest de la nef. (Lettre du maire à l'ABF du 4 janvier 2000 avec plan de localisation des désordres, archives mairie.) Désordres constatés aux vitraux par Anne Pinto : « <i>Trois vitraux ont été soufflés par le vent (celui de la baie axiale du chœur représentant l'évêque de la Rochelle, le vitrail losangé au-dessus du portail de la façade Ouest et le vitrail à motifs géométriques au-dessus du portail sud) : ils sont descellés, bombés, en bascule vers le vide et de très nombreux verres sont brisés. Une partie du vitrail de la façade Ouest a été enfoncé. Un panneau de la baie axiale du chœur n'est plus retenu que par le grillage de protection.</i> » (Rapport d'Anne Pinto, peintre verrier restauratrice à Tusson du 5 février 2000 avec devis, archives mairie.) -Réparation des toitures de la nef, transept, abside et absidioles suite au sinistre du 27 décembre 1999, par l'entreprise AET : « <i>-Remaniage de la toiture de la nef en recherche, compris fourniture de 350 tuiles.</i> <i>-Réparation de la toiture du clocher, compris réparation des tuiles cassées et scellement des égouts.</i> <i>-Réparation à l'échelle des toitures de l'abside et absidioles, compris fourniture de 150 tuiles</i> <i>-Remaniage à 100 % des toitures des transepts Nord et Sud (environ 78m²), compris fourniture de 1800 tuiles et réalisation des rivets et solin mortier.</i> <i>-Nettoyage du chantier »</i> (devis AET du 19 février 2000 avec bon pour accord du maire et facture AET du 22 juin 2000, archives municipales)
2002	Projet de réparation du beffroi. (Devis « réparation beffroi » du 09 avril 2002 de Jeanneau-Cardinal, archives municipales)
2004	Réparation de couverture par l'entreprise R. Gautier S.A.S, entretien : « <i>Réparation de la couverture en tuiles creuses sur la nef de l'église comprenant l'installation de pied d'échelle.</i> <i>Remplacement en recherche avec fourniture de tuiles creuses cassées.</i> <i>Remise en place de tuiles déplacées.</i> <i>Nettoyage d'un chéneau plomb »</i> (Facture « réparation de couverture » du 15 décembre 2004 de R. Gautier S.A.S, archives municipales.)

2006	Travaux d'entretien de la couverture de l'église réalisés par l'entreprise D. Dupré : <i>« travaux de couverture réalisés à la nacelle pour la sécurité : émoussage de couvertures en tuiles, comprenant grattage de mousse, balayage et descente des détrit. Recherche de fuite, remise en place de tuiles et fourniture de 600 tuiles canal de 40. »</i> (Devis D. Dupré du 30 janvier 2006 avec bon pour accord du 22 mai 2006, facture Ets D Dupré couverture du 30 septembre 2006, certificat d'achèvement des travaux dressé le 8 novembre 2006 par J. Boissière, archives municipales.)
Septembre 2007	Programme de travaux dressé par Mr Philippe Villeneuve, A.C.M.H. réduisant l'étude de P. Oudin de 1999 à un double objectif prioritaire l'assainissement et la stabilité, avec réactualisation des prix. Sans suite. Désordres : <i>« les problèmes d'assainissement sont principalement dus à l'absence de dispositifs de collecte des eaux (gouttières, revers pavés, drainage) ou de protection (tablettes en plomb, rejointoiement, traitements biocides). Ceci a entraîné pour partie les problèmes de stabilité observés dans la façade occidentale et sur les transepts. A ceci, ajoutons que certaines dispositions architecturales doublées d'un manque d'entretien ont affecté l'édifice : Zone de stagnation des eaux pluviales au niveau des anciens murs des chambres de défense de l'abside, défaut des couvertures des absidioles qui « favorisent l'écoulement de l'eau dans les parties encaissées entre abside et absidiole. »</i> -élévation Nord de la nef : soubassements très dégradés et dé jointoyés notamment par le ruissellement et le rejaillissement des eaux provenant du toit, absence de gouttière. -élévation Ouest : <i>« des lézardes sont visibles à l'intérieur, dans l'angle Nord-Ouest du bas-côté nord, dans les maçonneries des arcs de la première travée, indiquant un mouvement de dévers de la façade occidentale et un arrachement des maçonneries transversales. »</i> (Programme d'opération P. Villeneuve dressé en septembre 2007, archives municipales)
23 décembre 2010	Arrêté municipal de mise en péril imminent avec fermeture partielle au public sur la partie arrière intérieure de l'église et la porte principale coté façade Ouest, suite à la visite effectuée par Mr Boisrobert, ABF. Désordres : décollement inquiétant du parement avec larges fissurations. (Le petit Varaizien, n°9, premier trimestre 2011.)
Avril-Juin 2011	Fermeture de l'église au public en avril 2011 suite à l'éboulement du mur du transept Nord et travaux d'urgence réalisés par les Compagnons de saint Jacques de Barbezieux, afin d'éviter que <i>« deux gros blocs de pierre passent au travers de la charpente et tombent à l'intérieur de l'Eglise »</i>. = Restauration de l'éboulement du mur du transept nord : reprise de maçonnerie exécutée à la nacelle : <i>« -Déblaiement des gravats se situant sur la toiture au droit de la reprise de maçonnerie</i> <i>-Restitution de l'arc en pierre et injection de coulis de chaux par gravité</i>

	-Reprise de la maçonnerie en moellons et injection de coulis de chaux par gravité -Reprise de chéneau zinc au droit de la partie restaurée -Reprise de la couverture en tuile canal au droit de la partie restaurée -Réalisation de joints au mortier de chaux » (Le petit Varaizien, n°11, troisième trimestre 2011 et facture des Compagnons de St Jacques de juin 2011 « travaux d'urgence sur le transept nord », archives mairie)
Juin-Septembre 2011	Etalement intérieur et extérieur de la façade occidentale : consolidation urgente /stabilisation de la façade Ouest par les compagnons de saint Jacques (Le petit Varaizien, n°12, 4ème trimestre 2011.) « Les travaux de mise en sécurité de la façade Ouest ont été exécutés : -pose de cintres d'étalement en bois sous les deux premiers arcs de la nef -mise en place d'un blindage extérieur et intérieur de la façade ouest, reliés par des tiges filetées et maintenus également par des câbles sur deux niveaux. Nota : les câbles seront remplacés par des sangles de maintien sur deux niveaux : « Sous les « U métalliques d'ancrage des sangles des fourrures bois ont été placées pour répartir les efforts sur une plus grande surface du parement. » Dans l'angle supérieur du transept, la reprise des maçonneries a également bien été effectuée. » : Visite de Max Boisrobert, ABF du 14 septembre 2011 : édifice en péril, archives mairie. L'église stabilisée peut être réouverte en octobre 2011. (Visite sanitaire de Max Boisrobert, ABF du 21 octobre 2011 : édifice en péril, archives mairie.) (Devis des travaux de mise en sécurité des Compagnons de St Jacques de janvier 2011, ordre de service du 21 juin 2011 dressé par le maire Jean-Louis Remuzeau, facture des Compagnons de St Jacques septembre 2011, archives mairie)
Octobre 2012-juin 2013	Restauration de l'église sous la direction de l'ABF Max Boisrobert : (Début des travaux octobre 2012 et réception des travaux le 27 juin 2013) -Restauration de la toiture de l'ensemble du bâtiment, surtout l'angle nord-est de la nef et le transept nord : remaillage de la couverture, reprise de charpente de la nef et travaux de zinguerie. -Mise en place de gouttière cuivre sur le versant Nord de la nef avec descente des EP. -Nettoyage des combles de la toiture du transept nord (reins des voûtes) -Réalisation d'une évacuation des eaux pluviales en tuyau PVC enterré au Nord de la nef, pour assainissement du pied de mur. -Rejointoiement des maçonneries en très mauvais état, de la façade Ouest du clocher et de la partie en moellon la prolongeant façade ouest du bras du transept Nord (vestige d'arrachement). -Réalisation de glaciis hydrofugé sur la 2^{ème} et 3^{ème} baies de la façade sud de la nef -Habillage en plomb des appuis de baie du clocher. -Restauration du beffroi en très mauvais état en chêne de récupération

-Remplacement des abat-sons de type « persienne » obsolètes par des abat-sons en acacia de style ancien placés en retrait avec protection grillagée contre les pigeons.

-Installation d'un paratonnerre

Réfection des couvertures de l'église par l'entreprise Freddy Paurion S.A.R.L. couvreur-charpentier d'octobre 2012 à mai 2013 :

Restauration de la couverture de la nef, du transept Nord et sud et de la cage d'escalier, restauration de la couverture du clocher et de la couverture du chevet et des absidioles Nord et sud : « *Dépose de la couverture en tuile canal en récupération, sonnage des tuiles, brossage et stockage sur palette avec remise en œuvre en couvrante. Remplacement de volige en recherche, essence sapin de pays traité classe 3. Mise en œuvre de liteaux en sapin traité section 27*32 mm posés parallèlement à l'égout, liteau servant à maintenir les tuiles de courant. Fourniture de tuiles neuves en courant type « Lambert à tenon » tuile de St Adjutory (16). Façon de couverture en tuiles creuses, les courants sont bloqués à l'aide d'un tenon en buté sur le liteau, les couvrantes (tige de botte) sont pannetonnées au fil de cuivre de 3mm de diamètre. Scellement des égouts à la chaux naturelle hydraulique sable de Montguyon. »*

Ouvrages de couverture et zinguerie spécifiques :

-Sur couverture de la nef, du transept Nord et sud et de la cage d'escalier :

« *-Façon de rive latérale débordante avec un courant scellé en débordement. Faîtage réalisé avec des faiteaux de réemploi mélangés à des neufs, persillage des tons.*

-Façonnage et mise en œuvre de couloir en cuivre contre les ruellés du clocher. Façon de bande engravée dans la maçonnerie avec joint de mortier de chaux.

-Scellement des tuiles sur les colonnes, versant sud de la nef.

-Mise en œuvre de gouttière en cuivre sur le versant Nord de la nef et pose de descente pluviale en cuivre diam 100, canalisation des pluviales dans les regards mis en œuvre par le lot maçonnerie Pierre de Taille.

-Nettoyage des fientes de pigeons à l'intérieur du comble du transept Nord »

-Sur la couverture du clocher : (travaux exécutés de décembre 2012 à janvier 2013)

« *Réalisation d'une génoise en périphérie des égouts du clocher, génoise réalisée à 3 rangs en débordement totale de 18 cm. tranchis des tuiles dans les arêtières, scellement des tuiles d'arêtières à la chaux naturelle, remise en œuvre de la croix sommitale comprenant jupe en plomb. »*

-Sur la couverture du chevet et des absidioles nord et sud : (travaux exécutés d'avril à mai 2013)

« *-Couverture en gironnage pour les parties circulaires comprenant décharge intermédiaire. Taille des tuiles trapézoïdales, scellement à la chaux.*

-Façon de rive latérale débordante avec un courant scellé en débordement et faitage réalisé comme pour la nef.

-Façonnage et mise en œuvre de chéneau encaissé en cuivre forme de pente dans la fonçure pour évacuation des eaux pluviales vers les descentes pluviales (chevet uniquement). »

Nota : remplacement des chéneaux en béton armé par des chéneaux en cuivre ronds avec finition en plomb sur petite gargouille.

(8 factures-situations de Freddy Paurion du 31 octobre 2012 au 31 mai 2013 et DOE Freddy Paurion, lot 1 charpente couverture du 17 mars 2014 avec photos, compte rendu de chantier n°11, archives mairie.)

-Reprise de la charpente de la nef (l'angle Nord-Est) : « dépose des bois altérés (chevron et panne, 0,60m3) ; mise en œuvre de bois, essence chêne à entaille simple pour remplacement de panne et de chevron (0,60m3), scellement à la chaux et dressage. » (Situations 1 et 2 de F. Paurion du 31 octobre 2012 et du 30 novembre 2012, archives mairie.)

-Habillage en plomb des appuis de baie du clocher : « nettoyage des appuis de baie, élimination de la végétation ; forme de glacis à la chaux hydraulique et pose de papier anti contaminant ; habillage en plomb épaisseur 2,5 mm. Forme d'ourlet battu et de relief en partie haute.

-Couvertine en plomb sur la partie basse du fronton Ouest. »

=Mettre une couverture plomb au sommet du contrefort sud de la façade occidentale. (Facture Freddy Paurion du 28 février 2013, et compte rendu de chantier n°3, archives mairie.)

-Travaux d'assainissement pluvial réalisés en décembre 2012 par l'entreprise Dagand atlantique : « Évacuation des EP côté nord de la nef :

-Sur la longueur de la nef : fouille en tranchée, fourniture et pose d'un PVC diam 140 CR, enrobage du tuyau PVC dans sable, remblaiement de la tranchée.

*-fourniture et pose de 2 regards béton préfabriqués 40*40 ; fourniture et pose d'un tampon fonte et raccordement provisoire des descentes E.P.*

-Sciage soigné de la dalle béton (réfection non comprise), fouille en tranchée pour passage du tuyau P.V.C. au droit des angles N-O et N-E. raccordement aux regards créés.

-Raccordement du réseau EP au regard existant au droit du bras Nord du transept : fouille en tranchée, fourniture et pose d'un PVC diam 140 CR, enrobage du tuyau PVC dans sable, remblaiement de la tranchée. »

(Facture Dagand Atlantique du 12 décembre 2012 pour travaux d'assainissement, archives mairie. Nota : les travaux de terrassement nécessaires ont été réalisés par leur sous-traitant la SARL Nima.)

Travaux divers de maçonnerie réalisés en janvier 2013 par l'entreprise Dagand atlantique :

« -Entre la nef et le transept à l'angle Nord-Ouest : rejointoiement à la chaux sur maçonneries de moellons, cis dégradation des joints.

-Façade Ouest du clocher : rejointoiement en recherche sur pierre de taille parement uni au mortier de chaux, compris dégradation préalable des joints.

-Façade sud de la nef (2^{ème} et 3^{ème} baie) : réalisation de glacis au mortier de chaux hydrofugé compris nettoyage et préparation du support.

(Facture Dagand Atlantique du 31 janvier 2013 pour travaux divers de maçonnerie, archives mairie.)

-Restauration du système campanaire : Restauration du beffroi en très mauvais état en chêne de récupération et remplacement des abat-sons par l'entreprise Laumailly de novembre 2012 à février 2013 :

Beffroi : « fabrication beffroi constitué de 2 sommiers chêne sur corbeau chêne, de 2 lises en chêne pour support de clocher et d'1m3 de chêne pour calage bois corbeau et divers. Kit chaîne et corde chanvre. Arc métal forgé pour tirage corde. Palier à bille sécurité auto alignant CL <400 kg : système de palier à bille permettant le balancement en toute sécurité, rotule renforcée, boîtes étanches, écrous, graisseurs et boulons de tourillon installés sur semelle de séparation. Barre carré extrude acier plain 30 mm. »

*Abat-sons : « abat-sons en bois d'acacia traité par teinte, fabriqués de manière traditionnelle, tenons, mortaises, avec jambes de force. Nœud enlevés et rebouchés. Protection anti-volatiles constituée de grille 20*10 mm, spécifique à la protection des chauves-souris avec cadre cuivre.*

-Installation d'un paratonnerre par l'entreprise Laumailly en décembre 2012 : « Paratonnerre à dispositif d'amorçage cirrus SLC 25 µs d'1m de haut en acier cuivré. Manchon d'adaptation pour support croix permettant la fixation du mât directement sur IPN. Ruban rond cuivre 50 mm²/section Ø 8 mm d'un seul tenant jusqu'à son joint de contrôle en évitant les coudes et les contournements trop brusques. Agrafe tuile en cuivre étamé pour fixer le conducteur. Cheville plomb. Fixation rond Ø 8 mm en cuivre rouge monument historique. Protection mécanique MH en cuivre rouge non étamé : dans la partie comprise entre le joint de contrôle et la terre, la protection mécanique est assurée par un fourreau rond creux cuivre rouge recuit non étamé, fixé au mur par 3 colliers atlas. Joint de contrôle rond cuivre MH : en cuivre rouge recuit non étamé, placé à deux mètres du sol, ce dispositif amovible permet la déconnexion du conducteur pour isolement et mesure de la prise de terre. Regard de visite plastique avec bornier de raccordement : pour visualisation des connexions des piquets de terre ou interconnexion à la terre électrique du bâtiment protégé. Panneau avertisseur d'orage et kit prise de terre de type. »

(Factures « réfection du système campanaire » de Laumailly du 28 novembre 2012, du 20 décembre 2012 et du 28 février 2013 et installation extérieure de protection contre la foudre du 20 décembre 2012, archives mairie.)

Travaux d'électricité :

-Enfouissement de l'alimentation de l'église et déplacement du compteur intérieur sur le mur Ouest remplacé dans le mur des toilettes : « une pierre est déposée dans la nef pour l'emplacement du coffret EDF »

-Fourniture et pose d'un coffret électrique par Eiffage énergie : « fourniture et pose d'un coffret pouvant accueillir les prises de courant, ainsi que la

	<i>fourniture et pose d'un habillage bois afin de dissimuler le coffret à encastrer. Fourniture et pose cadre cornière et porte bois double, maçonnerie de l'ensemble. »</i> (Facture Eiffage énergie du 30 mai 2013, plan réseau archives mairie.) -Déplacement des lignes électriques et mise en place d'un coffret de chantier 4 prises avec disjoncteur et inter différentiel : <i>« reprise de la distribution comprenant câble, boîtes de dérivation et raccordement, dépose de l'existant, déplacement du coffret de protection et modification de la ligne d'alimentation y compris reprise des réseaux électriques de l'église pour maintien du fonctionnement. Simple allumage Plexo et point lumineux avec hublot et ampoule 40 W. »</i> (Facture Seguin et Petiot du 4 juillet 2013, archives mairie.) <u>Divers :</u> -Obturation de la baie du transept nord (ouverture sous toiture) par une porte en acacia chaulée -Nettoyage de tous les dessus de corniches et glacis du mur sud de la nef -Patine des joints trop visibles réalisés le long des toitures restaurées, en haut de la tour d'escalier de la façade sud et autour des boîtes à eau. -Harmonisation des nouveaux joints un peu trop gris de la façade Ouest du clocher et du transept par brossage léger et patine. -Pose de chandelles sous les poutres dans les empochements sud et nord pour passages de la tringlerie des horloges, avant la repose de la cloche. -Descente EP en fonte sur 2m -Nettoyage des gouttières sur l'ensemble des couvertures. -Enlèvement de la végétation envahissant le nord du chœur. -Observation <i>« de traces d'un ancien solin sur les murs du clocher, ainsi que les traces de l'existence de porte à l'intérieur. »</i> (Comptes rendus de chantier, archives mairie) Réflexion en amont des travaux : <i>« la gouttière de la nef, côté sud sera placée sans rallonger la couverture, mais plutôt en enlevant les tuiles misent sur les chapiteaux. Il faudra donc mettre une protection étanche directement sur les chapiteaux. »</i> (Correspondance avec croquis indicatifs entre Brigitte Jager, SDAP et Jack Gaudebert de la société R. Gautier du 04 mai 2012, archives municipales) Enfinement, aucune gouttière ne sera mise au sud de la nef.
2013	Un contrat de vérification annuelle du système de protection foudre est passé avec l'entreprise Laumaillé le 17/01/2013. (Archives mairie)
Juillet 2017	Visite sanitaire du 06 juillet 2017 en présence de Mr Richer, ABF et M Lalanne conservateur des monuments historiques : Désordres signalés : <i>« Devers extrêmement important de la façade occidentale, qui fait l'objet d'un étalement provisoire »</i> (en place depuis septembre 2011). Végétalisation des toitures, des pieds de mur, des glacis et des contreforts. (Archives mairie)
2017 (?)	Mise en place de 3 témoins par l'entreprise CSJ, les compagnons de saint Jacque, pour constater l'évolution des fissures : Fissuromètre préconisé lors de la visite de juillet 2017. (Archives mairie)

Proposition de datation de l'église Saint Germain de Varaize

